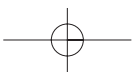
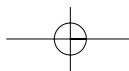
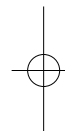
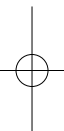




*Manifeste
Utopia*





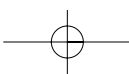
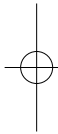
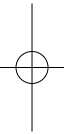
Manifeste Utopia

Avant-propos
André Gorz

Parangon/Vs



À Dorine et André Gorz



La sortie du capitalisme a déjà commencé

André Gorz

La question de la sortie du capitalisme n'a jamais été plus actuelle. Elle se pose en des termes et avec une urgence d'une radicale nouveauté. Par son développement même, le capitalisme a atteint une limite tant interne qu'externe qu'il est incapable de dépasser, et qui en fait un système mort-vivant qui se survit en masquant par des subterfuges la crise de ses catégories fondamentales : le travail, la valeur, le capital.

Cette crise de système tient au fait que la masse des capitaux accumulés n'est plus capable de se valoriser par l'accroissement de la production et l'extension des marchés. La production n'est plus assez rentable pour pouvoir valoriser des investissements productifs additionnels. Les investissements de productivité par lesquels chaque entreprise tente de restaurer son niveau de profit ont pour effet de déchaîner des formes de concurrence meurtrières qui se traduisent, entre autres,

par des réductions compétitives des effectifs employés, des externalisations et délocalisations, la précarisation des emplois, la baisse des rémunérations, et donc, à l'échelle macro-économique, la baisse du volume de travail productif de plus-value et la baisse du pouvoir d'achat. Or, moins les entreprises emploient de travail et plus le capital fixe par travailleur est important, plus le taux d'exploitation, c'est-à-dire le surtravail et la survalue produite par chaque travailleur, doivent être élevés. Il y a à cette élévation une limite qui ne peut être indéfiniment reculée, même si les entreprises se délocalisent en Chine, aux Philippines ou au Soudan.

Les chiffres attestent que cette limite est atteinte. L'accumulation productive de capital productif ne cesse de régresser. Aux États-Unis, les 500 firmes de l'indice Standard & Poor's disposent, en moyenne, de 631 milliards de réserves liquides; la moitié des bénéfices des entreprises américaines provient d'opérations sur les marchés financiers. En France, l'investissement productif des entreprises du CAC 40 n'augmente pas, même quand leurs bénéfices explosent. L'impossibilité de valoriser les capitaux accumulés par la production et le travail explique le développement d'une économie fictive fondée sur la valorisation de capitaux fictifs. Pour éviter une récession que dévaloriserait le capital excédentaire (sur-accumulé), les pouvoirs financiers ont pris l'habitude d'inciter les ménages à s'endetter, à consommer leurs revenus futurs, leurs gains boursiers futurs, la hausse future de la valeur marchande de leur logement, cependant que la Bourse capitalise la croissance future, les profits futurs des entreprises, les achats futurs des ménages, les gains que feraient dégrader les dépeçages et restructurations,

imposés par les LBO, d'entreprises qui ne s'étaient pas encore mises à l'heure de la précarisation, surexploitation et externalisation de leurs personnels.

La valeur fictive (boursière) des actifs financiers a doublé en l'espace d'environ six ans, passant de 80 000 à 160 000 milliards de dollars (soit trois fois le PIB mondial), entretenant aux États-Unis une croissance économique fondée sur l'endettement intérieur et extérieur, lequel entretient de son côté la liquidité de l'économie mondiale et la croissance de la Chine, des pays voisins, et par ricochet, de l'Europe.

L'économie réelle est devenue un appendice des bulles financières. Il faut impérativement un rendement élevé du capital propre des firmes pour que la bulle boursière n'éclate pas – et une hausse continue du prix de l'immobilier pour que n'éclate pas la bulle des certificats d'investissement immobilier vers lesquels les banques ont attiré l'épargne des particuliers en leur promettant monts et merveilles – car l'éclatement des bulles menacerait le système bancaire de faillites en chaîne, l'économie réelle d'une dépression prolongée (la dépression japonaise dure depuis quinze ans). « Nous cheminons au bord du gouffre », écrivait Robert Benton. Voilà qui explique qu'aucun État n'ose prendre le risque de s'aliéner ou d'inquiéter les puissances financières. Il est impensable qu'une politique sociale ou une politique de « relance de la croissance » puisse être fondée sur la redistribution des plus-values fictives de la bulle financière. Il n'y a rien à attendre de décisif des États nationaux qui, au nom de l'impératif de compétitivité, ont abdiqué pas à pas au cours des trente dernières années leurs pouvoirs entre les mains d'un quasi-État

supranational imposant des lois faites sur mesure dans l'intérêt du capital mondial dont il est l'émanation. Ces lois, promulguées par l'OMC, l'OCDE, le FMI, imposent dans la phase actuelle le tout-marchand, c'est-à-dire la privatisation des services publics, le démantèlement de la protection sociale, la monétarisation des maigres restes de relations non commerciales. Tout se passe comme si le capital, après avoir gagné la guerre qu'il a déclarée à la classe ouvrière vers la fin des années soixante-dix, entendait éliminer tous les rapports sociaux qui ne sont pas des rapports acheteur/vendeur, c'est-à-dire qui ne réduisent pas les individus à être des consommateurs de marchandises et des vendeurs de leur travail ou d'une quelconque prestation considérée comme « travail », pour peu qu'elle soit tarifée. Le tout-marchand, le tout-marchandise comme forme exclusive du rapport social, poursuit la liquidation complète de la société dont Margaret Thatcher avait annoncé le projet. Le totalitarisme du marché s'y dévoilait dans son sens politique comme stratégie de domination. Dès lors que la mondialisation du capital et des marchés, et la férocité de la concurrence entre capitaux partiels, exigeaient que l'État ne fût plus le garant de la reproduction de la société, mais le garant de la compétitivité des entreprises, ses marges de manœuvre en matière de politique sociale étaient condamnées à se rétrécir, les coûts sociaux à être dénoncés comme des entorses à la libre concurrence et des entraves à la compétitivité, le financement public des infrastructures à être allégé par la privatisation.

Le tout-marchand s'attaquait à l'existence de ce que les Britanniques appellent les *commons* et les Allemands le *Gemeinwesen*, c'est-à-dire à l'exis-

tence des biens communs indivisibles, inaliénables et inappropriables, inconditionnellement accessibles et utilisables par tous. Contre la privatisation des biens communs, les individus ont tendance à réagir par des actions communes, unis en un seul sujet. L'État a tendance à empêcher, et le cas échéant à réprimer cette union de tous, d'autant plus fermement qu'il ne dispose plus des marges suffisantes pour apaiser des masses paupérisées, précarisées, dépouillées de droits acquis. Plus sa domination devient précaire, plus les résistances populaires menacent de se radicaliser, et plus la répression s'accompagne de politiques qui dressent les individus les uns contre les autres et désignent des boucs émissaires sur lesquels concentrer leur haine.

Si l'on a à l'esprit cette toile de fond, les programmes, discours et conflits qui occupent le devant de la scène politique paraissent dérisoirement décalés par rapport aux enjeux réels. Les promesses et les objectifs mis en avant par les gouvernements et les partis apparaissent comme des diversions irréelles, qui masquent le fait que le capitalisme n'offre aucune perspective, sinon celle d'une détérioration continue des conditions de vie, d'une aggravation de sa crise, d'un affaissement prolongé passant par des phases de dépression de plus en plus longues et de reprise de plus en plus faibles. Il n'y a aucun « mieux » à attendre, si on juge le mieux selon les critères habituels : il n'y aura plus de « développement » sous la forme du plus d'emplois, plus de salaires, plus de sécurité. Il n'y aura plus de « croissance » dont les fruits puissent être socialement redistribués et utilisés pour un programme de transformations sociales transcendant les limites et la logique du capitalisme.

L'espoir mis, il y a quarante ans, dans des « réformes révolutionnaires » qui, engagées *de l'intérieur* du système sous la pression de luttes syndicales, finissent par transférer à la classe ouvrière les pouvoirs arrachés au capital, cet espoir n'existe plus. La production demande de moins en moins de travail, distribue de moins en moins de pouvoir d'achat à de moins en moins d'actifs ; elle n'est plus concentrée dans de grandes usines, pas plus que ne l'est la force de travail. L'emploi est de plus en plus discontinu, dispersé sur des prestataires de service externes, sans contact entre eux, avec un contrat commercial à la place d'un contrat de travail. Les promesses et programmes de « retour » au plein emploi sont des mirages dont la seule fonction est d'entretenir *l'imaginaire salarial et marchand*, c'est-à-dire l'idée que le travail doit nécessairement être *vendu* à un employeur et les biens de subsistance *achetés* avec l'argent gagné ; autrement dit : qu'il n'y a pas de salut en dehors de la soumission du travail au capital et de la soumission des besoins à la consommation de marchandises ; qu'il n'y a pas de vie, pas de société au-delà de la société de la marchandise et du travail marchandisé, au-delà et en dehors du capitalisme.

L'imaginaire marchand et le règne de la marchandise empêchent d'imaginer une quelconque possibilité de sortir du capitalisme, et empêchent par conséquent de vouloir en sortir. Aussi longtemps que nous restons prisonniers de l'imaginaire salarial et marchand, l'anticapitalisme et la référence à une société au-delà du capitalisme resteront abstraitement utopiques, et les luttes sociales contre les politiques du capital resteront des luttes défensives qui, dans le meilleur des cas, pourront freiner un temps, mais non pas empêcher la détérioration des conditions de vie.

La « restructuration écologique » ne peut qu'aggraver la crise du système. Il est impossible d'éviter une catastrophe climatique sans rompre radicalement avec les méthodes et la logique économique qui y mènent depuis 150 ans. Si on prolonge la tendance actuelle, le PIB mondial sera multiplié par un facteur 3 ou 4 d'ici à l'an 2050. Or, selon le rapport du Conseil sur le climat de l'ONU, les émissions de CO₂ devront diminuer de 85 % jusqu'à cette date pour limiter le réchauffement climatique à 2 °C au maximum. Au-delà de 2°, les conséquences seront irréversibles et non maîtrisables.

La décroissance est donc un impératif de survie. Mais elle suppose une autre économie, un autre style de vie, une autre civilisation, d'autres rapports sociaux. En leur absence, la décroissance risque d'être imposée à force de restrictions, rationnements, allocations de ressources caractéristiques d'un socialisme de guerre. La sortie du capitalisme s'impose donc d'une façon ou d'une autre. La reproduction du système se heurte à la fois à ses limites internes et aux limites externes engendrées par le pillage et la destruction d'une des deux « principales sources d'où jaillit toute richesse » : la terre. *La sortie du capitalisme a déjà commencé* sans être encore voulue consciemment. La question porte seulement sur la forme qu'elle va prendre et la cadence à laquelle elle va s'opérer.

L'instauration d'un socialisme de guerre, dictatorial, centralisateur, technobureaucratique, serait la conclusion logique – on est tenté de dire « normale » – d'une civilisation capitaliste qui, dans le souci de valoriser des masses croissantes de capital, a procédé à ce que Marcuse appelle la « désu-blimation répressive », c'est-à-dire la répression

des « besoins supérieurs », pour créer méthodiquement des besoins croissants de consommation individuelle, sans s'occuper des conditions de leur satisfaction. Elle a éludé dès le début la question qui est à l'origine des sociétés : la question du rapport entre les besoins et les conditions qui rendent leur satisfaction possible : la question d'une façon de gérer des ressources limitées de manière qu'elles suffisent durablement à couvrir les besoins de tous ; et inversement la recherche d'un accord général sur ce qui suffira à chacun, de manière que les besoins correspondent aux ressources disponibles.

Nous sommes donc arrivés à un point où les conditions n'existent plus qui permettraient la satisfaction des besoins que le capitalisme nous a donnés, inventés, imposés, persuadés d'avoir, afin de pouvoir écouler des marchandises qu'il nous a enseigné à désirer. Pour nous enseigner à y renoncer, l'écodictature semble à beaucoup être le chemin le plus court. Elle aurait la préférence de ceux qui tiennent le capitalisme et le marché pour seuls capables de créer et de distribuer des richesses, et qui prévoient une reconstitution du capitalisme sur de nouvelles bases après que des catastrophes écologiques auront remis les compteurs à zéro en provoquant une annulation des dettes et des créances.

Pourtant une tout autre voie de sortie s'ébauche. Elle mène à l'extinction du marché et du salariat par l'essor de l'autoproduction, de la mise en commun et de la gratuité. On trouve les explorateurs et éclaireurs de cette voie dans le mouvement des logiciels libres, du réseau libre (Freenet), de la culture libre qui, avec la licence CC (créative commons) rend libre (et libre : *free* signifie en anglais, à la fois librement accessible et

utilisable par tous, et *gratuit*) de l'ensemble des biens culturels – connaissances, logiciels, textes, musique, films, etc. – reproductibles en un nombre illimité de copies pour un coût négligeable. Le pas suivant serait logiquement la production « libre » de toute la vie sociale, en commençant par soustraire au capitalisme certaines branches de produits susceptibles d'être autoproduits localement par des coopératives communales. Ce genre de soustraction à la sphère marchande s'étend pour les biens culturels où elle a été baptisée « out-cooperating », un exemple classique étant Wikipedia qui est en train d'« out-cooperate » l'Encyclopedia Britannica. L'extension de ce modèle aux biens matériels est rendue de plus en plus faisable grâce à la baisse du coût des moyens de production et à la diffusion des savoirs techniques requis pour leur utilisation. La diffusion des compétences informatiques, qui font partie de la « culture du quotidien » sans avoir à être enseignées, est un exemple parmi d'autres. L'invention des *fabbers*, aussi appelés *digital fabricators* ou *factories in a box* – il s'agit de sortes d'ateliers flexibles transportables et installables n'importe où – ouvre à l'autoproduction locale des possibilités pratiquement illimitées.

Produire ce que nous consommons et consommer ce que nous produisons est la voie royale de la sortie du marché : elle nous permet de nous demander de quoi nous avons réellement besoin, en quantité et en qualité, et de redéfinir par concertation, compte tenu de l'environnement et des ressources à ménager, la norme du *suffisant* que l'économie de marché à tout fait pour abolir. L'autoréduction de la consommation, son autolimitation – le *self-restraint* – et la possibilité de recouvrer le pouvoir sur notre façon de vivre, passent par là.

Il est probable que les meilleurs exemples de pratiques alternatives en rupture avec le capitalisme nous viennent du Sud de la planète, si j'en juge d'après la création, au Brésil, dans des favelas, mais pas seulement, des « nouvelles coopératives » et des *pontos de cultura*. Claudio Prado, qui dirige le département de la « culture numérique » au ministère de la Culture, déclarait récemment : « Le “job” est une espèce en voie d'extinction... Nous espérons sauter cette phase merdique du XX^e siècle pour passer directement du XIX^e au XXI^e ». L'autoproduction et le recyclage des ordinateurs, par exemple, sont soutenus par le gouvernement : il s'agit de favoriser « l'appropriation des technologies par les usagers dans un but de transformation sociale ». Si bien que les trois quarts de tous les ordinateurs produits au Brésil en 2004/5 étaient autoproduits.

Septembre 2007

Introduction

Poser la question du sens et de l'idéal

On ne fait pas de bonne politique sans avoir une vision précise de la société vers laquelle on veut aller. On ne combattra pas efficacement la révolution conservatrice en cours alliant ultralibéralisme économique et pratique autoritaire du pouvoir sans concevoir une nouvelle pensée et un projet à la hauteur de cet enjeu.

La politique aujourd'hui se résume au mieux à un art des moyens qui oublie sa finalité, au pire à une simple conquête ou conservation du pouvoir.

Nous devons reprendre le combat des objectifs et des idées pour proposer une alternative ambitieuse, mais crédible, au modèle néolibéral qui domine actuellement la scène mondiale. Construire un projet de société, c'est définir et organiser les conditions de vie qui permettront à chacun de s'épanouir. Force est de constater que sur ces points nous nous situons souvent aux antipodes des idées reçues.

Pour construire, il faut préalablement déconstruire et pour cela identifier les aliénations que nous devons combattre. Pour Utopia, les trois premières aliénations de nos sociétés développées sont le dogme de la croissance comme solution à

nos maux économiques, le dogme de la consommation comme seul critère d'épanouissement individuel, la centralité de la valeur travail comme seule organisation de la vie sociale. Le combat contre ces trois aliénations est indispensable pour construire le cadre de la société dans laquelle nous voulons vivre et les modalités d'un véritable alter-développement.

Dans la première partie de ce livre, nous présentons les grands axes de notre alterdéveloppement. Celui-ci doit permettre à chacun d'intégrer la société, d'être autonome en disposant non seulement de moyens d'existence, mais aussi des outils lui permettant d'exercer un jugement éclairé, de participer à des choix communs. Être un citoyen actif, ce n'est pas seulement produire et consommer, c'est aussi apprendre à vivre ensemble, comprendre les enjeux de notre société et participer à la vie politique. Nous analysons également quand, comment, pourquoi et surtout pour qui sont nés les dogmes de la croissance économique, de la consommation et de la centralité de la valeur travail.

Ensuite, à travers notre approche de l'écologie, notre vision altermondialiste et notre conception élargie des droits fondamentaux, nous proposons les moyens de construire un nouveau modèle de société en avançant, thème par thème, orientations et pistes d'action. Ces propositions, nous n'en revendiquons pas toujours la paternité. Elles sont issues de réflexions ou suggestions de chercheurs et d'intellectuels invités dans nos cycles de conférences, de propositions de mouvements associatifs, ou ont été retenues par Utopia parmi les très nombreuses contributions de la gauche, au sens très large du terme. Que tous en soient ici remerciés.

Nous n'avons pas la prétention d'apporter systématiquement du neuf sur le « marché » de la culture politique, mais de resituer ces propositions dans une perspective globale. Notre originalité consiste aussi à porter ces analyses et propositions au sein des mouvements et partis de gauche, des objecteurs de croissance au parti socialiste, en passant par les verts, les altermondialistes, les antilibéraux et les alternatifs.

Nous revendiquons cette utopie qui considère que la réflexion alliée à l'imagination, que les principes de fraternité combinés à la volonté farouche de s'attaquer aux causes du dérèglement social et écologique, arriveront à fédérer un mouvement fort, solidaire, capable de proposer une véritable alternative au capitalisme.

C'est dans cette perspective que l'ensemble des adhérents d'Utopia ont contribué aux réflexions et propositions présentées. Chacune d'elles a fait l'objet d'amendements et de votes collectifs. Cette discipline démocratique est contraignante, mais salvatrice. Elle est, pour nous, le meilleur moyen de faire partager à un nombre toujours plus grand de militants l'envie de s'impliquer dans la vie politique : non pas comme seule courroie de transmission d'idées élaborées au sommet des partis, mais comme acteurs à part entière.

Parce que ce projet a vocation à être enrichi et porté politiquement, Utopia a décidé de se constituer en courant dans tous les partis de gauche, d'être présente dans toutes les associations militantes et dans tous les pays où elle le pourra. En France, nous sommes déjà au Parti socialiste, chez les Verts et au sein d'Attac.

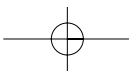
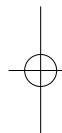
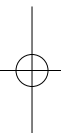
Cette réflexion, nous l'avons engagée en toute indépendance, et nous souhaitons aujourd'hui la partager. Nous entendons créer les conditions



d'un débat ouvert pour construire ensemble un projet collectif, seul capable de redonner du sens à notre engagement.

Parce que ce projet est naissant, et parce qu'il a vocation à être amendé et complété par tous ceux qui partagent nos constats et notre vision, ce livre est aussi un appel à nous rejoindre.

Bonne lecture.



- 1 -

L'alterdéveloppement : notre réponse aux impasses de la croissance, de la société de consommation et de la centralité de la valeur travail

Capitalisme, démocratie et alterdéveloppement

« Notre modèle de production et de consommation a été conçu pour étendre la domination du capital aux besoins, désirs, pensées, pour nous faire acheter et consommer ce qu'il est dans l'intérêt du capitalisme de produire. Les producteurs/consommateurs sont mis au service du capital et non l'inverse. Le lien entre la création de richesse et la création de valeurs est rompu. N'est reconnue comme richesse que ce qui peut s'exprimer en argent. Les services collectifs seraient donc à abolir dans la mesure où ils freinent et empêchent la croissance de la consommation individuelle. » (André Gorz)

Nous devons faire le constat que la gauche en

France a renoncé à prendre position vis-à-vis du capitalisme. En général, elle utilise le terme dans ses discours et ses programmes sans vraiment lui donner un sens, en parlant indifféremment de capitalisme ou de sphère marchande, en lui affublant des adjectifs choisis (capitalisme financier, capitalisme libéral...), comme si le terme en soi n'était pas suffisamment signifiant.

Cela traduit une posture beaucoup plus profonde qu'une simple prise de position sémantique. Force est de constater que la gauche ne se pose plus la question de la pertinence du système qui régule aujourd'hui l'ensemble des rapports sociaux. Ce faisant, elle se condamne à ne proposer que des ajustements « à la marge ». Or, selon nous, la légitimité à construire un projet politique à gauche, porteur de sens, porté par un idéal fort, ne peut s'ancrer que dans une remise en cause du système capitaliste. En effet, le piège du capitalisme est de se présenter comme un « système économique », alors qu'il est beaucoup plus que cela. C'est un système politique, un système économique, un système social qui régit la quasi-totalité des différentes sphères de la vie des individus.

Il est donc urgent de mener une première bataille politique : une bataille culturelle qui différencie notamment capitalisme et sphère marchande. L'un est un système global qui gouverne l'économie et la société, l'autre est un espace pouvant servir à réguler une partie de la production de biens et services. L'un n'implique pas forcément l'autre.

Notre projet implique une remise en cause du système capitaliste

Si la sphère marchande n'est pas condamnable en soi, notre projet remet nécessairement en cause le capitalisme car celui-ci combine deux caracté-

ristiques qui en font, selon nous, un système incompatible avec notre alterdéveloppement :

La rentabilité du capital comme unique objectif :
Le capitalisme organise l'ensemble des facteurs de production (humains et matériels) en fonction de son objectif premier. Dans ce modèle, la prise en compte des dimensions environnementales, sociales ou éthiques résulte soit de l'instinct de conservation du système, soit d'un positionnement stratégique ou marketing.

Si la compréhension et la dénonciation des différentes formes de capitalisme (financier, libéral...) nous permet d'adapter nos modes d'actions, nous estimons que ces différentes formes ne recouvrent en somme que plusieurs faces d'un seul et même modèle. Il n'existe pas de « bon » capitalisme.

Le caractère englobant ou systémique du capitalisme : une des grandes forces du capitalisme est de se faire passer comme un outil « technique ». On tente aussi de nous faire croire que cet outil ne serait ni « bon » ni « mauvais » en soi, mais simplement un mode de régulation des échanges permettant d'ajuster l'offre à la demande... Cet artefact, profondément intégré par la société tout entière, constitue le principal levier de légitimation du système. Or, le capitalisme est englobant, et englobant par nature, à la fois pour l'individu, mais également pour la société. En transformant les désirs en besoins, en érigeant en valeur le travail et le mérite, en posant l'échelle économique et sociale comme la hiérarchie naturelle des rapports humains, il dépasse largement le champ « économique » pour régir sans le dire la quasi-totalité des rapports sociaux. Le capitalisme revêt un caractère totalitaire dans la production du monde, c'est-à-dire dans la production des liens qui fon-

dent la vie en société et notre histoire commune. Il enferme l'imaginaire et borne les possibilités pour l'homme d'envisager un nouveau rapport au monde.

Le stade actuel du capitalisme aggrave encore ces caractéristiques : l'ouverture des marchés (de biens, de services, de capitaux) privent les nations de leur faculté de déterminer librement les politiques économiques, fiscales, de redistribution, environnementales... Par ailleurs, le dogme de la concurrence pure et parfaite implique la régression des secteurs publics et des politiques sociales.

Plus que jamais, le capitalisme accentue aujourd'hui le primat de l'économique sur le politique.

Notre projet est incompatible avec une appropriation publique et centralisée de tous les moyens de production.

Si nous rejetons le système capitaliste, nous rejetons tout autant la tentation d'une appropriation publique et centralisée de tous les moyens de production censée assurer un équilibre social et environnemental durable et équitable pour tous. Même si l'histoire n'avait pas tranché sur cette option, nous pensons que notre projet est également incompatible avec ce système pour trois raisons.

D'abord, il est illusoire de penser que l'appropriation publique de tous les moyens de production favorise un quelconque épanouissement de l'homme au travail. Le caractère aliénant est intrinsèquement lié au travail, même si les avantages sociaux permettent, bien entendu, de desserrer la contrainte. Nous pensons que le travail n'a pas de lien direct avec la réalisation de soi.

Ensuite, une organisation centralisée et planifiée de l'ensemble de toutes les productions serait liberticide et conduirait nécessairement à une

impasse : organiser la production signifie encadrer l'expression, la créativité... Elle impliquerait de contrôler tous les citoyens et leurs activités en fonction des objectifs qu'elle s'est assignée.

Enfin, planifier toutes les productions implique de prévoir les consommations humaines et les répartir, ce qui aboutit nécessairement à figer la société ou à l'orienter de façon arbitraire.

Nous proposons un dépassement du système capitaliste.

Au terme d'un processus démocratique, nous redessinerons tout d'abord les contours du domaine public, de la sphère marchande régulée, de l'économie sociale et solidaire. Pour chacun de ces secteurs, nous redéfinirons les règles du contrôle politique et citoyen.

- Nous élargirons donc considérablement le domaine public en proposant une réappropriation publique (via l'État, les collectivités locales et d'autres acteurs publics) des secteurs touchant aux besoins fondamentaux. Nous agirons pour la reconnaissance et l'extension des biens communs et des biens de connaissance.

- Nous limiterons le champ de la sphère marchande tout en l'encadrant par des normes sociales et environnementales. Si la rationalité des principaux acteurs, et notamment l'espérance d'une rentabilité du capital pour l'entreprise s'exercera toujours dans cette sphère, elle sera limitée, encadrée. Chaque fois que cela est possible, nous inciterons les entreprises à produire de façon localisée leurs différentes productions.

- Nous favoriserons l'appropriation collective, démocratique, relocalisée et décentralisée des moyens de production via notamment une socialisation de l'investissement. Cette appropriation permettra notamment un développement de

l'économie sociale et solidaire et une réduction progressive du rôle aujourd'hui central des marchés financiers.

Notre alterdéveloppement appelle bien une rupture culturelle qui affiche clairement le primat du politique sur l'économique et la mise en place d'un système humaniste gouverné par et pour les citoyens.

Notre alterdéveloppement

Le dépassement du système capitaliste implique la mise en œuvre d'un nouveau projet politique. Cet autre projet, notre alterdéveloppement, nécessite d'abord une rupture culturelle indispensable à la remise en cause des dogmes de la croissance, de la consommation et de la valeur travail afin de créer un nouvel imaginaire. Un nouvel imaginaire politique pour débattre et construire ensemble une politique citoyenne qui mette en avant la gratuité, l'accès inconditionnel aux droits, un nouveau rapport au temps, une démarche altermondialiste et écologiste. À droite, bien entendu, mais aussi à gauche, l'écrasante majorité des acteurs politiques ne remet plus en cause ces dogmes, seule manière, selon eux, de combattre le chômage et de réduire les inégalités. C'est donc bien le système de développement actuel et sa logique qu'il convient de rejeter.

L'alterdéveloppement est un développement radicalement différent de celui d'aujourd'hui, un développement pluriel de nos sociétés. Radical ne veut pas dire extrémiste, donc potentiellement tyrannique. Ce qualificatif doit être compris dans son sens étymologique : ce qui va à la racine des choses.

Pour Utopia, cette réflexion passe par un pre-

mier objectif, essentiel et préalable : celui de dessiner le projet de société que nous envisageons, un projet de société fort et mobilisateur et ainsi de poser la question du sens. Nous refusons que l'argent soit la mesure de toute richesse et la source de tout sens. Nous voulons proposer des valeurs qui déclassent véritablement le matérialisme rampant : nous devons imaginer une société où il existe un infléchissement de cette course à la consommation matérielle, où l'on renonce à cet imaginaire économique, où l'on cesse de croire que « plus » égale « mieux », et où l'on redécouvre une consommation plus proche de nos besoins réels. Nous devons changer radicalement de modèle si nous voulons éviter le grand désordre mondial annoncé. Ce changement passe par la prise de conscience citoyenne et collective, la volonté des politiques et des mesures d'application volontaristes et équitables.

Nous pensons que la politique relève aussi de nos actes quotidiens pour incarner nos idées, et nous nous engageons autour d'un nouveau pacte social nécessaire pour changer notre société, individuellement et collectivement.

Avec Dominique Méda, nous affirmons que « l'ambition de notre société n'est pas le développement économique ou l'accumulation de biens, mais le développement de l'ensemble de la société. Un développement collectif et durable, qui s'accompagne d'une amélioration des conditions de vie et de la mise à disposition pour tous des ressources matérielles et immatérielles nécessaires pour permettre à chacun de vivre pleinement son humanité et sa citoyenneté active. La répartition des biens, des revenus, l'accroissement du niveau d'éducation et de santé de l'ensemble de la population, la capacité à maîtriser la vio-

lence, l'accès et la qualité des services publics, la vitalité de la vie sociale et démocratique, le degré d'égalité entre hommes et femmes, le respect de l'environnement, la maîtrise par les individus de leur temps, la qualité de vie, l'accès à la culture, la sécurité économique... sont autant d'indicateurs qui permettent de mesurer la véritable richesse d'un pays¹ ».

Mais vouloir imposer par le haut une vision et les actions qui en découlent serait réinventer un nouveau totalitarisme. Ce projet de développement universel, l'alterdéveloppement, doit permettre à chacun de faire pleinement partie de la société, d'être autonome en disposant non seulement de moyens financiers, mais aussi d'outils lui permettant d'exercer un jugement, de participer à des choix communs. Être un citoyen actif, ce n'est pas seulement produire et consommer, c'est aussi participer à la décision politique et comprendre les enjeux de notre société. « Le rôle de citoyen doit primer sur celui de travailleur et de consommateur² ».

Or, notre système économique est fondé sur la logique « création de besoin/consommation/production/travail » et représente une inacceptable marchandisation de l'homme. Au contraire, la diversité des activités humaines – amicales, familiales, amoureuses, artistiques, culturelles, politiques – est une source d'enrichissement individuel et social. Elles sont nécessaires et essentielles à l'épanouissement de chacun, l'espace occupé par le travail est tel qu'il déprécie et réduit considérablement leur place.

Le développement de la préoccupation pure-

¹ Dominique Méda, *Qu'est-ce-que la richesse?*, Flammarion, 1999.

² *Ibid.*

ment économique est allé de pair avec la dépolitisation de la grande masse de la population. Nous laissons à une classe spécialisée le soin de gérer les affaires publiques, comme si celles-ci n'avaient pas pour objet d'être vraiment publiques, et donc l'affaire de tous.

Remettre en cause le modèle de société actuel, c'est construire une société répondant à la devise républicaine de Liberté, d'Égalité et de Fraternité... et placer cette dernière au cœur de notre projet, car c'est elle qui peut donner un sens et une assise plus solide au vivre-ensemble démocratique.

Si le socle de la République est bien la Liberté et l'Égalité, la Fraternité en est la perspective. Cette fraternité dépasse la notion de solidarité qui, elle, a pour message de compenser des inégalités, des injustices, sans nécessairement remettre en cause le cadre économique, politique, libéral, productiviste, qui produit ces inégalités. La solidarité compose avec les hiérarchies et les injustices. La fraternité va plus loin. Nous souhaitons en faire la preuve par l'expérience, en l'intégrant totalement à notre réflexion. Cette réflexion nous ramène dans l'espace de la cité, au « vivre-ensemble » individuel et collectif. La perspective d'une société fraternelle en appelle assurément à une économie du don, de l'échange et de la réciprocité.

Elle est au cœur de l'alterdéveloppement qui sera décliné tout au long de ce livre.

Haro sur les mots, ou la sémantique au service d'une seule vision du monde

« Créée et diffusée par les économistes et les publicitaires, reprise par les politiques, la novlangue du néolibéralisme est devenue une des armes les plus efficaces du maintien de l'ordre ». (Éric Hazan)

La manipulation du vocabulaire contribue d'une manière douce, mais redoutablement efficace au brouillage des idées et aux pertes de repères actuels. Elle permet aux détenteurs du pouvoir d'anesthésier toute opposition et d'affirmer qu'« il n'y a pas d'alternative ». Elle contribue ainsi à véhiculer l'idée de la fin du politique et du règne d'un ordre économique mondial, réduisant au passage le politique à l'économique.

L'un des exemples le plus symptomatique est le glissement de l'usage du mot « question » au mot « problème ». La question de l'immigration devient pour certains « le problème de l'immigration ». La novlangue s'efforce également, toujours pour annihiler conflits ou divergences, de supprimer toute connotation négative aux expressions et séparer les mots et les pratiques : les régressions sociales deviennent des réformes, les licenciements une modernisation ; les patrons des entrepreneurs, l'économie de marché une économie sociale de marché... D'où également le succès des oxymores : social-libéralisme ; rupture tranquille ou l'énoncé de positions contradictoires présentées comme des évidences : « Être socialement de gauche et économiquement de droite. »

Aujourd'hui les vocables libéralisme, économie de marché, capitalisme, néolibéralisme, comme d'ailleurs croissance, développement, production, gouvernance, économie, font l'objet d'un brouillage sémantique volontaire.

Contre trois aliénations fondamentales

La « religion » de la croissance

« L'industrialisme et la religion de la croissance sont inhérents au capitalisme. On ne peut pas avoir un capitalisme sans croissance. Si on doit

changer nos modes de consommation, il faut aussi changer nos modes de production, donc l'organisation sociale. » (André Gorz)

Aujourd'hui, les différentes organisations politiques et associations qui militent pour une remise en cause de la croissance abordent essentiellement cette problématique sous l'angle écologique en prenant en compte les limites physiques de la planète. Ces limites nous appellent à la sobriété. C'est important, mais ce n'est qu'un des aspects.

Si nous nous opposons au productivisme, nous voulons aussi sortir de la polémique stérile croissance/décroissance. Ces termes sont perçus comme exclusivement économiques. Or, on confond trop souvent croissance économique, progrès et développement humain. En effet, le PIB et sa progression n'ont pas de sens pour mesurer le niveau de bien-être d'une société. Rappelons qu'une catastrophe naturelle peut augmenter fortement le PIB et donc la croissance. Il ne prend pas non plus en compte les incidences négatives et l'impact humain, social et psychologique, en dehors du coût financier que d'éventuelles réparations pourraient engendrer.

La croissance n'a été capable ni de réduire la pauvreté, ni de renforcer la cohésion sociale. Un même taux de croissance peut signifier un accroissement ou une réduction des inégalités. Et une croissance illimitée dans un monde fini est une illusion : « Celui qui croit qu'une croissance exponentielle peut continuer infiniment dans un monde fini est un fou... ou un économiste¹. » À l'inverse, il nous semble tout aussi dogmatique et inefficace de se déclarer pour une décroissance qui pourrait

¹ Phrase désormais célèbre de Kenneth E. Boulding (économiste et ancien président de l'*American Economic Association*).

à son tour être synonyme de « moins bien être » social. Comme certains objecteurs de croissance le reconnaissent d'ailleurs, nous sommes convaincus qu'il faut dépasser la contradiction croissance/décroissance car elle nous entraîne dans l'immobilisme. Nous ne proposons pas de croissance négative, mais plutôt l'abandon de l'objectif insensé de la croissance pour la croissance, de la consommation pour la consommation.

La croissance, ou son image inversée, la décroissance, ne peut pas plus être un objectif en soi. Les vraies questions sont : croissance de quoi, pourquoi et pour qui ? Décroissance de quoi, pourquoi et pour qui ? En fonction de quels objectifs, au service de quel idéal de société ?

Le capitalisme, un phénomène récent et indépassable ?

La naissance du capitalisme industrialisé et productiviste est un phénomène récent. Il date du milieu du XVIII^e siècle et se limite dans un premier temps au monde occidental, à commencer par l'Angleterre. Ce n'est qu'au début du XX^e siècle qu'il a imposé ses méthodes à l'agriculture et aux services, puis s'est étendu à la quasi-totalité du monde. Pourtant, on voudrait nous faire croire qu'il a toujours existé et qu'il est indépassable : « Ce n'est pas la pensée qui est unique, mais la réalité », nous sort Alain Minc de son chapeau néolibéral. Autrement dit : Circulez, il n'y a rien à voir ! Et encore moins à faire. Éloge de la soumission.

Les Trente glorieuses (1945/1975) sont incontestablement l'âge d'or du capitalisme, forgé par le biais du plan Marshall lancé en 1947 pour soutenir et reconstruire l'économie européenne après la guerre. La guerre froide contribue à instituer dans le capitalisme de marché (à l'Ouest), comme

dans le capitalisme d'État (à l'Est), la nouvelle religion de la croissance productiviste comme enjeu du conflit et solution magique aux problèmes de l'humanité. De fait, au vu des importants besoins de reconstruction et de production de biens indispensables pour le plus grand nombre et grâce à la mécanisation, le plein emploi devient la règle et les gains de productivité sont multipliés par cinq durant cette période. L'heure n'est alors pas aux préoccupations environnementales, et l'on n'est pas très regardant sur l'utilisation des ressources naturelles et la pollution.

Les sociétés occidentales entraînent ce qu'on appelle alors le tiers-monde dans leur frénésie de croissance, sous forme de colonialisme déguisé. Le sous-développement, selon ces nouvelles normes, devient une maladie honteuse. Deux milliards d'individus vont changer de statut pour l'Occident, et devenir des « sous-développés ». Avec la complicité de beaucoup de leurs dirigeants, qui cherchent ainsi à obtenir des prêts qu'ils ne pourront rembourser qu'au prix d'une casse sociale effroyable et d'une mise à sac des structures et pratiques ancestrales, ils seront contraints de se lancer sur la voie d'un développement tracé par d'autres. Aujourd'hui, la dette du Sud se chiffre à 2 800 milliards de dollars. « Peu de gens aujourd'hui défendent cette grande hypocrisie : on prétend aider les pays en développement alors qu'on les force à ouvrir leurs marchés aux produits des pays industriels avancés, qui eux-mêmes continuent à protéger leurs propres marchés. Ces politiques sont de nature à rendre les riches encore plus riches et les pauvres encore plus pauvres – et plus furieux¹ ». C'est le début de l'occidentalisation du monde, en fait un néocolonialisme sauvage et destructeur.

¹ Joseph E. Stiglitz (économiste et prix Nobel d'économie).

Puis, lorsque le premier choc pétrolier survient en 1973, le piège se referme également sur les populations occidentales : le cumul des gains de productivité et de la baisse de la croissance économique aboutit à la destruction de nombreux emplois. À partir des années soixante-dix, avec la libéralisation de la circulation des capitaux et des marchandises et la déréglementation, on assiste à la montée en puissance de la course à la rentabilité des capitaux. Celle-ci s'accompagne invariablement d'opérations de privatisations, concentrations, délocalisations, restructurations, avec leurs conséquences désastreuses en termes de précarisation du travail, de chômage de masse, d'« ajustements structurels » pour le Sud, de limitation des droits sociaux partout. Depuis le milieu des années soixante-dix, la croissance économique se construit trop souvent sur la décroissance du progrès humain et la montée des inégalités sociales. Exit les Trente glorieuses, mais le mythe perdure.

Une montée des inégalités inhérentes à la croissance économique

« Il n'est pas plus facile de réduire les inégalités quand il y a de la croissance. L'histoire de ces 25 dernières années le prouve, avec dans presque tous les pays riches une progression de la richesse économique et des inégalités. » (Jean Gadrey)

En 1960, l'écart de revenu entre les 20 % les plus riches et les 20 % les plus pauvres de la planète était de 1 à 30. Il est en 2007 de 1 à 80. Les 500 personnes les plus riches possèdent l'équivalent du revenu des 500 millions les plus pauvres. Un « très riche » gagne donc autant qu'un million de ses semblables.

Soixante-dix pour cent du commerce mondial est sous le contrôle de 500 entreprises. Ford et General Motors ont des ventes supérieures au PIB de l'Afrique subsaharienne. Microsoft affiche 37 milliards de dollars de bénéfices en 2005, alors que l'ONU estime qu'avec seulement 20 milliards de dollars par an la sous-alimentation pourrait être éradiquée, qu'avec 15 milliards on pourrait fournir de l'eau potable partout dans le monde, et qu'avec 12 milliards il serait possible de garantir une éducation de base.

Mais l'on préfère dépenser 1 100 milliards de dollars par an pour l'armement. Doit-on accepter et se résigner devant un tel modèle de gouvernance mondiale ? Doit-on réciter la liturgie néolibérale répétant qu'« il n'y a pas d'alternative » ?

Aux États-Unis, entre 1959 et 1995, le PIB a augmenté de 240 %, mais pendant cette période l'indicateur de santé sociale, regroupant neuf indicateurs sociaux, a baissé de 40 %. 23 % des Américains vivent en-dessous du seuil de pauvreté (22 % en Angleterre) et 1 % de la population est incarcérée (chiffre multiplié par 4 en 25 ans). « Les USA sont en train de devenir un pays riche aux populations pauvres... Le pouvoir d'achat du salaire minimum est aujourd'hui inférieur de 35 % à ce qu'il était il y a 30 ans¹ ».

Cette concentration spectaculaire des inégalités résulte d'un système structurellement injuste, mais aussi de pratiques conjoncturelles indignes : rétributions pharaoniques et parachutes dorés des grands patrons, primes aux cadres d'établissements financiers. Comme le reconnaît Sizzo Mansholt,, ancien président de la Commission européenne, en 1972, « la croissance n'est qu'un

¹ Joseph E. Stiglitz.

objectif politique immédiat servant les intérêts des minorités dominantes ».

En France, le nombre de bénéficiaires du RMI a doublé en dix ans, et 10 % de la population survit grâce aux minima sociaux. Plus de 7 millions de salariés perçoivent un salaire inférieur à 722 et se trouvent donc dans l'incapacité de se nourrir et se loger décemment, de même que leur famille. Un tiers des SDF à Paris travaillent, et la moitié des Français pensent qu'ils pourraient perdre leur logis¹. Alors qu'entre 1980 et 2002 le PIB augmentait de 156 %, le chômage passait de 6,2 à 9,5 %. Un patron du CAC 40, dont le salaire annuel a triplé depuis 1998, touche en moyenne en un jour ce qu'un ouvrier gagne en un an. De même, en 2006, 36 milliards de dollars ont été distribués en primes de fin d'année dans les cinq principales firmes financières américaines. Bonus obtenus sur le dos des salariés des entreprises rachetées ou restructurées et des États qui versent les indemnités de chômage. Pour le néolibéralisme, la logique de privatisation des profits et de socialisation des pertes tient lieu de gouvernance. Plus encore, depuis le début des années quatre-vingt, les plus riches, grâce à leur patrimoine dont la valeur explose, sont donc « condamnés » à l'être davantage, au détriment de tous les autres, classes moyennes comprises.

Voilà les modèles économiques que certains ont l'indécence de continuer à encenser.

Le système capitaliste, et la croissance économique qui en est issue, sont par essence créateurs d'inégalités et destructeurs de cohésion sociale. Ils n'ont été capables ni de réduire la pauvreté ni de renforcer la cohésion sociale. Nous refusons ce monde où la seule alternative serait de remplacer

¹ Emmaüs, enquête 2006.

la pauvreté par la misère. Nous refusons de nous résigner à une société où tout se vend, tout se monnaie, tout se « mérite », même les droits les plus élémentaires de l'être humain.

Et les choses empirent. D'une part, le capitalisme entrepreneurial – dont la logique échappait déjà à toute forme de contrôle politique – a cédé la place à un capitalisme financier, pour qui la rentabilité maximum du capital à court terme est l'unique objectif, au détriment du travail et des salariés, voire de la pérennité même des entreprises. D'autre part, la concentration croissante des entreprises conduit à la constitution d'un petit nombre de *world companies* solidaires et complices, dictant leurs lois au marché et même à certains gouvernements.

La remise en cause de l'idéologie productiviste et de son double, la soumission au marché, qui par définition ignore l'intérêt collectif, devient urgente. Cela signifiera changer radicalement notre modèle social, si on ne veut pas que les révoltes et les violences, accompagnées des inévitables réponses répressives et liberticides, tiennent lieu de programme politique.

Une croissance infinie dans un monde fini : une équation impossible

« Vous ne pouvez pas vouloir la réduction des flux de marchandises sans vouloir une économie radicalement différente, une économie dont le but premier n'est pas de faire de l'argent et dans laquelle la richesse ne s'exprime ni ne se mesure en termes monétaires... L'écologie politique est une discipline foncièrement anticapitaliste et subversive. » (André Gorz)

L'utopie capitaliste de la croissance matérielle

illimitée nous mène droit dans le mur et la droite est irrémédiablement vouée à soutenir ce capitalisme destructeur. Une croissance illimitée dans un monde fini est une illusion. Aberration : la science économique ignore les données écologiques dans son raisonnement et se déconnecte de la réalité de la biosphère. Chacun sait que les ressources naturelles de la planète sont insuffisantes pour permettre un mode de vie à l'européenne et a fortiori à l'américaine pour tous. 20 % des humains consomment 80 % des ressources de la planète. 1,2 planètes seraient nécessaires pour continuer à exploiter les ressources naturelles mondiales au rythme actuel. Avec une croissance mondiale de simplement 3 % par an, il en faudrait plus de 8 en 2100.

Le PIB a été multiplié par sept à l'échelle internationale en 50 ans. En un siècle, la population du globe a été multipliée par quatre et la consommation d'énergie par dix, pour 20 fois plus de richesses produites et 50 fois plus de biens industriels. Si chaque habitant du globe devait consommer autant que ceux des pays développés, il faudrait en 2050 produire huit fois plus d'énergie. Nous savons que ce n'est pas possible. Mais, comme le dit très justement le philosophe Jean-Pierre Dupuy, « nous ne voulons pas croire ce que nous savons ».

Un système économique qui détruit l'environnement s'autodétruit. Même en Chine, considérée actuellement par beaucoup comme l'un des principaux bénéficiaires de la mondialisation (l'ultralibéralisme économique peut faire bon ménage avec le totalitarisme politique), si on ajoutait les coûts cachés liés aux réductions des ressources naturelles et à la pollution, la croissance du PIB chinois serait diminuée entre 1985 et 2000 de 3 à

5 points. Mais ce sont en Chine comme ailleurs les générations futures qui paieront la note. Pour le climat, le constat est maintenant sans appel : l'homme dérégule de façon irréversible le climat de la planète dans laquelle il vit en acceptant quasiment sereinement les conséquences dramatiques qu'il a lui-même provoquées. La corrélation entre le réchauffement climatique lié à l'effet de serre et l'activité humaine n'est mise en doute que par quelques grands groupes de pression. D'ores et déjà les réfugiés climatiques sont plus nombreux que ceux des guerres. 13 millions d'hectares de forêts, qui sont des puits à CO₂, sont défrichés chaque année. Avec la montée de la désertification, 2 milliards d'habitants souffriront de pénurie d'eau en 2025.

Lutter contre le réchauffement climatique devrait coûter aujourd'hui 1 % du PIB mondial par an, mais si on ne fait rien ou peu, cela coûtera 20 % en 2050, soit 5500 milliards de dollars¹.

La décroissance, un constat juste, une impasse politique ?

« Si nous ne rentrons pas dans une décroissance économique choisie, nous courrons le risque d'avoir une décroissance imposée demain, jointe à une terrible régression sociale et humaine et de nos libertés. » (Vincent Cheynet)

Le terme de décroissance doit son émergence à la faillite des idéologies des XIX^e et XX^e siècles, mais il n'est rentré que récemment dans la sphère politique. Pourtant cette idée vagabonde depuis quelques temps dans la tête de certains visionnaires. Dès 1970, les économistes du Club de Rome titraient leur rapport *Halte à la croissance*.

¹ Rapport Nicolas Stern, ancien chef économiste de la Banque mondiale.

En économie, la notion de décroissance est apparue aussi dans les années soixante-dix avec l'économiste Nicholas Georgescu-Roegen. Il fut le premier à constater qu'une croissance, même faible, n'est pas possible sur le long terme dans un système clos, et il introduisit le concept de biosphère, qui consiste à penser l'économie au sein de cette biosphère. Dans les mêmes années, Cornélius Castodiaris, André Gorz, Edgar Morin et François Partant, promeuvent l'écologie politique. « L'écologie est subversive, car elle met en question l'imaginaire capitaliste qui domine la planète¹⁹. »

René Dumont, lors de la présidentielle de 74, alerte l'opinion sur les limites des ressources naturelles. Ayant eu raison trop tôt, il recueille moins de 2 % des suffrages. La décroissance est donc une idée encore neuve au niveau du grand public, mais qui ne va pas tarder à se propager en raison de la crise écologique et sociale.

Aujourd'hui, en France, les principaux théoriciens de la décroissance sont Paul Ariès, Serge Latouche et Vincent Cheynet. Yves Cochet chez les Verts flirte également avec cette idée. Pour eux, la décroissance n'est pas la croissance négative, mais la sortie de la religion de la croissance, une façon de s'en prendre aux idoles économiques, de faire tomber toutes les statues de l'ancien régime. Le terme de décroissance, « mot obus » selon Paul Ariès, sert à interpeller afin de mettre en évidence l'absurdité de l'économisme. Ils souhaitent que la décroissance matérielle soit accompagnée d'une croissance relationnelle, conviviale et spirituelle. Et cela n'a rien à voir avec le retour à la bougie, comme les caricaturent trop souvent les partisans aveugles de la croissance. Selon la

¹ Cornélius Castoriadis (cofondateur de *Socialisme ou Barbarie*, psychanalyste et économiste).

formule de Serge Latouche, il faut « décoloniser la gauche de l'imaginaire progressiste ».

Si vous parlez aujourd'hui de décroissance à un homme politique, un entrepreneur ou un syndicaliste, il y a de fortes chances qu'il vous considère comme un doux rêveur doublé d'un privilégié. Dans un pays qui compte 7 millions de chômeurs ou précaires, il est normal que ce vocable passe mal. « Une idéologie de gosses de riches », titrait *Le Monde*. Les théoriciens du mouvement ont eux-mêmes conscience de cette difficulté, reconnaissant que cette pensée engendre le meilleur, mais parfois aussi le pire. Il ne faut pas que la tentation mimétique entraîne les militants de la décroissance vers la logique néfaste d'une nouvelle idéologie « décroissanciste ». D'où l'autodénomination d'objecteurs de croissance. « Le terme de décroissance sera aussi dépassé lorsqu'il aura fait son travail de cri d'alarme », soutient Paul Ariès.

Les solutions passeront pour nous prioritairement par le politique, sans sous-estimer le poids et l'impact positif que peuvent avoir également l'individuel et l'associatif. Même si nous suivons une stratégie différente, même si nous défendons un alterdéveloppement qu'il récuse, nous nous sentons plus proche de ce mouvement que de l'ensemble de la pensée productiviste et scientiste encensée par la majorité des partis politiques. L'écologie politique qui sert de base aux réflexions et actions des objecteurs de croissance est avec l'altermondialisme les deux seules idées neuves de ces cinquante dernières années. Elles alimentent également nos réflexions.

Croissance et décroissance ne sauraient être des objectifs, mais le résultat, différent selon les secteurs, d'une politique mettant le bien-être humain au premier rang des objectifs.

La consommation, nouvel opium du peuple

Notre alterdéveloppement implique une réflexion sur un partage de biens relationnels, de services aux personnes, de service à la réparation des biens (plutôt que de produire des biens dont la durée de vie est de plus en plus courte), d'activités culturelles et associatives.

La consommation doit en effet être liée à l'aspiration à une meilleure qualité de vie, et non à une accumulation illimitée de biens, illusoire promesse du bonheur. L'objectif est bien de la replacer par rapport à un autre modèle de développement, plus juste, respectueux de l'environnement, en phase avec les véritables besoins des femmes et des hommes. Nous sommes donc d'accord avec le mot d'ordre des objecteurs de croissance : « *Moins de biens, plus de liens* ».

La consommation comme révélateur de la crise identitaire

Au-delà de la réalité économique, la société souffre aujourd'hui d'une crise identitaire, d'un profond désenchantement du monde. Cette crise d'identité est liée à la mise en avant de l'individu aux dépens du collectif et à la croyance que la somme des réussites matérielles de chacun fait le bonheur de tous.

La consommation perd sa finalité première, qui est de répondre à un besoin : on consomme parce que les autres consomment. Parallèlement et paradoxalement, les modèles de réussite véhiculés par les médias et la publicité mettent toujours en avant l'exception, la distinction, la performance. Il faut consommer pour se distinguer, pour afficher sa différence, sa réussite. Cette instabilité oblige à

« jouer » en permanence, à être toujours en représentation, même avec ses proches.

De fait il n'y a plus d'identité, mais un processus permanent d'identification qui conduit à assumer une multiplicité de rôles changeants.

Le processus d'affirmation de l'identité par la consommation est voué à l'échec : il est construit sur un perpétuel recommencement – sorte de déclinaison moderne du mythe de Sisyphe – inquiétant et absurde. Ce processus conduit à un mode d'appartenance au groupe, de distinction ou d'exclusion, qui débouche, dans tous les cas, sur une identité superficielle qui nous échappe.

L'augmentation de la production ne peut être le seul indicateur de richesse, pas plus que l'acquisition croissante de biens par chaque individu. De la même façon que la société n'est pas une entreprise dont la vocation est de produire toujours plus, chacun d'entre nous n'a pas celle de consommer toujours plus. Quel serait l'objectif réel ?

La société de consommation confond besoin et désir

La société de consommation nous accompagne depuis l'enfance. Elle nous a donné des repères nous permettant de nous situer, de nous comparer, de nous valoriser. Elle a construit un mode de socialisation à part entière, a noyé le sens de l'acquisition et a corrompu la notion de désir.

Les besoins humains sont à la fois individuels et sociaux, matériels et spirituels. Le système capitaliste recourt abusivement à cette notion de besoin qu'il présente comme une catégorie naturelle et extensible à l'infini. La logique des besoins, naturelle à l'origine, s'est étendue à la totalité des désirs humains, comme si la société devait saisir

tout désir et le transformer en besoin, et organiser la production collective pour les satisfaire.

D'où les incessantes exhortations à consommer. La consommation est devenue un acte civique. Elle peut porter sur n'importe quoi, pourvu que cela apparaisse dans les statistiques officielles, pourvu que cela soit visible.

L'homme n'est alors plus qu'un producteur/consommateur. Il passe sa vie, consacre ses forces à réaliser la production qui a pour but de satisfaire les désirs retraduits des autres. L'ensemble de la société ne travaille plus que pour un seul but : nourrir ce feu de la consommation.

La consommation agit comme une drogue

« Le forçat du travail et le forçat de la consommation sont les deux faces d'un même visage, celui de l'*homo economicus*. On commence par consommer des objets, puis d'autres humains : violences, harcèlement, puis on finit par se consommer soi-même : drogues, sectes, suicide. »
(Paul Ariès)

La consommation est devenue le nouvel opium du peuple. Il y a une religion du marché – et la sémantique n'est pas neutre : temples de la consommation, grands prêtres de l'économie, foi dans le progrès, liturgie publicitaire, credo du pouvoir d'achat (le fondamentalisme marchand dont parle Stiglitz). L'ultralibéralisme et le marxisme revisité à la mode soviétique ou chinoise commencent ensemble à la vision d'une humanité se réalisant par le développement économique.

La publicité et le marketing (500 milliards de dollars par an dans le monde, 32 milliards d'euros en France) sont là pour nous dire que notre épa-

nouissement et notre bonheur ne peuvent passer que par la consommation d'objets pour partie superflus. Pour reprendre ce que disait Lacan à propos de l'amour, on pourrait dire que le marketing, « c'est proposer quelque chose qu'on n'a pas à quelqu'un qui n'en veut pas ». Dégradation de l'être en avoir, puis de l'avoir en paraître avec le spectacle érigé en marchandise suprême. Selon la formule d'Oscar Wilde, « on connaît le prix de tout, mais la valeur de rien. »

Aux notions freudiennes de psychose/névrose s'ajoutent les phénomènes d'addiction/dépression liés à la privation d'objets devenus indispensables : addiction à la voiture puis à la télévision pour la génération précédente, à l'informatique et à l'Internet pour les générations actuelles, aux téléphones portables et aux jeux vidéo pour les plus jeunes. Il ne s'agit pas ici de contester l'intérêt que peut avoir l'usage intelligent de ces produits, mais de constater que trop souvent ce sont les utilisateurs qui sont au service de ces produits et non l'inverse. D'où les phénomènes de dépendance qui agissent comme de nouvelles drogues.

Il est donc aussi de la responsabilité de chacun de porter un regard critique sur la société de consommation en interrogeant ses propres besoins et désirs.

Le travail érigé en valeur

« Tout se passe comme si le travail épuisait toute l'activité humaine. Or, d'une part l'activité humaine ne se réduit pas au travail, elle est au contraire multiple, et d'autre part, il me semble urgent de réduire la place occupée, réellement et symboliquement, par le travail précisément pour

laisser se développer d'autres activités très nécessaires aussi au bien-être individuel, à la réalisation de soi, au lien social... » (Dominique Méda)

Dans le prolongement de la réflexion de Dominique Méda, nous pensons que nous devons remettre profondément en cause la place du travail dans notre société. Nous contestons le discours actuel qui institue le travail comme une valeur émancipatrice, comme un vecteur de réalisation individuelle.

Bien entendu, cette position n'est absolument pas incompatible avec la conviction que tout citoyen doit avoir accès au travail et que la lutte contre le chômage doit rester une priorité. Nous sommes parfaitement conscients que dans une société comme la nôtre, qui sacralise le travail, il est très difficile de poser sereinement les termes du débat tant les souffrances (matérielles et sociales) liées au chômage rendent parfois inaudible cette réflexion.

Évacuons donc d'emblée tout malentendu afin d'éviter toute caricature : nous pensons que le travail doit être un lien social de qualité auquel chaque individu doit pouvoir avoir accès. Une perspective de plein emploi doit rester essentielle, tout comme la conquête de nouveaux droits.

Néanmoins, nous réaffirmons avec force que l'élévation du travail au rang de valeur fondamentale est d'abord le fruit d'une idéologie productiviste, incompatible selon nous avec un quelconque épanouissement de l'individu.

La « valeur travail » : une construction historique

La notion de « travail » est une notion qui s'est construite historiquement, socialement. Il n'existe

pas selon nous de caractère anthropologique du travail.

L'Histoire a montré que l'activité permettant la subsistance et la satisfaction des besoins ne s'est pas toujours appuyée, contrairement aux idées reçues, sur une division des tâches et pouvait ne prendre qu'un temps minimum (2 à 4 heures par jour pour les chasseurs-cueilleurs). Dans ce type de sociétés, l'idée de besoins illimités n'existait pas. Ces sociétés ne s'étaient pas structurées autour du besoin, de l'échange ou de la consommation, mais autour d'autres logiques, comme la tradition, la nature... Dans la Grèce antique, le travail est méprisé et assimilé à des tâches dégradantes. Les mendiants et les artisans y sont considérés comme faisant partie d'une même catégorie. Aristote y valorise principalement l'activité éthique et politique.

Dans la Genèse, le travail est assimilé à une sanction. Après le péché d'Adam et Ève, « c'est à la sueur de ton front que tu gagneras ton pain... » C'est au XVI^e siècle que le travail prend son nom de *tripalium*, qui désignait alors un instrument de torture. De l'Empire romain au Moyen-Âge, on traite finalement le travail de la même manière, par le mépris. L'élément déterminant de l'ordre social est alors le rang.

C'est Adam Smith, grand théoricien libéral et inventeur de la « main invisible du marché » comme instrument de régulation qui, en 1776 dans son ouvrage *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*, assimile le travail, et notamment sa productivité (liée à l'utilisation des machines et à la division des tâches), à un facteur d'accroissement de la richesse.

Ce raisonnement, qui consacre la mesure de la richesse d'une société par son activité économique, provoque à partir du XIX^e siècle un glissement

sémantique instituant le travail comme une valeur morale structurante. Le travail devient donc une valeur centrale à partir de laquelle se construit progressivement un nouvel ordre social fondé sur le salariat.

La valeur travail, telle que nous la connaissons aujourd'hui, est donc bien issue d'une construction historique. Plus précisément, elle est née avec l'avènement du système capitaliste et s'est progressivement imposée à tous.

Le travail : activité de production au service de logiques économiques

L'élévation du travail au rang de valeur est donc le fruit d'un processus historique lié au développement du capitalisme, caractérisé par la soumission de l'ensemble des sphères de la vie aux considérations économiques et à l'impératif d'augmentation de la production et de la consommation.

Le capitalisme considère le travail comme un simple facteur de production, c'est-à-dire comme un coût, une variable d'ajustement au service d'une logique implacable : la recherche de profit pour le détenteur du capital.

Le travail est aujourd'hui le support et l'alibi de la croissance, la source des enrichissements fabuleux dont profitent quelques-uns, et auxquels le grand nombre, ébloui par l'illusoire attente de participer un jour au festin, se résigne davantage qu'il ne se scandalise. Voie obligée d'une participation aux tentations de la société d'abondance, le travail est soumis au chantage incessant d'une obligation de compétitivité, placé dans une situation de concurrence déréglée avec des armes très affaiblies et des défenses émoussées.

La direction de l'entreprise arbitre entre différents coûts : matières premières, loyers, frais de per-

sonnel... comme s'il y avait une équivalence entre toutes ces lignes comptables. La « ressource humaine » est donc analysée, décortiquée, et valorisée selon le prix du marché.

Cette valorisation n'a donc rien à voir avec la pénibilité ou la pertinence de l'usage du bien ou service produit. Elle est directement déterminée par un raisonnement économique qui évalue la rareté relative du savoir-faire au sein d'un processus de production. Cela signifie plus abruptement que, dans un environnement concurrentiel internationalisé, soit le salaire baisse, soit l'emploi est délocalisé. Bien évidemment, dans une situation de chômage, le rapport de force est beaucoup plus favorable aux employeurs et impose des baisses ou des gels de rémunération en jouant sur les peurs. Dans ces conditions, comment peut-on imaginer que chaque individu puisse s'épanouir dans son travail? Comme valeur morale, on doit pouvoir trouver mieux... Comme lien social central, on doit pouvoir trouver plus juste et plus égalitaire.

Certes, certains prennent plaisir à travailler. Pour autant nous ne devons pas perdre de vue que ce n'est pas le cas pour l'immense majorité des salariés, pour qui le travail reste une contrainte physique et psychologique.

Le lien de subordination est en effet un des éléments essentiels inhérents à la valeur « travail ».

Ce lien « existe entre le salarié et son employeur, celui-ci se déduisant quasi logiquement de la nature du contrat de travail. Autrement dit, à partir du moment où l'on considère que le travail humain peut faire l'objet d'un négoce, cet achat a pour conséquence la libre disposition de ce qui a été acheté... ».

Il est évident que, dans la relation de travail, il y a une asymétrie totale entre celui qui postule pour

un emploi afin de subvenir à ses besoins et celui qui décide et choisit. Pour prendre en compte et compenser très partiellement l'inégalité du lien de subordination, le législateur a instauré, sous la pression ouvrière, un droit du travail sans cesse remis en cause. On comprend dès lors l'acharnement des libéraux à faire disparaître cette protection fondamentale...

En faisant du travail une « valeur », la droite est cohérente avec ses idéaux et avec le système qu'elle défend, fondé sur l'efficacité économique, la recherche du profit, et l'idée maîtresse que la richesse de quelques-uns crée le travail des autres.

La gauche, héritière d'une tradition matérialiste, prend aujourd'hui parfois position pour une « réhabilitation de la valeur travail ». Comme si ce qui fonde notre pacte social et notre « vivre-ensemble » devait se réduire à une activité productive rémunérée. Cette gauche revendique un héritage où le sens de l'histoire de l'homme serait d'humaniser le naturel, de le modeler, de repousser l'animalité du monde. Dans cette hypothèse, l'homme se réaliserait totalement dans sa production. Nous ne partageons pas cette orientation. Le vrai combat, le seul qui vaille, serait de repousser la logique de ceux qui cherchent à valoriser le capital au détriment du travail. Il serait de valoriser les droits et les pouvoirs du travailleur afin finalement de rendre le travail et donc l'homme conforme à son essence.

Avant d'être perçu comme un moyen permettant d'aménager la nature ou même d'humaniser le monde, le travail est d'abord né comme facteur de production. Nous refusons donc de considérer l'activité de production comme liée à l'essence de l'homme ou même au sens de son histoire. En ce

sens, comme Dominique Méda, nous considérons que « le caractère aliénant du travail ne disparaît pas du fait de l'appropriation collective des moyens de production. Que les capitaux soient détenus par les travailleurs plutôt que par les capitalistes changerait finalement peu de chose aux conditions concrètes de travail ; l'organisation sera toujours le fait de quelques-uns et non de tous [...] autrement dit, l'abolition du rapport salarial ne suffit pas à rendre le travail autonome... ».

Devrions-nous continuer à ériger en unique lien social, en valeur, une activité structurellement inégalitaire ? Nous ne le pensons pas. Le travail est et demeure aliénant, aliénant par nature, parce qu'il résulte d'un rapport de subordination marchande entre les individus, servant un système dont la logique est étrangère à la notion même d'humanité.

Le travail et la valorisation du mérite

La droite a fait du « mérite » et du « travail » le fondement de sa réflexion politique. Et curieusement, on sent la gauche un peu gênée sur cette question. Chacun fait d'ailleurs comme si le mérite et le travail étaient des notions établies, dont l'acception et l'utilisation allaient de soi.

Qu'entendons-nous par mérite ? S'agit-il des efforts nécessaires que chaque citoyen fait sur lui-même pour apprendre, pour contribuer à la vie collective afin d'agir de façon éclairée dans la cité ? Non, bien évidemment.

Quand la droite évoque le mérite, elle le lie naturellement à ce que l'on appelle « la réussite ». Le mérite devient donc l'argument libéral et conservateur par excellence, qui se décline en général sur le thème : « En fonction de sa volonté

et de son travail, “on” réussit plus ou moins bien sur une échelle de valeur donnée ».

Là encore, de quelle échelle parle-t-on? De cette échelle qui hiérarchise les individus et les valorise en fonction de leur efficacité économique, elle même déterminée par les lois du marché? Dans ce monde – notre monde – le savoir-faire ou le savoir-être d’une assistante sociale ou d’un ouvrier « vaut » cinq fois moins que celui d’un cadre supérieur.

À droite, on légitime cet ordre des choses en s’appuyant sur le « mérite », le mérite de droite, celui d’être né dans une famille culturellement ou financièrement favorisée, celui de ne pas avoir de problèmes de santé, celui d’avoir eu la chance de faire les bonnes rencontres au bon moment. Bref, le mérite que nous mériterions tous!

Et la gauche dans tout ça? On lui parle « mérite », elle répond « lutte contre le phénomène de reproduction sociale ». En se centrant sur la « remise en marche de l’ascenseur social », elle ne remet plus en cause la hiérarchie sociale ni les valeurs et les logiques qui ont conduit à les construire. Elle finit donc implicitement par légitimer un système et ses inégalités inhérentes en proposant des mesures simplement correctrices, qui ne changeront pas fondamentalement l’ordre des choses, puisque l’injustice est justement l’un des ressorts essentiels du système.

La question n’est donc pas de savoir comment corriger le système en donnant à chacun la possibilité d’être « méritant », mais de savoir comment repenser l’échelle de valeurs des rapports humains.

Le travail doit revenir à sa « juste » place

Nous pensons que l'accès de tous à un emploi de qualité n'est pas incompatible avec une critique de la centralité de la valeur travail, considérée comme unique vecteur de droit et de reconnaissance. Il ne s'agit pas ici de remettre en cause le travail en soi, ou de prôner sa fin. Ce n'est pas son existence, mais sa place qui est en cause.

Hannah Arendt, qui se réfère d'ailleurs beaucoup à la Grèce et à la Rome antiques, divise la forme la plus courante du vécu humain, la *vita activa* en trois catégories : le travail, l'œuvre et l'action. Elle constate et déplore la tendance actuelle du travail à devenir envahissant, à absorber les deux autres catégories. Il s'agit, selon elle, de la catégorie la moins humanisante, car le produit de cette activité est immédiatement consommé, sans laisser de trace.

Pour elle, « l'économie vise à réduire l'homme pris comme un tout, dans toutes ses activités, au niveau d'un animal conditionné à comportement prévisible [...] une tendance irréversible à tout envahir, à dévorer les sphères anciennes du politique et du privé comme la plus récente, celle de l'intimité à été l'un des caractéristiques dominantes de ce nouveau domaine ». Aujourd'hui le travail est-il à sa « juste place » parmi les activités humaines ? La réponse est clairement non. Nous souhaitons défendre le caractère diversifié des activités humaines indispensables à notre équilibre, qu'elles soient familiales, culturelles, associatives, politiques, amoureuses... Le travail doit retrouver sa « juste place ».

Posons donc la question suivante sans ambiguïté : Et si, en défendant un autre idéal, une autre notion de la richesse, une autre vision du monde, la glorification aveugle du mérite et du travail

n'avait plus de sens ? Alors il faudrait accepter de changer de système et de promouvoir un système humaniste où la logique dominante n'est plus marchande, où l'essentiel n'est pas « économiquement mesurable ». Une société où la richesse se définit différemment.

Parce que le travail et les hiérarchies sociales ne doivent pas être le fruit de décisions économiques, nous proposons de prolonger et d'approfondir de manière significative la réduction du temps de travail. Nous proposons d'accorder un vrai statut aux activités non productives (associatives, politiques, humanitaires...). Nous souhaitons également promouvoir une gestion du temps, tout au long de la vie, qui permettrait à chacun d'interrompre son activité productive pour se consacrer à des projets personnels et collectifs. Par ailleurs, nous refusons de reconnaître comme idéal de société ce que certains appellent la « société du travail » en l'opposant à l'« assistanat », ce qui finit de laisser penser que si l'on n'a pas eu la chance de trouver, d'accéder à un emploi, alors il n'est pas question d'assurance maladie, de revenu de subsistance, de retraite... Comme si seul le travail participait au bien-être collectif, comme si chacun avait le choix et l'égal accès à ce fameux « travail », comme si ceux qui en étaient dépourvus avaient sciemment choisi cette situation pour « profiter » du système.

Socialement, économiquement, le chômage se révèle d'ailleurs souvent dramatique pour ceux qui perdent leur emploi. « Dans une société qui a fait du travail sa norme et son mythe, la source du revenu, de l'identité et du contact des individus, comment ne pas être convaincu que l'absence de travail équivaut à une sorte de mort sociale qui se traduit non seulement par une baisse du revenu

disponible, mais aussi par le sentiment de son inutilité sociale, de son incapacité, par le désœuvrement, par l'absence d'estime de soi¹. »

Relativiser l'obligation de croissance, tempérer l'appétit de consommation, soustraire le travail rémunéré aux injonctions du profit, réduire l'espace qui lui est réservé, s'ouvrir à la gratuité, tous ces éléments devraient permettre une société plus apaisée. Ils devraient permettre une société plus ouverte, respectueuse de la pluralité des activités humaines par lesquelles les êtres humains trouvent la réalisation d'eux-mêmes au travers d'un lien social enrichi. Remettre le travail à sa vraie place, resituer ses objectifs, inventer pour lui un cadre humain, c'est donner accès à l'homme à un espace de créativité, à une temporalité plus heureuse.

De nouveaux indicateurs de richesse

« Les concepts et les mesures de la croissance, de la productivité et du pouvoir d'achat, ne veulent pratiquement plus rien dire dans les activités en passe de devenir majoritaires dans l'emploi des pays développés : l'éducation, la santé, l'action sociale, les services, les administrations publiques, les conseils aux entreprises ou aux particuliers, la recherche, les banques... Ces concepts, hérités du modèle dit "fordiste" de la grande industrie ou de l'agriculture à grande échelle, sont aujourd'hui largement dépassés. » (Jean Gadrey)

Aujourd'hui, le calcul de la croissance repose sur le produit intérieur brut, le fameux PIB, c'est-à-dire la valeur marchande créée par l'économie

¹ Dominique Méda.

lorsqu'elle produit tous les biens et services qui se vendent dans un pays pendant une année. On ajoute ensuite à cette valeur marchande l'essentiel des « coûts de production » des services non marchands des administrations publiques. Ce n'est pas la valeur de ces services, si tant est qu'on puisse la mesurer, qui est intégré au PIB, mais leur coût (ex : pour le PIB, la valeur créée par un hôpital se mesure essentiellement aux salaires des fonctionnaires, mais pas à l'importance du service rendu). Le PIB est donc une richesse purement économique et monétaire. Avec ce mode de calcul, les réparations des catastrophes naturelles et humaines, le traitement des déchets excessifs, les dépenses liées à la dégradation des conditions de vie et de travail... font progresser le PIB. Non seulement on ne tient pas compte des pertes de patrimoine naturel, mais on comptabilise sa destruction organisée, telle que l'extraction des matières premières. Mais de nombreuses activités et ressources qui contribuent au bien-être, comme le bénévolat, le travail domestique, les activités culturelles ou encore l'éducation populaire, ne sont pas prises en compte.

Le PIB n'a pas été conçu pour être un indicateur de bien-être, mais son instrumentalisation politique nous a fait croire qu'il en était un. Pourtant, le décalage entre le PIB et les indicateurs de santé sociale ou de qualité environnementale devient flagrant. Nous devons chausser d'autres lunettes que celles du PIB et combattre son caractère et son utilisation impérialiste.

Il existe plusieurs dizaines d'indicateurs alternatifs, et il serait illusoire, voire dangereux, de guider une politique avec un seul indicateur figé, censé définir dans l'absolu le niveau du bonheur collectif sur terre. C'est leur complémentarité qui

donne une vision plus large du niveau de richesse d'une société.

Ce n'est pas à une minorité d'experts de définir et quantifier cette notion complexe, capable d'évoluer dans le temps et dans l'espace, et variant selon les différentes cultures humaines. La démarche comporte nécessairement une part d'appréciation subjective dans le choix des indicateurs retenus, ainsi que dans le poids accordé à chacun d'eux : comment additionner par exemple des taux de chômage et des inégalités de revenus, des expulsions et le nombre de français soumis à l'ISF ?

On doit néanmoins exiger la publication régulière et comparative d'indicateurs mesurant des richesses autres que purement économiques. Parmi ceux ci, Utopia en retient cinq principaux.

De nouveaux indicateurs existent déjà

L'Indicateur de Développement Humain (IDH)

Mis au point dans les années quatre-vingt-dix par le Programme des Nations Unies pour le Développement, c'est le plus ancien indicateur alternatif au PIB. Il complète celui ci par des données sur la santé et l'éducation. Selon cet indicateur, les États-Unis n'arrivent qu'en 8^e position quand la Suède, pourtant au 20^e rang pour le PIB par habitant, arrive au 2^e rang.

Le PNUD a par la suite publié annuellement trois autres indicateurs synthétiques. En 1995, l'ISDH (Indicateur Sexospécifique de Développement Humain) qui permet d'évaluer les différences de développement en fonction du sexe, puis à partir de 1997 l'IPH (Indicateur de Pauvreté Humaine) en distinguant les pays en développement des pays développés.

L'Indice de Santé Sociale (ISS)

Initié en 1996 en Amérique, il fait la moyenne de seize indicateurs. On regroupe dans l'indice de santé sociale américain des critères de santé, d'éducation, de chômage, de pauvreté et d'inégalités, d'accidents et de risques divers. C'est une sorte de résumé des grands problèmes sociaux contemporains. Cet indice a acquis une certaine notoriété en Amérique du Nord et ailleurs, à partir de la publication, en 1996, dans le magazine *Challenge*, d'un graphique assez saisissant présentant simultanément la courbe de la croissance économique américaine et celle de cet indice de santé sociale depuis 1959, avec un décrochage spectaculaire des deux indices à partir de 1973-1974.

Le BIP 40

Le BIP 40, Baromètre des Inégalités et de la Pauvreté, a été introduit en France par le Réseau d'Alerte contre les Inégalités (RAI), collectif de chercheurs et d'associations. Il est le seul indicateur synthétique alternatif digne de ce nom disponible en France. Il intègre environ 60 critères. Le BIP 40 est un indice agrégé cherchant à mettre en avant les questions de pauvreté et d'inégalités. Il identifie les séries statistiques qui sont censées refléter les diverses dimensions des inégalités et de la pauvreté, puis il les additionne. Cette indicateur est toutefois tributaire des statistiques disponibles (sur certains sujets, comme la santé, l'information fait singulièrement défaut).

La méthodologie retenue pour procéder à cette agrégation s'inspire des travaux réalisés pour la confection de l'IDH ou d'indicateurs de santé sociale analogues.

L'empreinte écologique

Élaboré en 1996 par William Rees et Mathis Wackernagel, cet indicateur est purement environnemental et n'intègre pas de critères sociaux. Il reflète le degré d'utilisation de la nature (énergies fossiles, mais aussi renouvelables) par l'homme à des fins de production et de consommation matérielle. Il est défini par la surface de la planète (convertie en nombre d'hectares) dont cette population dépend, compte tenu de ce qu'elle consomme et de ses rejets.

Selon le WWF, cette empreinte est passée d'environ 60 % de la surface utilisable de la planète en 1960, à plus de 120 % aujourd'hui : il faudrait donc 1,2 planètes pour continuer à prélever au rythme actuel les ressources naturelles. On emprunte donc chaque année 20 % de ressources de plus que la régénération naturelle des ressources ne le permet. Les calculs montrent en effet que, au cours des années quatre-vingt, l'empreinte écologique mondiale a commencé à dépasser le chiffre d'une planète, c'est-à-dire que l'humanité s'est mise à consommer et à rejeter plus de ressources que ce que la planète peut régénérer. Avec des inégalités énormes : un Américain du Nord a une empreinte de 9,6 hectares, soit 7 fois celle d'un Africain ou d'un Asiatique.

De plus, la population augmente et les pays émergents aspirent et tendent (pour certains) à rejoindre les niveaux de vie des pays les plus riches. Si tous les habitants de notre planète avaient notre mode de vie, nous aurions besoin de trois planètes. D'où l'expression couramment et justement utilisée : « On va dans le mur », mais aussi la schizophrénie des politiques prônant la croissance matérielle illimitée.

Le PIB vert

Créé par des chercheurs et ONG, il vise à corriger le PIB en déduisant les coûts des dommages environnementaux et sociaux. En théorie, il doit servir à mesurer la véritable richesse nationale d'un pays. Pour la Chine, qui s'est lancée en 2004 dans le calcul du PIB vert, celui-ci ferait chuter la croissance du PIB de 8,75 % à 6,5 % en 2000. L'université de Pékin estime qu'au moins 3 à 7 points de croissance du PIB des années quatre-vingt-dix a été réalisé au détriment des ressources naturelles et de l'environnement. Cela signifie qu'environ la moitié de la croissance de cette décennie devrait être déduite. Et cela sans compter les conditions sociales épouvantables qui accompagnent cette croissance économique.

Comment ces indicateurs peuvent-ils être utilisés ?

« Il faut absolument nous doter des instruments nous permettant de réintégrer dans les décisions publiques et privées des éléments ou des activités qui comptent actuellement pour rien dans le PIB... C'est toute notre notion de richesse sociale qu'il nous faut donc reconsidérer¹. »

L'objectif est bien de mettre des indicateurs de ce type au service du développement humain et écologique. Ils ont vocation à être produits à la fois au niveau local, régional, national, européen et mondial afin d'être débattus.

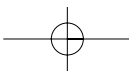
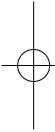
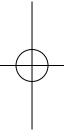
Il faudrait les publier annuellement, en même temps que les comptes de la nation et les présenter au Parlement et dans les collectivités territoriales avec la même solennité. Ces indicateurs fourniraient ainsi l'occasion aux pouvoirs politiques d'alimenter le débat public sur le sens du

¹ Dominique Méda, *Cabier du Management*, 2001.

développement et ainsi de déterminer les mesures à mettre en œuvre.

Rien ne se prête actuellement à un large débat public sur le sens du progrès et sur celui des politiques économiques. Un tableau de bord pourrait reprendre des indicateurs de ce type pour servir de boussole à la mise en œuvre d'un projet de société visant à l'amélioration du bien-être individuel et collectif.

Enfin, il est essentiel de promouvoir aussi ce que de nombreux militants associatifs appellent la comptabilité du XXI^e siècle, c'est-à-dire une comptabilité adaptée aux enjeux de notre temps, mesurant de manière différente la richesse. Comptes économiques, sociaux et environnementaux sont indissociables.



- 2 -

Écologie et altermondialisme

Le défi écologique

« L'histoire présente évoque certains personnages de dessins animés, qu'une course folle entraîne soudain au-dessus du vide sans qu'ils s'en aperçoivent, de sorte que c'est la force de leur imagination qui les fait flotter à telle hauteur : mais viennent-ils à en prendre conscience, ils tombent aussitôt. » (Raoul Vaneigem)

Le constat sur le climat

Il y a encore quelques années, la plupart des responsables politiques étaient comme ces personnages de dessins animés, obnubilés par la compétition et la croissance, et ne considéraient comme unique terrain de jeu que leur nation. Au point de négliger le fait que les ressources naturelles proviennent d'une seule planète, que l'énergie abondante et bon marché avait nécessairement une fin, et que le lien entre l'activité humaine et le réchauffement climatique se précisait.

Depuis peu, les preuves de la nécessité d'actions urgentes face au dérèglement climatique sont avérées. La communauté scientifique est passée de l'interrogation au doute, du doute à la présomp-

tion, de la présomption à la certitude. De l'aveu de John Hofmeister, président de Shell et jusqu'à peu opposant aux théories sur le réchauffement climatique : « Le débat est clos, quand 98 % des scientifiques sont d'accord, il n'y a plus à tergiverser ». Pourtant, encore en 2006, un groupe comme Exxon Mobil dépensait 16 millions de dollars pour financer des organismes chargés de manipuler l'information sur le réchauffement climatique. Pour fabriquer de l'incertitude, comme le faisaient hier les fabricants de tabac vis-à-vis du cancer du poumon. Pour ces gens-là, « nos vies valent moins que leurs profits ».

Sans rentrer dans le détail sur toutes les conséquences dramatiques du réchauffement climatique qui font l'objet de très nombreux travaux¹, reportages et films, précisons que le climat, ce n'est pas uniquement « le temps qu'il fait dehors ». C'est un cycle complet et complexe, où entrent des facteurs multiples qui interagissent sur le climat et l'eau, entraînant sécheresses, inondations, pollutions, migrations et réfugiés, canicules, désertifications, épidémies, incendies, cyclones, montée des eaux, pertes de biodiversité...

Le changement climatique menace les conditions de base de la vie pour de nombreuses populations : l'accès à l'eau, la production agricole et la santé. Les pays les plus pauvres seront les premiers touchés, alors qu'ils n'auront que très peu contribué au problème. Le changement climatique menace la vie de l'humanité entière.

Quant à la qualité de l'air, ce sujet est complètement occulté dans les débats politiques. Pourtant les activités humaines (industries et transports) dans les pays industrialisés ont une incidence très

¹ Rapport du GIEC, rapports de Greenpeace, WWF, Nicolas Stern, Facteur 4, Parlement, Sénat,...

nette sur les maladies respiratoires et les allergies. On dénombre en France 32 000 décès par an, selon une étude de l'OMS publiée en 2000, attribuables à la pollution de l'air, et le nombre d'asthmatiques a doublé en 20 ans.

Or, si on ne fait rien, les stocks de gaz à effet de serre doubleront à la fin du siècle et la température moyenne augmentera de près de 5 °C. Soit le même écart qu'entre la dernière glaciation il y a 20 000 ans et maintenant, mais sur 100 ans ! Certaines zones verront même leur température s'accroître de 10 °C.

Le risque le plus important est alors l'emballement du dérèglement climatique entraînant une diminution de la capacité de la mer et de la terre à produire de la biomasse pour l'alimentation, l'énergie, les matériaux, et à jouer leur rôle de puits de carbone et de réceptacle de la biodiversité. Ce risque existe à partir d'une concentration de 400 ppm de gaz carbonique dans l'atmosphère, taux qui serait atteint dès 2015 en prolongeant les tendances de ces dernières années. On entrerait alors selon les experts climatiques dans un territoire inconnu. Il y a donc urgence à agir.

D'autant plus que, dans son fameux rapport, l'ancien vice-président de la Banque Mondiale, Nicholas Stern, chiffre à 5 500 milliards de dollars le coût global de l'inaction, soit près de 20 % du PIB mondial, liés aux problèmes d'alimentation, d'accès à l'eau, de santé, d'infrastructures ou encore aux conséquences des déplacements de populations. De même, pour le PNUD, le coût du réchauffement double tous les dix ans. « Faire coûtera cher, ne rien faire coûtera très cher¹. » Selon Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU,

¹ Kofi Annan (ancien Secrétaire général de l'ONU).

le réchauffement climatique pourrait aussi compromettre la paix et la sécurité internationales, et sape les efforts pour lutter contre la pauvreté. On peut parler d'un coût social du carbone. Lorsqu'on parle de famines, pandémies et risques de conflits, on n'est plus dans un problème conjoncturel, mais dans une crise planétaire qui sera certainement le défi majeur du XXI^e siècle. « Le changement climatique présente un défi unique pour l'économie : il constitue l'échec du marché le plus important et le plus étendu que l'on ait jamais connu¹. »

Le constat sur l'eau

Aujourd'hui, 1,5 milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable, 2 milliards n'ont pas d'installation sanitaire et 2,5 milliards consomment de l'eau polluée. En conséquence, plus de 4 millions d'êtres humains meurent chaque année de maladies liées au manque d'eau, dont 2 millions d'enfants après avoir consommé de l'eau non potable². La contamination de la première source de vie sur terre devient la première cause de mortalité. Et le réchauffement climatique va encore accentuer le problème. En Chine, la croissance a entraîné la pollution de 70 % des nappes phréatiques, fleuves et rivières. En France, même si le type de pollution n'est pas comparable, 96 % de l'eau des nappes contient au moins un pesticide. Dans le monde, la consommation d'eau a été multipliée par 6 en un siècle, alors que la population l'a été par 3. Avec des inégalités criantes : de quelques litres par jour et par habitant dans une partie du Moyen-Orient et de l'Afrique, à 500 litres en moyenne aux États-Unis.

¹ Nicholas Stern, conférence à l'IEP, Paris, 2007.

² Unicef, rapport 2006.

Pourtant, depuis trente ans, ce ne sont pas les belles déclarations qui manquent : en 1977, la première conférence des Nations Unies sur l'eau affirme « le droit de tous les peuples à accéder à l'eau potable » ; en 1990, la Charte de Montréal proclame que « le droit d'accès à l'eau est un droit fondamental de l'homme ».

Dans cette optique, la solution préconisée jusqu'à présent est le partenariat public/privé, c'est-à-dire, de fait, la privatisation des services de l'eau. Cela a souvent entraîné une montée des prix pour le consommateur, une diminution des investissements indispensables, une moindre qualité du service rendu, et le développement de mécanismes de corruption. Si les opérateurs privés revendiquent le savoir-faire, la logique du marché n'est ni l'humanisme ni le long terme.

Il est urgent de changer de modèle et que les nations reprennent la main sur le marché pour le droit à l'eau, droit fondamental, source de toute vie sur terre.

L'Afrique du Sud a inscrit ce droit à l'eau dans sa Constitution, et fournit gratuitement à sa population 25 litres par personne et par jour. D'autres pays comme l'Uruguay suivent. Le coût nécessaire pour satisfaire les besoins mondiaux en eau est estimé de 20 à 30 milliards de dollars par an. À mettre en regard des 330 milliards par an dépensés pour la guerre en Irak. C'est donc possible.

Les orientations et préconisations d'Utopia face au défi écologique

Pour combattre la crise énergétique et climatique, nous proposons six grandes orientations qui peuvent s'appliquer au niveau local, national,

européen et international : le scénario Négawatt pour réduire par quatre les émissions de gaz à effet de serre; une sortie progressive du nucléaire; la création d'un pôle public de l'énergie; une fiscalité forte reposant sur le principe « pollueur-payeur »; une relocalisation de l'économie et une restauration de l'agriculture paysanne et un soutien à la reforestation.

Le facteur 4, ou la division par quatre des émissions de gaz à effet de serre

Face à la crise énergétique et climatique, nous proposons d'abord d'adopter des mesures réalistes visant à diviser par quatre l'émission de gaz à effet de serre d'ici 2050 en France, et plus généralement au niveau de l'Europe et de la planète. C'est l'objectif du « facteur 4 ».

Le facteur 4 s'entend différemment au niveau mondial et au niveau français. Au niveau de la planète, il d'agit d'ici 2050 de réduire par deux nos émissions de gaz à effet de serre (GES) par rapport à 1990, tout en prévoyant un doublement de la consommation énergétique (d'où l'expression « facteur 4 »). À l'échelle de la France, il s'agit de diviser par 4 nos émissions de GES, quelles que soient nos consommations énergétiques.

Pour arriver au facteur 4, il faudrait que chaque habitant de la planète ne produise pas plus de 0,5 tonne de carbone par an. Pour mémoire, un américain en produit aujourd'hui 5,3 tonnes, un français un peu plus de 2 tonnes. Avec une progression mondiale de 21 % entre 1990 et 2001, la tendance actuelle aboutirait à doubler les émissions mondiales de CO₂ d'ici 2050. En plus, le CO₂ a un effet cumulatif et met un siècle à se résorber. On en est loin avec l'accord de Kyoto, qui prévoit une diminution de 5 % en 2012 par

rapport à 1990, et qui n'est même pas appliqué dans tous les domaines : seules 27 % des émissions en France sont concernées.

Le facteur 4 fait l'objet d'un curieux consensus : présenté par le Premier ministre lors de la conférence sur le climat en 2004 puis repris en 2005 par le Président de la République à l'occasion des accords de Kyoto, il est au cœur de la loi du 13 juillet 2005 sur la lutte contre le changement climatique. Ce consensus doit-il être attribué au caractère apparemment très lointain de l'échéance : 2050 ? Les gouvernants actuels n'auront de comptes à rendre que face à l'Histoire. Cet enjeu appelle pourtant, dès aujourd'hui, une politique volontariste qui dépasse les seules prises de conscience individuelles.

Les scénarios actuels ou prévus, Kyoto compris, sont loin d'être suffisants. Notons néanmoins qu'en mars 2007, les 27 états membres ont décidé que l'UE devrait d'ici à 2020 réduire ses émissions de GES d'au moins 20 % par rapport à 1990, et pour cela améliorer de 20 % l'efficacité énergétique, et atteindre 20 % de la production issue des « renouvelables ». Ces bonnes intentions restent à concrétiser.

Le scénario Négawatt : sobriété, efficacité et énergies renouvelables

En France, un groupe d'experts travaille depuis quelques années sur le facteur 4 au sein de l'association Négawatt¹.

Utopia propose de prendre comme base d'action en France le scénario Négawatt fondé nécessairement et simultanément sur la sobriété, l'efficacité énergétique et les énergies renouve-

¹ www.negawatt.org.

lables. Ce scénario présente l'avantage d'être réaliste car, en se limitant à l'utilisation des techniques existantes, il ne fait pas le pari risqué d'une quelconque rupture technologique, notamment en matière de stockage de l'électricité, de séquestration du carbone, de développement des techniques fondées sur l'hydrogène ou sur le nucléaire de la 4e génération. Il est également réaliste, car il décrit les mesures concrètes à mettre en œuvre et démontre que leur financement est possible.

Conforme aux objectifs du facteur 4, le scénario Négawatt vise notamment à identifier ces négawatts, qui représentent l'énergie non consommée grâce à un usage plus sobre et plus efficace (soit environ 64 % de notre consommation d'énergie primaire). Il permet également de se désengager progressivement du nucléaire.

La sobriété consiste à supprimer les gaspillages à tous les niveaux de l'organisation de notre société, ainsi qu'au niveau de nos comportements individuels, sans pour autant recourir au rationnement ou à l'austérité. Par exemple, mieux profiter de la lumière naturelle, réduire les éclairages inutiles, réguler le chauffage, rationaliser les modes de déplacements des hommes et des marchandises, développer les transports collectifs, la pratique du vélo en ville...

L'efficacité énergétique a le potentiel d'être à elle seule la plus grande source d'économie d'émission de GES du secteur énergétique. Elle consiste à utiliser des techniques qui consomment moins d'énergie pour rendre les mêmes services. Il est possible de réduire d'un facteur 2 à 4 certaines de nos consommations d'énergie et de matières premières à l'aide de techniques déjà éprouvées. Il faudra pour cela remettre progressivement à niveau les équipements actuels les plus énergi-

vores, lancer un programme d'amélioration énergétique des bâtiments anciens, généraliser les ampoules basse consommation, développer les réseaux de chaleur en co-génération...

Enfin, les énergies renouvelables (solaire, hydraulique, éolien, géothermie, biomasse), si elles sont bien réparties et décentralisées, ont un faible impact sur l'environnement. Elles seules permettront, à terme, de répondre durablement à nos besoins en énergie tout en respectant notre planète.

Ce scénario est considéré comme crédible par les experts et même les politiques compétents en la matière. Saura-t-on l'appliquer à temps alors qu'il y a urgence ?

Une sortie progressive du nucléaire

Le scénario Négawatt se positionne pour une sortie du nucléaire d'ici 2035, sans approche dogmatique, en démontrant simplement qu'il est possible de s'en passer. Utopia défend cette position.

Le problème du nucléaire est complexe. Il dépasse l'aspect purement économique et technique. C'est la question du choix de société qui est posée. Cette question cruciale n'a jamais fait, en France, l'objet d'un débat démocratique : dans quel monde voulons nous-vivre, et que voulons nous transmettre aux générations futures ?

Les pro-nucléaires développent quatre arguments principaux qui se révèlent être de fausses bonnes solutions.

Le dérèglement climatique est une aubaine pour les pro-nucléaires. Ils mettent en avant cette énergie faiblement carbonée et peu polluante. Or, si le nucléaire émet peu de GES, une électricité mondiale entièrement produite par le nucléaire ne réduirait les gaz à effet de serre que de 9 %.

Il permettrait une indépendance énergétique. Pourtant, l'uranium (comme le pétrole) est importé et, de surcroît, cette matière première n'existe que dans un nombre très restreint de pays.

Elle est souvent présentée comme une énergie renouvelable, alors que les stocks mondiaux d'uranium sont estimés au maximum à 100 ans.

Elle est considérée comme bon marché. En fait, les coûts indirects ne sont pas pris en compte, ni la progression annoncée du coût de l'uranium.

En revanche, les arguments contre le nucléaire sont nombreux et d'importance. Les trois principaux sont les déchets, la prolifération et les risques d'accidents.

- Les solutions techniques de traitement des déchets, qui auraient du permettre de neutraliser la radioactivité, nous ont été promises il y a de cela quarante ans... On attend encore. Même pour les prochaines générations de centrales, il restera des déchets toujours radioactifs et donc dangereux. On recense « officiellement » 1 000 sites de stockage de déchets en France (en comptant les déchets radioactifs médicaux), pour une production de 1 200 tonnes/an, principalement issus des combustibles ou du démantèlement des centrales.

- La prolifération reste un risque fort, car les frontières entre le nucléaire civil et militaire sont, comme on le sait, très peu étanches.

- Les accidents sur site ou dans les transports de matières radioactives sont possibles, même avec une occurrence très faible. Leurs conséquences demeurent dramatiques.

Faire ce cadeau empoisonné aux générations futures est irresponsable. Pas étonnant qu'aucune compagnie d'assurances n'accepte d'assurer une

centrale nucléaire. Et c'est sans compter le fait que 90 % du budget de la recherche énergétique en France a été absorbé par le nucléaire au détriment des énergies renouvelables, pour lesquelles nous avons pris du retard.

Le nucléaire représente près de 80 % de l'électricité et 18 % de l'énergie totale consommée en France. C'est une exception française : dans le monde, le nucléaire représente seulement 3 à 4 % de l'énergie finale. Pourquoi alors s'évertuer à poursuivre le développement d'une énergie si dangereuse et au bilan si négatif ? Si le nucléaire était incontournable pour la vie de nos sociétés, nous n'aurions pas d'autre choix que de nous y résoudre. Mais ce n'est pas le cas. Et malgré le réchauffement climatique et la pénurie à venir d'énergies fossiles, un autre monde dénucléarisé est possible. Le scénario Négawatt auquel nous adhérons le prouve.

Un tel scénario est possible et raisonnable à l'horizon 2030/2035, le temps de terminer d'exploiter et de fermer les centrales, d'œuvrer à la sobriété et à l'efficacité énergétique tout en investissant et en développant les énergies renouvelables. Pour cela, il faut bien sûr ne pas construire de nouvelles centrales nucléaires de type EPR, comme celle de Flamanville, considérée par l'expert anglais John Large comme « le réacteur nucléaire le plus dangereux au monde ».

Ces nouvelles centrales ne sont pas nécessaires, car la France produit trop d'électricité : elle en exporte 16 %, soit l'équivalent de 10 centrales. L'électricité ne se stocke pas et doit être produite au plus près de l'endroit où elle se consomme. Si les 3,3 milliards d'euros prévus pour la construction de la centrale de Flamanville étaient alloués aux énergies renouvelables, on pourrait produire

davantage d'électricité tout en garantissant dans le grand Ouest 15 000 emplois pérennes et non délocalisables¹.

Il est donc urgent de s'opposer activement à tous les projets de nouvelles centrales nucléaires, et de faire passer les budgets de recherche et développement du nucléaire aux énergies renouvelables.

La création d'un pôle public de l'énergie

L'accès à l'énergie est un droit fondamental. Or, il ne peut pas y avoir de politique équitable de l'énergie au service des citoyens si celle-ci est dépendante des lois du marché. La gestion de l'énergie doit être citoyenne et démocratique.

Selon nous, seule la création d'un pôle public de l'énergie peut répondre à cet enjeu essentiel.

Cette gestion publique est d'autant plus importante que la production et la distribution d'énergie sont soumises à des contraintes techniques spécifiques. Elles sont liées à des problèmes de stockage (notamment pour l'électricité), de transport ou de planification des capacités de production. La durée de construction des grandes centrales électriques et les montants en jeu ne peuvent être gérés par le marché qui reste focalisé sur des objectifs de court terme.

La mise en œuvre d'un grand pôle public de l'énergie garant des droits fondamentaux implique une remise en question de certaines règles européennes, comme le fait de devoir séparer production, transport et distribution, ou d'interdire les tarifs régulés.

Nous avons donc intérêt à décentraliser la production d'électricité afin de limiter les risques de

¹ « Les sept vents du Cotentin », étude réalisée à la demande de Greenpeace.

rupture d'approvisionnement, la multiplication des lignes à haute tension et le coût du transport.

Par ailleurs, cela permettrait de développer un contrôle citoyen de proximité et de diversifier les sources d'approvisionnement.

Pollueur-payeur : la taxation des produits fortement carbonés

Le transport dépend essentiellement du pétrole, dont il absorbe 65 % de la production. Ce secteur est en forte croissance (+ 21 % entre 1990 et 2001 en France) et représente plus de 30 % des émissions de GES dans le monde, dont la moitié pour la voiture particulière. Cette situation, si elle n'est pas soutenable, n'est pas pour autant sans solution : nous savons fabriquer des voitures qui ne consomment que 3 l/100 km, des transports électriques et recourir aux agrocarburants. Il convient cependant d'être prudent et de limiter ces derniers, car leurs avantages environnementaux sont très relatifs et les effets pervers sur la production nombreux. Pour fabriquer un litre d'éthanol à base de maïs (issu presque toujours de l'agriculture productiviste et contenant des OGM), il faut selon les régions entre 1200 et 3600 litres d'eau et... une énergie équivalent à près d'un litre de pétrole ! D'où probablement l'alliance entre les grands groupes de l'agroalimentaire, de l'agrochimie et du pétrole. D'où aussi la nécessité de limiter leur production à leur zone de consommation.

En France, les taxes environnementales sont faibles : seulement 4 % du total des taxes. Certains carburants, comme le kérosène des avions, ne sont actuellement taxés nulle part au monde. Or, c'est parce que les pollueurs ne supportent généralement pas (ou peu) les coûts environnementaux qu'ils engendrent que l'on se trouve face

à une inflation des consommations énergétiques. Ces coûts reposent en effet globalement sur la collectivité. C'est le cas par exemple des transports qui n'intègrent pas les coûts et les conséquences des émissions de gaz à effet de serre. Or il faut, comme disent les économistes « internaliser ces coûts externes ».

Il convient donc de rendre l'énergie et donc les transports – en priorité ceux de marchandises – beaucoup plus coûteux qu'ils ne le sont à ce jour. Et ainsi de mettre fin à des aberrations comme celle consistant pour la France, en 1999, à exporter 35 000 tonnes de lait et à en importer 18 000 !

Une taxe significative sur les GES pourrait ainsi à la fois renchérir le coût des marchandises produites très loin de leur lieu de consommation et rendre les produits locaux plus compétitifs. Le GIEC préconise un coût pour la tonne de CO₂ autour de 50 dollars vers 2020 et de 100 dollars en 2050. Soit un coût largement supérieur au coût actuel, si l'on veut que les investissements en faveur de la réduction des GES soient à la mesure des enjeux. La fiscalité environnementale doit être l'un des instruments destinés à faire évoluer les comportements, en ayant le souci de ne pas pénaliser les revenus les plus modestes.

Parallèlement, une information des consommateurs précisant l'équivalent en carbone qu'un produit a généré durant son cycle de vie (production, usage, déchet) doit être mise en place. C'est déjà en partie le cas avec les étiquettes sur l'électroménager, les voitures et le résidentiel¹. Ce qui a conduit à des résultats encourageants en matière de comportements de consommation. Nous préconisons également qu'après une période d'infor-

¹ Consommation énergétique sur l'électroménager et au m² pour l'habitat, émissions de CO₂/km pour les voitures.

mation permettant aux industriels de s'adapter, des normes d'émissions maximales, fixées au niveau européen, soient mises en place au niveau de la production.

La relocalisation et la restauration de l'agriculture paysanne et nourricière

Les entreprises transnationales multiplient les recours à des transports énergétivores et polluants. Les délocalisations, au départ de productions à faible valeur ajoutée, s'étendent maintenant aux produits sophistiqués ainsi qu'aux services (recherche, santé, centres d'appels...). Après avoir déterritorialisé les produits, le nouveau capitalisme déterritorialise les hommes, une fois de plus réduits au statut de marchandise.

La relocalisation est une réponse aux dégâts environnementaux et sociaux et à la destruction des équilibres locaux et régionaux générée par la mondialisation commerciale et financière. Elle permet de favoriser les circuits courts entre producteurs et consommateurs au sein de l'économie locale. Par relocalisation, nous entendons le rapprochement de la productions de biens et services au plus près du lieu de consommation.

La relocalisation de certaines activités a un objectif beaucoup plus large que de contrer les délocalisations. Précisons qu'il ne s'agit nullement de prôner le retour à l'autarcie ou à ne se satisfaire que de produits locaux. Il est évident que tous les biens et services ne pourront pas être produits à l'échelle d'un bassin de vie. En revanche, pour limiter au maximum les transports de marchandises et de personnes, pour recréer un cadre de vie actif, il est indispensable que la production de biens et de services se fasse au plus près des lieux

de résidence chaque fois que cela est possible. L'économie sociale et solidaire, les services publics, l'agriculture, le bâtiment, les services à la personne sont particulièrement adaptés à cette économie de proximité.

Dans cette perspective, la relocalisation de l'agriculture est une priorité. Les AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) ainsi que toute autre forme de rapport de proximité producteur/consommateur doivent être encouragées. Et l'accent doit être mis sur le développement de l'agriculture biologique, qui n'est plus un phénomène caractéristique des pays développés : en 2006, elle était pratiquée dans 120 pays et représentait un marché de 40 milliards de dollars¹. Hélas, la plupart des produits biologiques sont destinés à l'exportation alors que les qualités de l'agriculture biologique ne sont plus à démontrer : elle n'épuise pas les sols, pollue peu l'environnement et produit des aliments riches en nutriments.

Nous souhaitons remettre en cause la PAC. Cette politique avait été mise en œuvre dans le contexte de reconstruction d'après-guerre. Elle bénéficie aujourd'hui principalement à une agriculture intensive et polluante qui, de surcroît, ne supporte pas les coûts de sa pollution. Un moyen à la fois de relocaliser l'agriculture et de favoriser l'agriculture biologique pourrait consister en une réallocation progressive des ressources de la PAC. Ces subventions pourraient profiter à l'agriculture biologique, grâce par exemple à des aides données à la restauration collective en contrepartie de l'achat de produits bio.

¹ Rapport de la FAO (*Food and Agriculture Organization*) sur l'agriculture biologique (2007).

Le soutien à la reforestation

Le couvert forestier de la planète s'élève à près de 4 milliards d'hectares, soit environ 30 % des terres émergées. Selon le rapport 2005 de la FAO, 13 millions d'hectares disparaissent par an, créant une perte nette de 7,3 millions d'hectares si l'on tient compte des nouvelles plantations et de l'expansion naturelle des forêts existantes. Cela représente 20 000 hectares par jour, soit l'équivalent de deux fois la taille de Paris. Or les forêts sont la principale réserve de la biodiversité avec plus de 200 espèces au m² et jouent un rôle capital dans l'absorption du CO₂. Elles emmagasinent d'énormes quantités de carbone : au total, les forêts et les sols forestiers mondiaux stockent plus de mille milliards de tonnes de carbone – deux fois plus que le volume présent dans l'atmosphère – d'après les études de la FAO. La destruction des forêts, en revanche, injecte près de six milliards de tonnes de dioxyde de carbone dans l'atmosphère chaque année. Empêcher ces stocks de carbone d'être relâchés est important pour le bilan du carbone, et vital pour la conservation de l'environnement, déclare l'Organisation des Nations unies.

Si l'Europe et l'Amérique du Nord, conscients du problème, ont stoppé la déforestation, il n'en est pas de même pour l'Amérique du Sud, l'Afrique et l'Asie, qui représentent plus de 80 % des forêts primaires au monde.

Si on diminuait seulement de 20 % la déforestation mondiale, on économiserait autant que le Protocole de Kyoto en tonnes de CO₂. La déforestation est également responsable de beaucoup d'autres problèmes : déplacements de populations, désertifications et inondations, cultures intensives... L'enjeu est donc considérable.

Nous préconisons qu'à l'instar du patrimoine culturel mondial de l'Unesco, la France et l'Europe militent pour que toutes les forêts mondiales soient protégées par un organisme international type FAO et décrétées patrimoine de l'humanité. Il est donc urgent d'enrayer, voire d'inverser cette déforestation, par des aides sous contrôle international et par un processus accéléré de certification.

En France métropolitaine, on pourrait déjà envisager de reboiser 1,5 million d'hectare de terres abandonnées par l'agriculture et, plus généralement, soutenir, nationalement et localement, toutes les reforestations possibles.

Il faut également préserver les espaces naturels aptes à capter le carbone des zones urbaines. En France, 40 000 hectares sont bitumés ou bétonnés annuellement. Cette extension urbaine se traduit par une diminution de la capacité de stockage du carbone par les sols, par une diminution du potentiel de production de biomasse.

Pour une politique altermondialiste

« Dire qu'il n'y a de politique que mondiale, ce n'est pas dire que la politique ne s'intéresse pas à la condition et aux problèmes des gens là où ils vivent, où les a placés leur histoire. C'est affirmer au contraire que la citoyenneté locale a pour condition une citoyenneté mondiale active. Tout choix d'une orientation politique locale en matière économique, sociale, culturelle, institutionnelle, implique un choix cosmopolite et inversement. » (Étienne Balibar)

Les problématiques socioéconomiques et géopolitiques sont nombreuses au plan international, mais les éléments constitutifs d'une véritable *com-*

munauté internationale manquent cruellement... La planète est en effet le terrain de conflits entre États et à l'intérieur des États. La mondialisation a également profité au crime organisé et a conduit à une « corruption sans frontières ». Elle est également révélatrice des rapports de force et des comportements unilatéralistes qui conduisent notamment à l'érosion du régime de non-prolifération. Israël et la Palestine sont, depuis 50 ans, les victimes emblématiques de cette absence de véritable communauté internationale.

La mondialisation doit donc être synonyme de progrès partagé, d'enrichissement mutuel et de développement durable pour tous. Utopia refuse les inégalités d'une mondialisation qui profite à certains et dont beaucoup pâtissent.

Une véritable politique internationale, une « nouvelle organisation du monde », est nécessaire. Le XX^e siècle a connu quelques superbes utopies. La Société des Nations (SdN) a raté son objectif de donner à la terre la paix universelle après le conflit de 1914-1918. L'Organisation des Nations Unies a pris le relais en 1945. Si le risque d'un troisième conflit mondial semble écarté, qu'en est-il de la cinquantaine de conflits en cours, des 20 millions de réfugiés et quelque 100 millions de déplacés ?

Sur un autre versant d'une même internationalisation, la montée de la financiarisation de l'économie aux dépens des activités réelles et porteuses de richesse, la suprématie du libre-échange imposée par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) au détriment des règles sociales, sanitaires et environnementales, les fausses solutions libérales imposées aux pays du tiers-monde par le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale, l'incapacité de trouver des solutions au

réchauffement climatique, aux problèmes posés par les OGM ou par le clonage, ne sont que quelques exemples auxquels les États ne peuvent répondre de façon unilatérale. Le système de gouvernance économique, fondé sur le libre-échange, la libre circulation des capitaux, la prééminence des firmes multinationales, la régulation du système monétaire international via les banques centrales, génère de l'injustice et de la pauvreté, et renforce les plus forts au détriment des plus faibles.

Une nouvelle ONU, profondément réformée, peut être le premier acte d'un long combat en faveur d'une mondialisation juste et solidaire.

Concernant le Conseil de sécurité, nous refusons le *statu quo* des cinq membres permanents disposant du droit de veto et nous proposons, à côté du droit de veto qualifié (désaccord exprimé par plusieurs pays) l'ouverture du Conseil à six nouveaux membres permanents dont le Japon, l'Inde, l'Allemagne ainsi qu'un pays latino-américain, un pays africain et un pays arabe.

L'ONU doit par ailleurs dès maintenant prendre en compte les acteurs de la société civile : une Assemblée consultative mondiale dans laquelle siègeraient les représentants de ces solidarités transnationales (mouvements de femmes, mouvements de jeunesse, associations militant en faveur des droits humains et du développement...) sera mise en place.

Figurant les prémisses d'un futur gouvernement mondial, l'ONU doit chapeauter l'OMC, la Banque Mondiale et le FMI. Elle doit permettre l'indispensable réhabilitation de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), chargée de promouvoir des normes sociales internationales, des libertés syndicales et un travail décent et respectueux sur tous les continents.

Au sein de l'ONU, nous militons pour la création d'une Organisation Mondiale de l'Environnement (OME) capables de relever les défis écologiques (biodiversité, droit à un environnement sain) bien au-delà du Protocole de Kyoto. Par ailleurs, la mise en place d'un Conseil Mondial du Développement Durable (CMDD) devra assurer la primauté des droits fondamentaux, sociaux et environnementaux, dans le cadre d'une nouvelle hiérarchie des normes internationales. Cette nouvelle entité serait notamment chargée du suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)¹.

Bien évidemment, nous souhaitons réformer l'OMC, la rendre plus transparente, plus démocratique et inscrire dans ses objectifs la recherche prioritaire du respect de normes sociales (OIT/CMDD) et environnementales (OME/CMDD). Le FMI et la Banque Mondiale devront également répondre aux objectifs de lutte contre la pauvreté et de l'accès aux biens publics mondiaux (médicaments, eau, technologie...). Plus représentatives, plus légitimes, ces entités n'en seront que plus responsables.

Ces institutions internationales refondues et renouvelées devront bénéficier d'un pouvoir juridique contraignant (notamment sur les multinationales). Le droit international est la seule réponse possible et durable aux rapports de force actuels. Du droit de la coexistence au droit de la

¹ Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) sont huit objectifs que les États membres de l'ONU ont convenu d'atteindre d'ici à 2015 : réduire l'extrême pauvreté et la faim ; assurer l'éducation primaire pour tous ; promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes ; réduire la mortalité infantile ; améliorer la santé maternelle ; combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies ; assurer un environnement durable ; mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

coopération, il ne peut être que le résultat d'un renforcement de la démocratie internationale.

Renforcée, démocratisée et responsabilisée, l'ONU pourra progressivement affirmer le caractère universel de sa mission : insister sur ce qui nous rassemble et permettre le vivre-ensemble à l'échelle de la planète.

Pour une fiscalité internationale¹

La fiscalité est, avec la monnaie, un des deux piliers de la souveraineté des états. Mais les systèmes fiscaux ont été mis en place lorsqu'ils coïncidaient avec les frontières des territoires nationaux. Ils ont permis la souveraineté et l'autonomie des politiques nationales. Mais, avec la mondialisation et la libre circulation des capitaux et des transactions financières, les fiscalités des États sont mises en concurrence et les économies nationales perdent autonomie et efficacité. Les entreprises transnationales, les banques et les investisseurs, tout en utilisant également et abondamment les paradis fiscaux (50 % des flux financiers internationaux et autant pour l'activité internationale des banques), jouent avec cette concurrence afin de se soustraire au maximum à l'impôt. L'évasion fiscale, cette délinquance réservée aux riches, reste à ce jour non réprimée : elle est en effet parfaitement tolérée pour les entreprises transnationales ainsi que les hauts revenus qui peuvent être mobiles. Au détriment bien sûr des États assurant une bonne protection sociale et des services publics de qualité.

Entre 1980 et 1994, la part de la taxation des revenus du travail est passée de 35 à 40 % dans l'Union Européenne, alors que celle des revenus du capital descendait de 50 à 35 %.

¹ D'après Dominique Plihon, Jacques Cossart et Bruno Jetin d'Attac.

Trois types de taxes globales peuvent être envisagés :

- Les taxes sur les transactions financières (change et bourse) : vieille idée suggérée par Keynes en 1936, reprise par Tobin en 1978 et par Attac en 1998 pour lutter contre la spéculation financière (voire aider les pays en développement). 2 000 milliards de dollars changent de main chaque jour ouvrable, uniquement liés à la spéculation et à la recherche de profits immédiats (et donc sans aucun rapport avec l'économie réelle). Une taxe, même faible, sur ces transactions se chifferrait en centaines de milliards de dollars, soit beaucoup plus que l'aide totale aux pays en développement.

- La taxe unitaire sur les bénéficières des firmes transnationales : elle consiste à indexer et localiser la fiscalité sur le chiffre d'affaires réalisé dans chaque pays où la firme est implantée. Le taux de prélèvement serait identique pour l'ensemble des pays participant à ce système. Selon Attac, une taxation moyenne à 25 % rapporterait près de 1 000 milliards de dollars par an.

- Les taxes écologiques : nous en avons déjà évoqué certaines dans la partie consacrée au défi écologique, mais on pourrait en rajouter d'autres (sur les déchets nucléaires, l'uranium et l'armement...).

Les taxes globales suscitent toujours les mêmes critiques concernant leur faisabilité et efficacité en l'absence de gouvernance mondiale. Ces critiques ne sont pas recevables. Le rapport Landau (2004) propose plusieurs formules d'application pouvant permettre le ralliement des États les plus réticents. L'Union européenne, première puissance économique mondiale, pourrait – par son volontarisme

– montrer le chemin. L'instauration de taxes globales est une question plus politique qu'économique ou technique, et serait un bel exemple de mondialisation positive.

La dette du tiers-monde

La dette du tiers-monde est estimée à 2 800 milliards de dollars. Ce n'est pas considérable, comparé à celle des États-Unis qui est de 8 000 milliards. Mais son mécanisme actuel est tel que les pays endettés paient chaque année plus d'intérêts que leurs besoins minimaux de financement. C'est dans les années 60/70 que la dette du tiers-monde explose. Les banques occidentales incitent les pays du Sud à emprunter à des taux d'intérêt bas, tout en versant de substantielles commissions aux potentats locaux. À partir de la crise de 73, le Nord augmente encore les possibilités d'emprunts au Sud, en contrepartie de l'achat de marchandises produites au Nord.

Pour pouvoir rembourser, les pays du Sud privilégient les cultures d'exportation, qui épuisent leurs ressources naturelles et réduisent les cultures nécessaires à l'alimentation locale. Ces produits d'exportation (coton, café, cacao, sucre...) deviennent surabondants et, logiquement, les cours s'effondrent dans les années quatre-vingt. En même temps, les États-Unis augmentent leurs taux d'intérêt. Résultat : les pays endettés sont financièrement et économiquement étranglés.

En 1982, le FMI accepte de nouveaux prêts ou retards de paiement en échange des fameux « programmes d'ajustement structurel », entraînant réduction des budgets sociaux, privatisation des services publics, libéralisation... et donc paupérisation des pays et des populations. « Depuis 1970, les pays en développement ont payé l'équivalent de 85 fois la dette de cette année-là, mais ils doivent aujourd'hui 40 fois plus. Entre 1999 et 2004, le Sud a rem-

boursé en moyenne 81 Mds de dollars par an de plus que ce qu'il a reçu de nouveau prêts¹. » La dette, au Nord comme au Sud, collective ou individuelle, est au cœur du modèle économique libéral actuel. Elle permet de transférer et prélever, par les intérêts, la richesse du travail vers le patrimoine des plus riches, ceux qui peuvent prêter. Pour réduire le paiement des intérêts de la dette, on met en place des politiques de rigueur et d'austérité au Nord, et d'ajustement structurel au Sud. Toujours pour le plus grand bénéfice d'une minorité.

Voilà succinctement le mécanisme qui a abouti à l'accélération de la misère dans beaucoup de pays du Sud. Il s'agit certainement du plus vaste hold-up planétaire jamais réalisé.

Au passage, cela accélère considérablement les migrations vers le Nord, que nous prétendons vouloir combattre tout en les suscitant. Le codéveloppement passe nécessairement par la remise à plat de la dette. Ou alors c'est au mieux un vœu pieux, au pire une escroquerie.

L'argument sans cesse avancé de la corruption des élites du Sud ne tient pas : d'abord parce que pour qu'il y ait des corrompus il faut qu'il y ait des corrupteurs, et ensuite parce que la corruption et la pauvreté se nourrissent justement par la dette.

Nous nous prononçons clairement pour l'annulation totale de la dette de tous les pays du tiers-monde, dette qui à ce jour concerne essentiellement l'Afrique.

Nous rejoignons largement le CADTM (Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers-Monde), qui propose un impôt mondial sur les grandes fortunes et la suppression des paradis fiscaux. Le CETIM (Centre Europe Tiers-Monde) et le Forum Social Mondial, entre autres, ont beaucoup travaillé à rendre possible une annulation réaliste de cette

¹ Damien Millet et Éric Toussaint (présidents du CADTM), *L'autre campagne*, La Découverte, 2007.

dette. Le G7 en a annulé environ 70 milliards, sous la pression des ONG.

Pour une Europe fédérale, politique et sociale

Nous avons la force, démographiquement, technologiquement, culturellement, de bâtir l'Europe fédérale et politique comme alternative au modèle libéral.

C'est bien une Europe porteuse d'un projet de civilisation qu'il s'agit aujourd'hui de formuler. Son ambition est d'incarner l'exemple d'un autre mode de développement, en rupture avec le modèle de croissance existant.

Tant que la dominante libérale règnera au sein des 27 États membres, il y a peu de chances pour que l'Europe aille vers un mieux-disant social. En panne, elle demeure néanmoins une promesse d'un avenir meilleur. Il faut poursuivre ce projet d'intégration solidaire et relancer les chantiers tendant vers une harmonisation sociale, fiscale, environnementale entre les différents pays européens.

Ensemble, les Européens doivent vivre dans une société où l'on peut s'enorgueillir d'infrastructures partagées, qu'elles soient de santé ou d'éducation, de transport, de culture ou de loisirs. Il s'agit de démontrer à la planète qu'un espace pertinent, aussi bien dans sa démographie que dans sa géographie, peut s'organiser en harmonie avec ses citoyens et son environnement, tout en regardant vers l'avenir et en relevant les défis technologiques et sociaux.

Nous devons compléter la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne, la rendre juridiquement opposable, mettre en place un véritable droit social européen, tendre vers une fiscalité unique et à un même niveau de service public, soumettre la Banque Centrale Européenne au

contrôle du Parlement européen, réformer la PAC (Politique Agricole Commune) vers le soutien à une agriculture paysanne et nourricière efficace et respectueuse du consommateur et des milieux naturels.

Notre démarche ne peut se concevoir que dans un modèle fédéral. Ce nouvel espace politique, démocratique et citoyen, au service des droits humains et respectant l'environnement, doit promouvoir un idéal de développement durable.

Construire l'Europe fédérale

La construction de l'Europe fédérale est une fin et un moyen.

La fédération européenne sera d'abord l'union de tous les peuples d'Europe, concrétisée par la construction d'une société de paix et de prospérité, reposant sur les valeurs européennes, en un mot solidaire.

Elle sera aussi le moyen de faire de l'Europe une entité à part entière, capable d'avancer avec moins de difficultés, notamment vers une Europe sociale, et d'agir avec efficacité au sein de la communauté internationale. Cette fédération existera au travers de ses institutions, mais également grâce aux moyens et aux compétences dont elle disposera.

Le député européen doit devenir dans l'esprit des citoyens un représentant aussi légitime que le député national. Pour cela, nous souhaitons instaurer un double mode d'élection des députés européens. Après avoir généralisé le principe des circonscriptions régionales au sein de chaque État, il serait procédé à une élection par liste à la proportionnelle. 80 % des députés seraient élus au sein des États et 20 % par l'ensemble de l'Union. Cela ferait naître de véritables mouvements politiques européens avec des programmes transnationaux.

Ce mode d'élection permettra à la fois de rapprocher les parlementaires européens des citoyens, de faire émerger une véritable opinion publique européenne, et de rendre les débats pré-électoraux réellement européens. Le Parlement, Chambre des peuples d'Europe, sera ainsi légitimé à avoir la capacité pleine et entière de l'initiative des lois européennes.

Dans la perspective d'une fédération européenne, nous souhaitons transformer le fonctionnement et les compétences actuelles du Conseil de l'Union européenne. Nous proposons qu'il devienne, à côté du Parlement européen, la deuxième Chambre de l'Union européenne. Ressemblant à un Sénat, il sera composé de représentants des États qui siègeront en permanence et seront nommés selon des procédures propres à chaque pays avec la garantie d'une participation étroite des parlements nationaux et/ou des régions disposant de compétences législatives au plan national, ce qui est le cas dans certains pays. Cela garantira un fonctionnement libre de la Commission. Et cela permettra une participation effective et plus démocratique des États dans l'élaboration de la loi et dans le contrôle de la Commission. En ce sens, l'Europe des régions nous paraît la plus à même de répondre à cette exigence de démocratie ayant pour corollaire le principe de subsidiarité (la responsabilité d'une action publique, lorsqu'elle est nécessaire, doit être allouée à la plus petite entité capable de résoudre le problème d'elle-même). Pour ce faire, la place accordée au Comité des régions (la voix des collectivités territoriales au sein de l'Union, organe consultatif actuellement) est à redéfinir.

La Commission européenne, qui incarne aujourd'hui l'intérêt propre de l'Union, deviendrait un véritable gouvernement européen. Notre choix est celui d'une Commission politiquement respon-

sable, cohérente dans sa composition et assumant une politique claire. Dans cette optique, le président de la Commission devra être le chef de file de la coalition ayant gagné les élections européennes. Il sera alors seul responsable du nombre et du choix des commissaires, choisis parmi les parlementaires européens. Ce gouvernement européen devra être investi par le Parlement et recevoir l'aval d'un Comité (Conseil) des régions transformé.

Cette Europe fédérale s'appuiera sur une fiscalité européenne pour le financement de ses compétences – défense, affaires étrangères, interventions structurelles – à travers notamment un impôt sur les sociétés harmonisé.

La souveraineté alimentaire et les OGM

Pour une souveraineté alimentaire

« L'agriculture mondiale a la capacité de nourrir 12 milliards d'êtres humains alors que nous ne sommes que 6,2 milliards. Ça signifie que, pour la première fois dans l'histoire du monde, la faim n'est pas une fatalité : un enfant qui meurt faute de nourriture est un enfant assassiné. » (Jean Ziegler, rapporteur des Nations unies pour le droit à l'alimentation))

Comment peut-on accepter que plus de 840 millions de personnes souffrent encore aujourd'hui de sous-alimentation dans le monde, que chaque jour 36 000 d'entre elles meurent de faim ou des conséquences de la pollution de l'eau ? Notre planète peut nourrir l'ensemble de ses habitants. Un comble, ceux qui ont faim sont des agriculteurs ou d'anciens agriculteurs. Sur 1,3 milliard de paysans, 1 milliard n'ont pas d'outils mécanisés pour cultiver leurs terres. Ce qui entraîne des écarts de production brute de 1 à 200 entre un agriculteur

des pays riches et un paysan des pays pauvres. Les pays du Nord, tout en protégeant largement leur agriculture, demandent aux pays du Sud toujours plus de libéralisation et d'ouverture de leur marché : 365 milliards de dollars de subventions ont été versés en 2006 aux producteurs agricoles du Nord, soit 1 milliard par jour. Les pays du Sud doivent alors faire face à l'entrée sur leur marché de produits vendus très en dessous de leur coût de production au détriment des productions locales nourricières.

Les organisations internationales conditionnent régulièrement leurs prêts à une libéralisation forcée des marchés. En même temps, ce phénomène se double d'une spécialisation de certains pays vers une mono-agriculture, tout entière orientée vers l'exportation et donc directement dépendante des pays du Nord. De gigantesques sociétés transnationales exercent un véritable pouvoir sur certains segments de la chaîne alimentaire en contrôlant les semences, la production, la distribution, la commercialisation et les prix. Dix sociétés contrôlent ainsi un tiers du marché des semences. Ces sociétés ont investi des milliards de dollars dans des technologies qui empêchent les semences de se régénérer, et obligent donc chaque année les agriculteurs à en acheter de nouvelles au prix qui leur est fixé. La sécurité alimentaire de toute la surface du globe est alors menacée par ce type de fonctionnement, car elle a conduit à une disparition de 75 % de la diversité agricole mondiale au cours du siècle dernier.

Face à ce constat dramatique, la « société civile » a construit une première réponse à l'échelle de notre planète. Avec d'autres mouvements altermondialistes, nous défendons le concept de « souveraineté alimentaire » présenté

en 1996 par Via Campesina. Ce mouvement social et paysan international des petites exploitations familiales est aujourd'hui mondialement reconnu et même repris par Jean Ziegler, rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation.

Plus de 400 ONG mondiales ont élaboré en commun une définition claire et percutante : « La souveraineté alimentaire est le droit des peuples, des communautés et des pays de définir, dans les domaines de l'agriculture, du travail, de la pêche, de l'alimentation et de la gestion foncière, des politiques écologiquement, socialement, économiquement et culturellement adaptées à leur situation unique. Elle comprend le droit à l'alimentation et à la production d'aliments, ce qui signifie que tous les peuples ont le droit à des aliments sûrs, nutritifs et culturellement appropriés et aux moyens de les produire et doivent avoir la capacité de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs sociétés. »

Cette définition confère donc des droits à chaque pays qui peut protéger sa production interne afin de devenir autonome.

Pour ce faire, nous rejoignons les grandes orientations de Via Campesina qui sont les suivantes :

Nous proposons que les subventions aux agriculteurs du Nord ne portent que sur les produits qui ne seront pas exportés. De manière plus approfondie, nous faisons nôtres les propositions consistant à :

- Donner la priorité à la production par les exploitations paysannes et familiales de denrées pour les marchés intérieurs et locaux, selon des systèmes de production diversifiés et écologiques ;
- Veiller à ce que les agriculteurs reçoivent le juste prix pour leur production, afin de protéger les marchés intérieurs des importations à bas prix relevant du dumping ;

- Garantir l'accès à la terre, à l'eau, aux forêts, aux zones de pêche et aux autres ressources à la faveur d'une véritable redistribution ;
- Reconnaître et promouvoir le rôle des femmes dans la production de denrées alimentaires et veiller à ce qu'elles aient un accès équitable aux ressources productives et qu'elles en aient la maîtrise ;
- Veiller à ce que les communautés aient le contrôle des ressources productives, par opposition à l'acquisition par des sociétés des terres, de l'eau, des ressources génétiques et d'autres ressources ;
- Protéger les semences, base de la nourriture et de la vie elle-même, et veiller à ce que les agriculteurs puissent les échanger et les utiliser librement, ce qui suppose le refus des brevets sur la vie et l'adoption d'un moratoire sur les cultures génétiquement modifiées ;
- Investir des fonds publics à l'appui des activités productives des familles et des communautés, en mettant l'accent sur l'autonomisation, le contrôle local et la production de nourriture pour la population et les marchés locaux.

Cette souveraineté alimentaire ne peut se concevoir que si l'humanité se tourne enfin et résolument vers une mondialisation solidaire.

Les OGM : un scandale révélateur

Notre engagement altermondialiste passe par un combat emblématique d'un monde libéral qui marchandise le vivant et met en danger l'équilibre naturel : celui des OGM.

Si l'essor du génie génétique dans les années quatre-vingt permet la modification de l'informa-

tion génétique des organismes vivants, il rend aussi possible le brevetage de ces mêmes organismes vivants. C'est sur ces organismes à l'information génétique modifiée (OGM) que seront déposés les premiers brevets sur le vivant, dès 1980 aux États-Unis, avec l'autorisation du dépôt d'un brevet sur une bactérie.

Le système des brevets s'étend alors peu à peu à l'ensemble des organismes vivants (animaux, végétaux, etc.). Si l'identification d'un gène ou d'une séquence génétique est considérée comme une découverte (non brevetable), la mise en évidence de sa fonction est considérée comme une invention et permet à ce titre le dépôt d'un brevet. Par un tour de passe-passe sémantique, les brevets ont ainsi été détournés de leur vocation initiale et la maîtrise de l'information génétique n'est plus assurée. Aujourd'hui, aux États-Unis, 70 % du maïs et du soja sont modifiés génétiquement.

Nos positions sont claires :

La culture des OGM assujettit les agriculteurs, dont la production est contrôlée en amont et en aval par les firmes agrochimiques

Les premiers clients des firmes agrochimiques et semencières restent les agriculteurs. À travers le monde, ils sont près de 1,3 milliard : un marché gigantesque, notamment dans certains pays où la population agricole représente encore plus de 50 % de la population active. Les stratégies déployées sur tous les continents par les agents et filiales de ces firmes, avec parfois l'appui des autorités nationales de certains pays en développement, visent purement et simplement à assujettir les agriculteurs en les mettant à leur service. La semence est la base de toute activité agricole¹.

¹ Voir notamment les actions de l'association Kokopelli.

Avec la semence transgénique dont le fruit est parfois volontairement stérile, les semenciers contrôlent l'amont et l'aval de la production.

Les OGM ne résolvent pas le problème de la faim dans le monde

La faim et le défaut de souveraineté alimentaire sont d'abord liés au fonctionnement du système capitaliste qui organise la production, l'accès à l'alimentation et sa distribution. Par ailleurs, les OGM proposés sont destinés quasi exclusivement à l'exportation ou à l'alimentation du bétail et sont conçus pour exprimer leur potentiel de production dans les conditions d'une agriculture industrielle qui utilise généralement beaucoup d'intrants (engrais et pesticides). La promotion des OGM n'améliore donc en rien la couverture des besoins alimentaires essentiels des populations les plus exposées à la faim, tout en menaçant l'environnement.

La double filière OGM et sans OGM est illusoire

La mise en place d'une filière sans OGM revient à admettre une filière OGM et les risques de transfert d'une filière à l'autre (pollutions génétiques, mélange lors des manipulations et sur les chaînes de conditionnement...). L'absence d'évaluations sérieuses et de connaissances sur les risques pour la santé et l'environnement, l'impossibilité de confiner et tracer les productions ou encore les coûts qu'engendre son contrôle poussé rendent illégitime la création d'une filière OGM. De surcroît, une telle filière serait d'autant plus impérialiste qu'elle détruirait par exemple toute possibilité de culture biologique à proximité.

Les OGM présentent des risques pour la santé et l'environnement

Les manipulations génétiques induisent des changements dans le fonctionnement des plantes et pro-

voquent la synthèse de nouveaux composés potentiellement toxiques dans l'alimentation, ainsi que la dissémination à grande échelle de gènes de résistance, notamment à des antibiotiques couramment utilisés en santé humaine et animale. Par ailleurs, les contrôles de toxicité ou les tests d'allergie sur les aliments issus d'OGM sont le plus souvent incomplets, voire inexistantes. La plupart des plantes transgéniques commercialisées sont conçues pour produire ou tolérer des pesticides et des insecticides. Les résidus de ces pesticides sont donc susceptibles de s'accumuler dans la chaîne alimentaire et d'avoir des effets toxiques à long terme. De plus, les pollutions génétiques favorisent l'apparition de nouvelles espèces envahissantes (véritable menace pour la biodiversité) ou se transmettent aux bactéries du sol.

Nous proposons des actions proches de celles proposées par la Confédération Paysanne, soit :

L'interdiction du brevetage du vivant : patrimoine inaliénable et commun de l'humanité;

Un moratoire immédiat sur la commercialisation et la mise en culture des OGM;

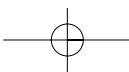
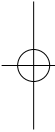
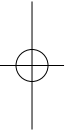
L'arrêt de tous les essais et cultures en milieu ouvert en Europe (sauf expériences en milieu confiné);

La prise en compte et un débat public autour des travaux d'évaluations indépendants;

L'étiquetage et la traçabilité obligatoires sur tous les produits agroalimentaires. Un régime de responsabilité spécifique aux OGM permettant de poursuivre les auteurs des contaminations (financièrement et juridiquement);

Une recherche publique forte, pluridisciplinaire et indépendante;

Une taxation ou tout autre dispositif permettant d'assurer la protection des productions de qualité, bio et issus de l'agriculture paysanne et nourricière.



-3-

Pour un élargissement des droits fondamentaux

L'objectif de toute société devrait être de permettre à chacun de ses membres de s'épanouir et de devenir des citoyens éclairés et libres qui agissent sur le présent et la démocratie, qui s'investissent dans la vie de la cité, qui participent équitablement à l'effort de production des biens et des savoirs... Sans accès aux droits fondamentaux, comment peut-on véritablement exercer sa citoyenneté? La satisfaction de l'ensemble de ces besoins est donc un préalable inconditionnel que la société doit garantir à chacun.

Or, aujourd'hui, l'individu gagne le droit d'exister s'il participe et soutient la logique dominante qui, avec cohérence, associe (ou veut associer) un droit à chaque devoir. Cette logique n'est pas la nôtre.

Dans la société que nous voulons construire, il existera des droits liés à l'individu du seul fait de son existence, sans considération de « mérite », de statut social ou de nationalité. Ces droits sont ceux qui président à la fois à l'épanouissement du citoyen et de la collectivité. Construire et garantir ces droits relèvent d'une exigence éthique et humaniste, fondatrice du « vivre-ensemble » et

indépendante du sexe, de l'âge ou de la catégorie sociale (même si chaque catégorie sociale doit contribuer à la mesure de ses moyens au financement de ces droits).

Ces droits inaliénables, inconditionnels et universels peuvent se diviser en cinq catégories : la santé, l'accès à un minimum de ressources, l'éducation, la culture, le respect de la vie privée.

Ils ne constituent, au fond, qu'une résurgence et une traduction extensive des principes qui fondent la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée et proclamée le 10 décembre 1948 par l'Assemblée générale des Nations unies, déclaration largement ignorée, y compris dans les États les plus « développés » :

Article XXII : « Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale ; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national et à la coopération internationale, compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays. »

Article XXV-1 : « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté. »

Le droit à accéder à un minimum de ressources

« Vous voulez les misérables secourus, moi je veux la misère supprimer. » (Victor Hugo)

L'accès minimum à un certain nombre de biens et de services relève d'une logique d'humanité. Les droits fondamentaux doivent inclure des ressources matérielles permettant la lutte contre l'exclusion et l'indépendance des individus vis-à-vis des pressions que le système économique exerce sur eux.

Pour un revenu universel d'existence

Le problème majeur auquel est confrontée la société humaine n'est pas tant la production de richesse que la nature et la destination de la richesse produite, et partant, le lien social entre les individus. Le revenu d'existence, ou allocation universelle de revenu répond à notre exigence de justice sociale. Il permet de se dégager de l'aliénation à la valeur travail et de répondre aux besoins fondamentaux.

Dans son acception la plus large, l'allocation universelle consiste en un versement social distribué de façon égalitaire et inconditionnelle à tous les citoyens. C'est suivant cette acception que nous parlerons ici indifféremment de revenu d'existence ou d'allocation universelle de revenu.

L'allocation universelle est une mensualité égale pour tous, versée de la naissance à la mort, due à chacun en tant qu'héritier légitime de la richesse accumulée par les générations antérieures, qu'il contribue à enrichir par ses activités tout au long de sa vie. Cette mensualité est individuelle, inconditionnelle, inaliénable et cumulable avec tout autre revenu. Elle crée un lien de solidarité indis-

pensable entre tous les membres du corps social. Enfin, l'allocation universelle implique la dissociation entre travail et revenu.

Instaurer l'allocation universelle, ce n'est pas tenter de corriger les effets du néolibéralisme ou de secourir les plus démunis, c'est remettre fondamentalement en cause la logique capitaliste et chercher un autre mode d'organisation sociale.

L'instauration du revenu d'existence se heurte à deux blocages principaux :

- un blocage culturel, conventionnel et sociétal qui empêche d'imaginer un revenu perçu sans la contrepartie d'un travail,
- un blocage intellectuel qui empêche de voir comment l'instauration d'un droit inconditionnel au revenu peut entraîner la restauration d'un droit au travail librement consenti, respectueux de chacun et de tous.

L'échec patent des différentes politiques de lutte contre le chômage et de « réduction de la fracture sociale » montre combien il est impossible de lutter contre les inégalités, le chômage et la misère sans remettre en cause le système actuel.

Opter pour le revenu d'existence, c'est refuser l'accroissement des inégalités sociales. C'est cesser de dépendre, pour son intégration économique et sociale, du statut lié au travail salarié. C'est vouloir la désaliénation de l'Homme, c'est permettre à d'autres moyens d'expression individuels ou collectifs de se libérer, c'est aller vers une société du travail choisi qui porte en elle plus d'humanité, moins de tensions.

Au-delà du débat sur le montant d'un tel revenu, qui n'est pas tranché, les principes essentiels du revenu d'existence pourraient être les suivants :

- L'universalité, sans plafond de ressources, mais impossible donc récupérée intégralement sur les revenus élevés.
- Le caractère individuel, par opposition à une prestation par foyer, qui est liée à la composition du ménage et instaure des droits iniques liés au statut de conjoint ou parent.
- L'inconditionnalité, c'est-à-dire le découplage de quelque forme de contrepartie que ce soit : travail salarié ou non, projet d'insertion formation, éducation.
- Le caractère cumulable avec les revenus du travail, sans dégressivité autre que celle du système fiscal en vigueur.
- Le caractère liquide de ce revenu, donc non affecté (comme les prestations en nature) et d'utilisation totalement libre.
- Le caractère insaisissable sur les comptes bancaires.

Techniquement, même si nombre de questions demeurent, il existe des solutions pour financer une allocation universelle :

- Donner la priorité aux questions sociales dans la distribution du budget de l'État.
- Accompagner l'application de l'allocation universelle d'une refonte du système fiscal actuel qui, par les prélèvements sociaux, fonde notre système de solidarité (retraite, santé, chômage) sur le salariat.
- Faire entrer l'allocation universelle dans la composition du revenu imposable global, augmentant ainsi la recette fiscale globale. Ceux qui auront l'allocation universelle comme unique revenu ne seront pas soumis à l'impôt. En revanche, les revenus les plus élevés la reverseront en quasi-totalité.

Il existe d'autres mesures qu'il serait trop long de développer ici, sur lesquelles de nombreux économistes (par exemple Philippe Van Parijs, Yoland Bresson, Yann Moulier-Boutang, Alain Caillé) ont fondé leurs travaux¹.

Selon eux, le revenu d'existence est réalisable immédiatement dans les pays européens, en quittant la logique de l'assistance pour une réelle réintégration des exclus. En baissant la pression du chômage et de la misère, c'est la situation de tous les salariés qui en serait améliorée.

Permettant à tous les citoyens de disposer d'un revenu permettant de couvrir les besoins fondamentaux, accompagnant un nouveau modèle de développement, le revenu d'existence permettrait de donner une égale dignité à tous les choix d'existence et favoriserait l'émergence d'un « tiers secteur » regroupant tout un pan d'activités aujourd'hui délaissées par l'économie de marché, car situées hors de la sphère marchande.

Une couverture logement universelle

Une Couverture Logement Universelle (CLU) doit être instaurée, à l'image de ce qui se met en place dans d'autres régions (comme l'Écosse et son Housing Act, voté en 2003). La CLU (ou droit opposable au logement) pourrait garantir à chacun un logement décent tout en donnant un certain nombre d'assurances aux bailleurs sociaux. Elle devra bien évidemment être assortie d'un plan massif de construction de logements sociaux qui garantissent une vraie mixité sociale et, pour cela, clarifier les responsabilités locales et nationales.

Nous proposons également la mise en place d'une obligation de mixité sociale dans les pro-

¹ Voir les travaux du BIEN (Basic Income European Network).

grammes immobiliers. Cette mixité pourra également s'appuyer sur une loi rendant « potentiellement social » tout appartement se libérant (l'État complétant le financement du bail)¹.

Rappelons que 70 % des foyers répondent aux conditions de ressources requises pour accéder à un logement social avec 48 % à Paris, plus de 70 % en Languedoc-Roussillon, et jusqu'à 85 % dans certains DOM².

La question du logement devra enfin s'insérer dans une logique d'ensemble en insistant davantage sur la nécessaire coordination au niveau des structures d'aide médicale et d'aide sociale.

Une amélioration de l'environnement de vie des banlieues populaires devra être entreprise en soutenant notamment le développement des activités associatives, citoyennes et économiques, du commerce de proximité et des transports.

Accès minimum gratuit à l'eau, à l'énergie et aux télécommunications

Un logement décent assuré pour tous n'est évidemment pas suffisant. L'accès à un minimum de ressources en nature doit également être assuré pour tous. Les premières tranches de consommation d'eau, d'électricité et de certains services de télécommunications essentiels doivent être considérées comme des biens fondamentaux garantis par la collectivité, indépendamment des situations financières ou sociales des individus.

Le financement de ces droits sera essentiellement assuré par une surfacturation progressive des tranches situées au-dessus de ce minimum. Le calcul sera fait de manière à ce que les gros consom-

¹ Marie-Hélène Bacqué et Jean-Pierre Lévy, *L'autre campagne...*

² Source INSEE.

mateurs, privés ou entreprises, paient pour les plus sobres ou les plus démunis, ce qui ne serait que justice. De plus, un tel système inciterait chacun à réduire ses consommations énergétiques et de ressources naturelles. De manière générale, la gestion publique, démocratique et transparente des ressources et de ces droits apparaît indispensable.

Un « plan Marshall » de travaux de rénovation et d'isolation de l'habitat favorisant les économies d'énergies¹, qui ciblera en priorité les HLM et les habitations des classes populaires, accompagnera le développement de ces droits afin que les tranches de consommation offerte soient quantitativement faibles tout en correspondant à l'ensemble des usages essentiels.

Ressources minimum en matière d'électricité, d'eau et de télécommunications : quelques ordres de grandeur

À titre d'illustration, en matière d'électricité, la consommation moyenne par habitant est de 2 500 kWh/habitant. Prenons l'hypothèse que le tiers de cette consommation soit gratuite pour tous (soit environ 850 kWh/habitant), que les 850 kWh suivants soient facturés au prix actuel, et que le prix des tranches supérieures aux 1 700 kWh augmente progressivement afin de compenser la gratuité des 850 premiers. Dans ce cas, le consommateur moyen voit sa facture inchangée, sans alourdir la charge de l'État ou des collectivités locales. Un consommateur qui consomme moins d'électricité que la moyenne voit sa facture baisser par rapport à la situation actuelle et un gros consommateur voit sa facture augmenter. La mesure pourrait être envisagée sans jamais faire appel aux fonds publics, déjà mis à contribution pour environ 500 000 ménages qui sont dans l'in-

¹ Cf. le scénario Négawatt.

capacité de payer leurs factures. De même, en matière d'eau, la consommation domestique en France est d'environ 165 litres par habitant et par jour, pour un coût moyen annuel de 177 euros environ, selon l'Institut Français de l'Environnement. Dans le même esprit que le programme des Verts, nous proposerions que soient accordés gratuitement les 50 premiers litres, les 50 litres au-dessus restant au tarif actuel, et l'excédent augmentant progressivement afin de compenser la gratuité des 50 premiers litres. Pour l'eau, plus encore que pour l'électricité, mettre en application cette mesure peut être considérée comme une urgence humanitaire. Enfin, en matière de télécommunications, les premiers 512 kbits/s sur réseaux fixes pourraient constituer, sur le même principe, une tranche gratuite. Contrairement aux tranches gratuites d'électricité qui devront baisser pour tenir compte des gains d'efficacité et de rendement énergétique, la tranche d'accès gratuit à Internet devra être progressivement étendue pour tenir compte de l'évolution du minimum de besoins légitimes de communications.

Vers la gratuité des transports collectifs urbains et périurbains

La mobilité constitue un droit fondamental, parce qu'elle conditionne notre rapport aux autres, et plus généralement notre rapport à la collectivité. Une société riche est donc une société qui permet aux individus de se déplacer indépendamment de leur statut social, de leur activité productive ou de leur projet de vie.

Concrètement, le droit à la mobilité peut s'entendre comme la gratuité des transports collectifs publics au sein des communes et des associations de communes.

La gratuité et le fort développement des trans-

ports collectifs au sein des communes et des associations de communes constituent un enjeu environnemental majeur, et doivent s'accompagner d'une politique volontariste de réduction des transports individuels motorisés.

Il est urgent d'agir sur les modes de transport pour réduire les nombreux problèmes inhérents à ce secteur : hausse des prix et disparition programmée du pétrole, pollutions, embouteillages, poids dans le budget des ménages (15 %), insécurité routière, effet de serre... Les politiques des déplacements dans la vie quotidienne ainsi que l'aménagement du territoire doivent être entièrement repensés.

Comme il n'est pas souhaitable de réduire par la contrainte la mobilité de nos concitoyens ou de pénaliser les plus modestes qui habitent loin de leur lieu de travail, nous proposons un vaste plan d'extension des transports en commun, ainsi que la mise en place progressive de la gratuité de ceux-ci pour tous. L'objectif étant bien sûr de limiter au maximum l'usage de la voiture individuelle.

Ce n'est nullement une utopie coûteuse. Ce dispositif existe à Hasselt en Flandre depuis 1997 et quelques villes en France (Châteauroux depuis 2001, Gap, mais aussi Vitré et Compiègne) l'ont expérimenté. Le surcoût reste très faible au vu des enjeux, car à ce jour les collectivités financent 75 % en moyenne de ces transports. Ce coût supplémentaire pourrait être couvert :

- par le rétablissement d'une vignette automobile au prix variable en fonction des émissions de CO₂ du véhicule,
- par les entreprises, qui pour les plus grandes contribuent déjà aux coûts de déplacement de leurs salariés,

– par une taxe carbone pour les transports de marchandises, diminuant ainsi la part des collectivités locales.

En attendant que ces mesures soient prises au niveau national, un référendum populaire pourrait être initié au niveau de chaque ville, département, région, afin de laisser les citoyens s'exprimer localement sur ce sujet.

Le droit à la santé

Pris littéralement, le droit à la santé n'existe évidemment pas. Etre en bonne santé est indépendant du droit. Ici, la notion de « droit à la santé » renvoie au droit de chaque individu de bénéficier du meilleur état de santé possible. Il signifie que l'individu a droit à un ensemble de mesures relatives à la prévention de la maladie et au traitement du patient, mais aussi à ce que l'État s'abstienne de tout acte qui pourrait mettre en danger sa santé.

Le droit à la santé, c'est finalement le droit aux soins, à la prévention, mais aussi à la sécurité sanitaire.

Le caractère inconditionnel et universel du droit à la santé est d'abord une question de justice et de fraternité. Parce qu'il n'est pas acceptable d'être pris en charge médicalement en fonction des montants que l'on a été en mesure de placer dans une assurance santé, nous réaffirmons notre opposition à tout système assurantiel en matière médicale, et notre attachement à une complète mutualisation des risques de santé. Les citoyens doivent en

effet cotiser en fonction de leurs moyens, et être couverts en fonction de leurs besoins, indépendamment de toute autre considération économique ou sociale.

Vers une prise en charge universelle des soins par un pôle public

En France, seules 75 % des dépenses de santé sont prises en charge par les régimes d'assurance maladie obligatoire, le reste relevant des organismes de couverture complémentaire facultatifs ou de la prise en charge directe par le malade. Malgré l'instauration de la Couverture Maladie Universelle (CMU), qui reste un progrès et un acquis majeur (avec 4.5 millions de bénéficiaires), environ 6 millions de personnes ne sont pas couvertes par une assurance maladie complémentaire. De plus, il existe de très fortes disparités entre les mutuelles qui évoluent dans un marché fortement concurrentiel. Les inégalités face aux coûts d'accès à telle ou telle mutuelle deviennent considérables. Pour 27 % des bénéficiaires de complémentaires, le niveau de remboursement pour les soins d'optique ou dentaires est très faible.

Force est de constater que ces droits fondamentaux ne sont pas acquis, pour des raisons de capacités financières et surtout pour des raisons de choix (le développement d'un marché privé de l'assurance) ou de priorité politiques.

L'argument financier, s'il ne peut être ignoré, ne peut pas remettre en cause le principe d'accès inconditionnel et universel à la santé que nous défendons. Parce que la vie humaine ne peut pas avoir de prix, et parce que les droits à la santé constituent une pierre angulaire du « vivre-

ensemble », ceux-ci, plus que tous les autres droits fondamentaux, doivent bénéficier d'un effort collectif particulier.

Nous proposons une couverture médicale qui remboursera l'ensemble des soins et dispensera les patients des avances de frais. Elle consistera en une assurance maladie universelle. Elle sera unique, uniforme, obligatoire et remplacera la multiplicité des systèmes d'assurances maladie (obligatoires et/ou complémentaires). L'accès aux soins ne devra pas être un revenu différé du travail. L'impôt se substituera donc au financement par les cotisations sociales. Dans cette optique, le contrôle et la gestion des organismes de protection sociale doivent être totalement réorganisés. Nous plaidons pour que ceux-ci soient conjointement assumés par le Parlement et un organe représentatif de la société civile.

Par ailleurs, si le droit à la santé, comme celui à l'éducation, est un droit essentiellement financé sur fonds publics, comment expliquer que le système de santé, à la différence du système éducatif, soit composé d'un secteur libéral hypertrophié? Pourquoi les médecins et personnels de santé ne sont-ils pas, comme dans l'Éducation Nationale, essentiellement des membres de la fonction publique? Que l'on considère les modes de rémunération, la répartition géographique des activités, les missions ou le financement du système de santé, il apparaîtrait juste, utile et nécessaire pour les médecins, les patients et les contribuables de créer progressivement un corps étendu d'État de la fonction médicale. Ce corps intégrerait l'ensemble de la profession (médecins, pharmaciens, dentistes, infirmières, professions paramédicales, industrie pharmaceutique...) autour d'un service public de la santé, qui ne devra pas remettre en cause le choix de son médecin.

Au plan national ou communautaire, le système de santé doit constituer un véritable service public. Dans ce contexte, les dépassements d'honoraires ne doivent pas être autorisés et la répartition du corps médical sur le territoire doit être centralisée. L'ensemble du secteur de la santé doit faire l'objet d'une régulation efficace, notamment en termes d'égalité d'accès et de liberté de choix. Dans le cadre du service public de la santé, nous devons réaffirmer la priorité à l'hôpital, garant d'un service pour tous et de qualité. Les moyens accordés à l'hôpital devront être considérablement augmentés. Enfin, pourrait être demandé à chaque praticien de participer, au moins à mi-temps, à l'effort de soin hospitalier, lieu d'excellence de la recherche médicale, de sa mise en application et de son enseignement, propice à la formation continue¹.

Le droit à la prévention et à une médication raisonnée

Une attention particulière sera mise sur la prévention. En effet, dans de nombreux systèmes médicaux, à l'image du système français, les questions médicales sont centrées sur les soins plutôt que sur la prévention des maladies. Une explication de ce phénomène réside dans le mode de rémunération des médecins : une rémunération « à l'acte » conduit à un développement du nombre de consultations et d'actes médicaux ainsi qu'à une prescription parfois excessive de médicaments.

Il convient non seulement de donner un accès gratuit aux soins, mais aussi de repenser notre système médical pour favoriser la prévention, ainsi

¹ Florence Veber, *L'Autre Campagne*, La Découverte, 2007.

qu'une médication plus attentive, raisonnée et finalement plus efficace. Cette transformation peut être pour partie accomplie en privilégiant un paiement forfaitaire du médecin en fonction du nombre de patients suivis. Par des politiques volontaristes en matière d'organisation du système médical, le système contribuera donc aussi à réduire les contraintes financières qui pèsent sur lui, sans pour autant s'appuyer sur une maîtrise comptable (et donc forcément injuste) des dépenses.

A contrario, les laboratoires pharmaceutiques, dans une course aux brevets et à la rentabilité financière, n'hésitent pas à mettre sur le marché des produits sans réaliser tous les tests nécessaires en matière de dangerosité. Des médicaments nouveaux (à l'image du Vioxx, en France) peuvent ainsi se révéler dangereux, peu efficaces et bien plus chers que des médicaments antérieurs, pourtant plus efficaces et moins dangereux. Le peu d'indépendance des publications scientifiques, le lobbying de l'industrie pharmaceutique et le manque de moyens ou de volonté des pouvoirs publics face à ces laboratoires, est une source de dépenses importantes et de prises de risques inutiles.

Il convient donc de renforcer le contrôle de l'efficacité des médicaments, de limiter leur publicité ou encore de contrôler les relations entre l'industrie et le monde médical. Un contrôle des orientations prises par les recherches privées devra être mis en place (notamment pour les fonds tirés des médicaments remboursés par la sécurité sociale). Ce contrôle pourra s'appuyer sur les revues médicales indépendantes soutenues par la puissance publique, les syndicats, les mutuelles et les associations de patients. Il conviendra également de

développer une recherche publique forte dans le domaine du médicament (ce que font déjà les États-Unis à travers leurs National Institutes of Health). Cette recherche, dotée de nouveaux modes de financement, devra être coordonnée au plan international, conformément aux attentes de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

L'exemple précurseur des « médecins référents »

Une part modeste de ces changements a été expérimentée en France par le réseau des « médecins référents » (à ne pas confondre avec les « médecins traitants » de la réforme Douste-Blazy), avec des résultats encourageants, avant d'être abandonnée pour des raisons politiques, au détriment des patients. Les 8 000 médecins généralistes participant à ce réseau se sont engagés à participer à davantage de campagnes de dépistage et de prévention, à accorder une attention et un temps plus important aux patients et, plus généralement, à respecter une charte incluant notamment un seuil maximal annuel d'activité, le respect des tarifs conventionnels, la dispense d'avance de frais afin que tous puissent avoir égal accès aux soins, la tenue d'un dossier médical informatisé, la prescription de médicaments en fonction des recommandations de bonne pratique et des référentiels et, quand ils existent, sous forme de génériques, ou encore l'engagement de se former indépendamment de l'industrie pharmaceutique et d'accepter l'évaluation des pratiques. Ces médecins, qui ont en effet signé un partenariat avec les caisses d'assurance-maladie pour un paiement partiellement forfaitisé, ont non seulement offert une excellente qualité de soins, mais ont également permis une économie de 20 000 euros par an et par médecin pour les caisses d'assurance maladie¹.

¹ www.amedref.org

L'accès aux médicaments

Au niveau international, les conditions d'accès aux soins (et en particulier aux médicaments) par les pays les plus pauvres doivent être redéfinies. Il s'agit de permettre à ces pays de produire ou d'acheter des médicaments génériques, même lorsque les brevets ne sont pas tombés dans le domaine public, sans craindre des mesures de rétorsion.

Dans tous les cas, les principes de brevetabilité devront être différenciés (notamment en termes de durée et de protection) en fonction :

- de la nature de l'invention (afin de tenir compte des moyens engagés et de son intérêt social);
- du niveau de développement des pays. En particulier, les instances internationales devront être dotées de compétences afin de limiter les pressions que les pays détenteurs de brevets pourraient faire subir aux pays en développement. Une liste de pays pourrait être établie pour lesquels les laboratoires pharmaceutiques auraient interdiction de vendre leurs médicaments au prix fort et obligation de les fournir au coût marginal de production.
- des intérêts de premier ordre en matière sociale, sanitaire ou environnementale. Sur décision judiciaire ou sur la base de décrets, l'autorisation d'utiliser un brevet pourra être accordée.

Les missions de l'Office Européen des Brevets (OEB) devront s'étendre afin d'évaluer la liberté de recherche et l'exploitation des brevets et de favoriser la mise en commun des technologies de base. Les accords négociés à l'OMC en matière de propriété intellectuelle (ADPIC) doivent être

dénoncés et renégociés sur ces différents points et, en particulier, en matière d'accès des pays pauvres aux médicaments.

Parallèlement à ces mesures, Utopia défend une politique d'investissement massif au niveau européen dans la recherche publique sur les biotechnologies et sur les médicaments, en associant à ces travaux les pays démocratiques du Sud. Ceci permettrait un transfert progressif de technologies et de savoir-faire, pour développer des médicaments spécifiques aux problèmes de ces pays. Un droit à une médecine identique pour tous suppose en effet que des recherches soient aussi menées sur les maladies rares et sur les maladies des pays pauvres. Les pays riches devront avoir pour obligation de coopérer pour financer des recherches publiques dans ce domaine. Utopia souhaite également que soient créées les conditions d'un dialogue entre la société civile et les scientifiques, afin de décider des priorités en matière de recherche. Enfin, l'élaboration de propositions de type *copy-left* sur le modèle des logiciels libres, s'appuyant sur une recherche publique forte, pourrait également contribuer au progrès médical en limitant le champ du brevetable.

Le droit à l'éducation

Le droit à l'éducation, au sein d'une école laïque, gratuite et obligatoire, est essentiel parce qu'il permet à l'individu de développer son sens critique, de forger le plus librement possible son opinion, de créer du lien social et de préciser la nature de son engagement citoyen.

Dans un contexte de fort chômage, c'est au détriment de ces objectifs de formation du citoyen que l'école se voit assigner comme mission priori-

taire la formation de jeunes prêts à occuper les emplois disponibles sur le marché du travail. L'État tend alors à abandonner progressivement l'idée de former des citoyens pour formater de futurs producteurs/consommateurs. Dans ce même esprit, l'école encourage une « culture » de la compétition : avoir les meilleurs résultats, obtenir les plus hautes mentions aux examens, être le plus « performant » possible dans tous les domaines, au prix souvent d'un investissement lourd et souvent exclusif, qui décourage et laisse de côté beaucoup de jeunes.

Trop souvent instrumentalisée à des fins de reproduction sociale, cette culture de la compétition est légitimée par la droite qui appuie cet ordre des choses sur le « mérite ».

Par ailleurs, s'il ne faut pas négliger l'importance de la transmission de savoirs et compétences professionnels, la hiérarchie des missions de l'éducation nationale doit être repensée. L'école, ouverte à la complexité du monde, doit amener les élèves à décrypter leur environnement sans céder, sous couvert pédagogique, à une vision simplificatrice.

Utopia refuse une école dont le rôle premier serait de valoriser le « potentiel économique » de l'individu et son esprit de compétition. Pour nous, l'école doit avant tout permettre à chacun de devenir un citoyen libre et éclairé, capable de comprendre les enjeux du monde qui l'entoure, de débattre, de s'adapter à ses changements, de s'engager et d'agir dans la cité.

L'école de la République

L'école républicaine doit accueillir des enfants de toutes origines, de tous milieux, de toute

croyance. Elle doit favoriser la mixité sociale et jouer pleinement son rôle de socialisation qui fonde notre « vivre-ensemble ». Aujourd'hui, pourtant, elle ne le peut pas.

Essentiellement parce que la mission des personnels de l'éducation relève d'un autre choix politique, l'enseignant seul ne peut tout assurer. C'est la constitution d'équipes éducatives qui est garante du projet d'établissement, du suivi individualisé des élèves, de l'aide gratuite au travail personnel, des critères de sanction qui intègrent au lieu d'exclure, du projet d'orientation en dialogue avec les familles.

Un partenariat avec différents acteurs de la cité favorise l'accès pour tous à la culture, au sport, à la vie associative, etc.¹

D'abord parce qu'on a laissé les territoires concentrer souvent les populations de classes sociales semblables, et que les dérogations se sont multipliées au sein du système public : on assiste à une fuite des « élites » vers les établissements les mieux « cotés » ou accueillant le moins de jeunes des milieux défavorisés. Cela crée des ghettos qui viennent s'ajouter à ceux existants.

Ensuite parce qu'il existe des écoles privées non soumises aux cartes scolaires. Comment peut-on construire une société solidaire et fraternelle en acceptant une telle ségrégation dès l'enfance ? Nous proposons donc l'intégration des écoles privées, actuellement sous contrat et hors contrat, au service public et laïc de l'Éducation, seul véritable garant de l'intérêt général.

Nous proposons également de développer une réelle mixité sociale en reconstruisant une carte scolaire sur une base dépassant la seule proximité géo-

¹ P. Meirieu, « Nous mettrons nos enfants à l'école publique »,...

graphique de l'habitation (c'est-à-dire en scolarisant des jeunes dans d'autres quartiers que le leur).

La mixité sociale sera alors facteur d'émulation, moteur d'apprentissage. La relative hétérogénéité des publics pourra contribuer à développer la compréhension des différences entre individus ainsi que le respect et l'ouverture aux autres. Cependant, pour ce faire, il faut que l'école ait les moyens de tirer le meilleur profit de cette diversité, ce qui n'est pas toujours le cas aujourd'hui. L'État doit faire un effort particulier pour aider les équipes pédagogiques à prendre en compte la diversité des élèves. Il est indispensable que certaines classes aient des effectifs particulièrement réduits pour permettre aux enseignants de différencier leur pédagogie et d'aider les élèves qui en ont besoin, notamment concernant les bases. L'écriture, la lecture et le calcul sont indispensables à la construction des individus face au savoir et à leur vie en société. Leur maîtrise est d'autant plus importante qu'elle est un facteur majeur de discrimination entre les classes sociales et qu'elle constitue l'un des supports de la pensée et de sa formalisation.

Il est également nécessaire de renforcer la présence d'adultes et les structures d'aides pour les élèves les plus en difficulté, notamment en Zone d'Éducation Prioritaire. Des aides éducateurs pourront également venir en aide et conseiller les familles qui le souhaitent en matière d'éducation.

Enfin, l'éducation civique doit permettre d'apprendre aux élèves à s'intéresser aux autres, à s'écouter, à se respecter, à débattre, à définir des règles de vie commune, à conduire des actions collectives, à coopérer. Aussi, nous proposons que dans les emplois du temps de toutes les classes, de la maternelle à la terminale, un temps soit prévu

pour la réalisation de projets collectifs. C'est en effet au travers d'une réalisation concrète, nécessitant débat, choix de stratégie, organisation, solidarité, implication de chacun, que vont s'acquérir les bases de la citoyenneté. Dans cette logique, nous proposons d'introduire une initiation à la philosophie et aux sciences humaines et sociales dès l'école élémentaire¹. L'histoire des femmes et la question de l'(in)égalité des sexes doivent être enseignées. Nous proposons également que les programmes d'histoire, de géographie, mais aussi des matières littéraires soient davantage ouverts aux cultures d'autres pays. Par cet effort, l'école contribuera à établir une citoyenneté universelle.

Enfin, l'égalité de traitement des citoyens doit aussi intégrer le handicap en développant les infrastructures adéquates et en utilisant, lorsque cela s'avère nécessaire, des mesures de discrimination positive, ou encore en garantissant une scolarisation adaptée. L'accueil des handicapés dans l'école de la République doit être la règle, et une règle appliquée. Elle doit s'accompagner de tous les moyens de « facilitation » de cette scolarisation et implique une formation adaptée des enseignants. Cette intégration d'enfants en situation de handicap, quand elle est possible et voulue, participe aussi de l'éducation à la citoyenneté.

Cependant, pour ceux dont le handicap est très lourd et nécessite des soins quotidiens, des structures médico-scolaires publiques sont indispensables. Il est anormal que ces jeunes et leurs familles ne trouvent aujourd'hui de solutions que dans des établissements spécialisés privés, établissements souvent éloignés de leur domicile qui les accueillent au compte-goutte car le nombre de places disponible est limité.

¹ Bernard Lahire, *L'Autre Campagne*, La Découverte, 2007.

Démocratiser l'enseignement supérieur

Après sa massification, l'enseignement supérieur doit être démocratisé. Cette démocratisation passe par une information plus poussée sur les filières, leurs exigences et leurs débouchés, elle ne doit pas s'appuyer sur une orientation préalable ou la mise en place de quotas dans les formations universitaires. L'objectif de démocratisation ne peut pas non plus passer par une mise en concurrence des établissements, au risque d'accroître les inégalités entre les universités riches et pauvres.

Pour une véritable démocratisation de l'enseignement supérieur, plusieurs pistes concrètes sont presque incontournables : d'un point de vue pédagogique, il apparaît indispensable, notamment pour les premières années universitaires, de réduire très largement la part des cours magistraux au profit de petits groupes de travaux dirigés. Cela passe par un fort accroissement des dotations des universités : la dualité grandes écoles/universités ne peut être acceptée que si les universités disposent des mêmes moyens et du même taux d'encadrement que les classes préparatoires et les grandes écoles.

L'enseignement universitaire doit également s'ouvrir davantage à la formation des adultes tout au long de la vie, que ce soit en créant les conditions matérielles d'accueil et de financement de ces reprises d'études ou en faisant participer les enseignants du supérieur, pour une partie de leur service, à la vulgarisation de leur recherche dans le cadre d'universités populaires¹.

Une autre mesure nécessaire à la démocratisation des cursus universitaires consiste en la définition d'une allocation d'autonomie pour les jeunes. À partir de 18 ans, le jeune doit pouvoir acquérir

¹ Frédéric Neyrat, *L'Autre Campagne*, La Découverte, 2007.

une indépendance économique et être en mesure de se former dans des conditions décentes, indépendamment de son milieu social. Il faut désormais accorder, comme le soutient l'UNEF (Union Nationale des Étudiants de France), une majorité sociale aux jeunes en même temps que leur majorité civile, leur donner les conditions pour réussir leurs études sans avoir à concilier leur projet d'étude avec des travaux salariés. Cette allocation, accordée aux jeunes en situation de formation, serait universelle.

Enfin, d'importantes passerelles seront à développer entre le monde des grandes écoles et le monde universitaire. Les classes préparatoires seront intégrées au monde universitaire afin de faire évoluer les étudiants de ces classes dans un milieu moins fermé que les lycées et plus favorable à des échanges avec le monde étudiantin. Une partie des cours pourra être commune avec des filières universitaires non sélectives, afin de créer un brassage nécessaire à l'ouverture des étudiants des différentes filières. Nous souhaitons également que les grandes écoles aient à recruter une partie de leurs effectifs parmi les étudiants des universités françaises et étrangères.

L'éducation populaire

L'éducation populaire, pour partie prise en charge par les citoyens eux-mêmes, doit être revalorisée. Acteur important du progrès social, l'éducation populaire regroupe les actions de formation et d'éducation qui, au côté de l'école, ont pour but premier de démocratiser le savoir et d'assurer à tous les hommes et les femmes, quel que soit leur âge, les moyens de mieux participer à la démocratie en proposant des formes originales d'accès au savoir et à la culture. Elle a pour fondement le

principe essentiel que l'éducation n'a pas pour objectif premier de former des travailleurs, mais des citoyens libres. Fondement même du mouvement ouvrier et syndical, l'éducation populaire a permis, dès le milieu du xixe siècle, la prise de conscience de l'indispensable solidarité entre les travailleurs, qui devenaient peu à peu des citoyens à part entière. Au début du xxi^e siècle, nous aurions tort de croire que ce concept est dépassé, il est simplement à réactualiser. L'école de la République seule ne suffit pas. Il serait grand temps de reconnaître l'éducation populaire comme un vrai service public, pris en charge non pas par l'État ou les collectivités locales, mais par les citoyens eux-mêmes.

Le droit à la culture

Pour Utopia, la culture est constituée de l'ensemble de connaissances, de pratiques artistiques, de lois, de coutumes et de savoir-faire qui nous identifient, nous rassemblent, nous servent en permanence de boussole.

L'accès à la culture fait donc naturellement partie des droits fondamentaux puisqu'elle constitue, fonde et cimente la vie en société, crée la communauté, la société, ses valeurs et ses institutions. C'est notamment grâce à elle que nous portons un regard aigu sur le monde, nous permettant de nous forger notre propre jugement, de nous soustraire au modèle dominant, de tenir à distance les préjugés, de nous ouvrir à notre environnement et de pouvoir à la fois le comprendre et communiquer avec lui. La culture contribue à éclairer le citoyen, en même temps que le citoyen éclairé s'appuie sur elle pour construire le présent et se projeter dans l'avenir.

C'est la raison pour laquelle les politiques cultu-

relles doivent permettre à chacun de trouver ses propres modes de lecture et d'expression, à partir d'un socle de connaissances et de valeurs acquises et partagées. Un de nos défis démocratiques majeurs reste d'élargir au plus grand nombre l'accès aux différentes expressions culturelles, des arts, des sciences ou de la pensée, sachant qu'aujourd'hui deux tiers de la population n'accède pas aux différentes activités proposées pour le grand public (musée, théâtre, opéra...). Une nouvelle politique culturelle, basée sur ces convictions, dépassant la seule volonté de développer l'offre, permettra de proposer une véritable alternative loin des stéréotypes véhiculés par les médias et la publicité.

Une politique pour la diversité de la production culturelle

Le pluralisme de la création artistique est profondément touché par les logiques capitalistes qui poussent à investir dans les productions présumées rentables, avec tout ce que cela signifie en termes de standardisation.

À l'ère de la globalisation, les États doivent défendre fermement la Convention pour la protection de la diversité adoptée en 2006 à l'Unesco, qui permettra à ces mêmes États de soutenir leurs créations culturelles. Ces dernières constituent un indicateur clé de développement. Parce que les logiques du marché n'ont aucun rapport ni avec des choix démocratiques, ni avec des enjeux proprement culturels, la culture doit échapper au droit commun en matière commerciale. Il nous faut garantir à tous les niveaux le principe de l'« exception culturelle », afin que les œuvres puissent exister et être diffusées sans exigence de

rentabilité. De nouvelles recettes doivent donc être dégagées, afin de soutenir et d'alimenter de façon significative les fonds de soutien à la création, gage de diversité et donc de pluralisme.

Dans l'univers du spectacle vivant, du cinéma et de l'audiovisuel, les salariés permanents ainsi que les intermittents doivent être en mesure de participer ensemble à la production culturelle. Il est nécessaire de donner aux artistes un véritable statut et un rôle social en préservant leur indépendance, ainsi que les moyens et le temps nécessaires à la création (composition, répétition...). Plus largement, tous les artistes, sans exception, doivent bénéficier d'une véritable protection sociale et d'un droit à la formation continue.

Une politique d'accès à la culture

Une diffusion culturelle garante de la diversité

L'État doit être garant de la diversité culturelle sur l'ensemble du territoire, afin de la faire vivre et de permettre à tous les citoyens d'en tirer parti.

La question se pose avec autant d'acuité dans les domaines trop concentrés de l'édition (édition et distribution) ou de l'audiovisuel. Dans ces secteurs, une loi devra limiter les concentrations capitalistiques afin de préserver la pluralité et la diversité culturelle. Des dispositions de protection de ces activités pourront également être prises, notamment face à des groupes étrangers qui ne respecteraient pas ces critères de concentration.

Enfin, dans tous ces domaines, le rôle de l'État ou des collectivités locales est aussi d'assurer un pluralisme culturel en soutenant les structures indépendantes sur l'ensemble du territoire.

L'exemple des cinémas indépendants est édi-

fiant : les cinémas d'Art et Essai, indispensables pour la vitalité et le renouveau du cinéma, sont plus fragiles que jamais. Les multiplexes, qui ont fleuri aux quatre coins de l'hexagone, tentent de s'attacher un public « captif » en inventant des « cartes illimitées », et veulent convaincre les spectateurs qu'ils sont « tout le cinéma », et qu'il n'est plus besoin d'aller chercher ailleurs.

Cette concentration touche d'abord les salles indépendantes qui rencontrent de plus en plus de difficultés pour se procurer des copies de films art et essai d'un bon potentiel économique qui permettent d'entraîner le spectateur vers des chemins moins balisés, tout en apportant un équilibre financier.

Elle touche également les distributeurs et réalisateurs, qui connaissent des difficultés de plus en plus grandes pour trouver des salles susceptibles de relayer efficacement et sur la durée les films délaissés ou insuffisamment exploités par les circuits.

Il est de la plus grande urgence de revoir les mécanismes de la diffusion cinématographique, de proposer une alternative.

Un accès à la culture pour tous

La diversité culturelle n'a de sens que si elle rencontre un public large, participe de la reconstitution et de l'entretien du lien social, et constitue un vecteur de réintégration des classes populaires dans l'espace public. Une politique d'éducation culturelle renouvelée et audacieuse est nécessaire.

L'enseignement des différentes formes artistiques, mais aussi des matières culturelles au sens large, touchant tous les aspects de la citoyenneté et permettant à la fois l'implication identitaire et l'ouverture sur le monde, doit être entrepris

comme un acte essentiel. Les pratiques culturelles doivent être encouragées par un investissement public approprié, à la fois dans le milieu scolaire et dans le cadre des activités proposées par les collectivités locales.

Ainsi, les expériences de gratuité des musées (expérimentées dans plusieurs villes dont Paris) qui ont permis d'attirer de nouvelles populations, jusque-là exclues, doivent être étendues sur l'ensemble du territoire.

Enfin, Utopia souhaite une évolution des droits d'auteur et des droits voisins afin de permettre l'accès des œuvres au plus grand nombre et de favoriser la diversité culturelle, tout en donnant une juste rémunération aux auteurs. Les œuvres appartenant au domaine public sont une source de créativité et un moyen de préserver la forme originale des œuvres. Le domaine public doit donc être protégé, distingué et valorisé : les exceptions aux droits d'auteurs à fin d'éducation et de recherche doivent être consacrées. Dans la même optique, les droits d'auteur et droits voisins devront être limités à une durée de dix ans après la mort de l'artiste (contre 70 ans aujourd'hui). La pratique amateur et la formation musicale doivent être encouragées, ainsi que la création sous licence *copyleft* (c'est-à-dire avec la possibilité de diffuser, de modifier ou d'échantillonner les œuvres, à condition que les nouvelles œuvres ainsi créées bénéficient du même régime). Enfin, les biens culturels (notamment les contenus audiovisuels) doivent pouvoir être échangés librement par les usagers, dans la mesure où il s'agit d'un usage privé et non commercial. L'interdiction de tels échanges sur Internet constitue en effet un rationnement inacceptable de l'accès à la culture, dans la mesure où la reproduction d'un fichier numé-

rique peut se faire à coût quasi nul. En contrepartie, une contribution publique au financement de la production et des ayants droits devra être mise en place.

Les cinémas d'Art et d'Essai

Les propositions suivantes sont portées par l'association ISF (Indépendants Solidaires Fédérés) regroupant des cinémas indépendants, dont les cinémas Utopia. Son objectif est de faire connaître la spécificité du travail des cinémas indépendants et leurs points de vue, et de mettre en commun des outils d'information et de travail pour assurer une meilleure promotion.

Avant tout, il faut assurer l'existence des cinémas indépendants, et permettre la création de nouvelles salles afin de tisser un réseau de lieux de diffusion qui soit une alternative réelle aux circuits de diffusion.

La notion d'indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics comme vis à vis des circuits est indispensable à la vitalité des salles.

1/Le soutien aux distributeurs

Nous proposons de procéder à la diffusion de films à partir de la province (sans passer par une sortie officielle à Paris), en changeant les règles actuelles du CNC (Centre National du Cinéma).

2/L'accès au visionnement des nouveaux films

Afin que les exploitants puissent voir le plus de films possible et le plus longtemps possible avant leur sortie pour organiser la programmation et l'information, le CNC doit garantir à chaque exploitant un accès identique.

3/De nouveaux critères de classement « Art et Essai »

Le travail de reprise ou de continuation propre à prolonger la durée de vie des films, celui fait pour soutenir des films non diffusés à Paris, l'originalité

et l'initiative locale, doivent être pris en compte dans les critères de classement.

4/La limitation des avant-premières gratuites

En règle générale, la « gratuité » présente les mêmes effets secondaires que celle de la carte illimitée. Elle permet aux circuits de se renforcer au détriment des indépendants, les distributeurs faisant l'essentiel des frais de ces avant-premières.

5/Une meilleure diffusion des documentaires grâce à un accompagnement du CNC

Beaucoup de documentaires ne sont pas ou mal diffusés, alors que les spectateurs sont de plus en plus intéressés par ce type de films, et par les débats organisés en fin de séance.

Nous souhaitons un accompagnement du CNC pour une meilleure diffusion de ces documentaires (équipement des salles, simplification des démarches administratives, prise en compte des différentes animations...).

6/Diffusion simultanée de DVD des films projetés

Nous pouvons comprendre que la diffusion DVD des films porteurs soit différée pour ne pas gêner l'exploitation en salle. Cependant, nous sommes favorables à une diffusion simultanée des films les plus fragiles (que nous défendons) car elle élargit le potentiel public du film et influence favorablement sa diffusion vidéo.

Cela provoque également un effet d'entraînement, notamment pour les documentaires, ou les films les moins médiatisés. Les spectateurs, en sortant d'un film qu'ils ont apprécié, sont prêts à l'acheter pour le faire découvrir à ceux qui ne vivent pas à proximité d'une salle effectuant ce type de travail.

Le droit à une information respectueuse de l'individu

Le droit à une information de qualité

L'accès à l'information et sa diffusion constituent des dimensions clefs de la vie démocratique. Or, par intérêt économique, par proximité avec les gens de pouvoir, par facilité, la plupart des organes d'information – et plus particulièrement audiovisuels – ont renoncé à ce qui devrait être leur mission, pour nous imprégner d'une idéologie libérale et lui donner un caractère universel. La diversité d'approche et d'analyse n'est pas la règle, l'espace pour des regards différents est extrêmement réduit. Tous les journaux télévisés sont construits sur le même modèle. L'uniformité domine. L'instantanéité règne. Et beaucoup de nos concitoyens, souvent faute de temps, se contentent des images de leur petit écran. Ils n'ont alors pas ou peu conscience d'être entraînés dans une vision unidirectionnelle des événements qui secouent le monde. Là est bien le danger, d'autant que la plupart des médias sont directement la propriété de grands groupes privés ou sous influence du domaine marchand. Il est urgent de sortir de cette dictature sclérosante des médias qui ont acquis un pouvoir excessif, mettant en péril la démocratie elle-même.

Nous proposons donc d'une part d'exiger du service public de l'audiovisuel qu'il accomplisse une mission d'information et d'analyse critique de l'information davantage tournée vers les problèmes nationaux et internationaux que vers les faits divers ou les modes. Cette mission appelle des moyens (envoyés permanents à l'étranger, enquêtes journalistiques de fond...) et une indépendance vis-à-vis du pouvoir politique.

Nous proposons d'autre part de réguler le marché de l'audiovisuel et de la presse, de manière à limiter les concentrations capitalistiques, à garantir une pluralité et une diversité des contenus, ainsi que le respect d'un minimum d'éthique. Ainsi, dans la presse et l'audiovisuel, les parts détenues par un groupe privé ne pourront pas représenter plus de 30 % du capital des plus grands médias, et pas plus 15 % de l'audience dans chaque type de média (presse, télévision, radio). Les entreprises réalisant plus de 10 % de leur chiffre d'affaires dans les marchés publics ne doivent pas être autorisées à prendre de participation dans les médias.

Pour garantir pluralité et diversité de l'information, nous proposons la mise en place d'une politique de quotas de diffusion, tenant compte des horaires de grande audience et applicable à l'ensemble des chaînes publiques et privées émettant sur le territoire.

Par ailleurs, l'éducation au décryptage de l'information et du traitement médiatique devra être dispensée très tôt, mais également dans le cadre de la formation continue. À l'heure où l'objectif ouvertement affiché d'un patron de chaîne de télévision est de générer de la disponibilité dans les cerveaux des téléspectateurs pour vendre plus de publicité, il est temps que l'école et les relais éducatifs mettent en place des moyens humains et s'équipent pour un apprentissage systématique de l'utilisation des nouveaux outils de communication, qu'ils enseignent aux élèves à avoir un regard critique sur les médias, à disséquer les images, à analyser les informations, à prendre du recul par rapport aux fictions.

Enfin, nous préconisons également la taxation de la publicité au niveau de l'achat d'espace. Un

taux de 5 % représenterait en France environ un milliard d'euros de recettes qui pourraient par exemple être allouées à l'aide à la presse dont les recettes publicitaires couvrent moins de 20 % du coût global de fonctionnement.

**L'échange de contenus culturels sur Internet :
une nouvelle organisation ouvrant la culture à
tous est possible**

Les dispositifs de gestion de droits doivent définir de nouveaux rapports de force entre artistes et producteurs et organiser la redistribution des ressources sur des critères non exclusivement liés à l'audience. La légalisation de l'échange de fichiers audiovisuels sur Internet constitue un élément fort dans cette direction. Elle suppose qu'un fonds soit créé pour compenser les pertes de revenus des artistes et d'une partie de la filière de production, mais également pour encourager la formation musicale, soutenir le spectacle vivant, et promouvoir le domaine public.

Des économistes¹ ont ainsi montré que le coût de la légalisation des échanges de contenus audiovisuels est tout à fait supportable par les internautes ou par la collectivité. En effet, selon leurs hypothèses, il devrait représenter en 2010, pour les 14 millions d'abonnés prévus en France, entre 5 et 10 euros par abonné et par mois pour compenser les pertes de l'ensemble de la filière (hors frais de fabrication et de distribution physiques). Le mode de financement envisagé (surcoût sur l'abonnement et/ou impôt) devra être envisagé de manière à ne pas pénaliser l'accès à Internet et à garantir le plus de justice sociale possible.

Une telle orientation apparaît d'autant plus juste que l'essentiel des revenus de la vente des supports physiques, dans le secteur de la musique,

¹ François Moreau, Marc Bourreau et Michel Gensollen : www.fing.org

revient aux éditeurs et non aux auteurs-compositeurs et aux artistes, ces derniers se finançant surtout par le spectacle vivant, le régime de l'intermittence et l'exercice d'emplois parallèles. Une telle orientation est également juste car elle permettrait d'accroître la diversité culturelle : aujourd'hui, quatre multinationales produisent un quart des phonogrammes édités chaque année et se partagent les trois quarts du marché mondial ; en France, moins de 5 % des titres diffusés à la radio totalisent 85 % des diffusions au détriment des artistes produits par les indépendants, et 4 % des références commercialisées représentent 90 % du volume des ventes. Or, Internet est aussi un moyen de permettre l'émergence d'artistes auto-produits ou produits par des labels indépendants, à l'aide d'une promotion « communautaire » (les internautes conseillant les internautes).

Le droit au respect de la vie privée

L'exercice d'une pleine citoyenneté ne peut s'envisager sans un profond respect de la vie privée. Cette réaffirmation est d'autant plus importante que, pour des motifs commerciaux ou sous couvert de la « lutte antiterroriste », la dernière décennie a été marquée par une accélération du fichage et des interconnexions de fichiers. La société de contrôle est désormais bien installée et acceptée par la plupart des citoyens. La multiplication des applications informatiques dans tous les domaines appelle à une mobilisation et une vigilance plus grandes. Il est manifeste que l'on a franchi, grâce aux nouveaux outils, un seuil dans la mise en place d'une politique de surveillance de la population qui n'avait jamais été atteint auparavant en France.

Dans ce contexte, au regard de la défense des libertés individuelles et publiques, Utopia entend

faire valoir un point de vue argumenté, en analysant les enjeux des projets d'informatisation et en dégagant les risques ou les apports possibles, tout en faisant preuve de pédagogie pour aider à une prise de conscience citoyenne.

Le respect de la vie privée constitue un droit fondamental que l'on retrouve comme tel dans le Code Civil (article 9), la Convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales (article 8) ou dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 (article 12). Elle est également le fondement de la loi « Informatique, Fichiers et Libertés » du 6 janvier 1978 et de la CNIL. Cependant, si la personne fichée a des droits, des fichiers restent particulièrement sensibles et sujets à caution. Il en va ainsi des multiples fichiers de police : le STIC (Système de Traitement des Informations Constatées), le FNAEG (Fichier National Automatisé des Empreintes Génétiques)...

De même, les nouvelles techniques de contrôle qui ont pour but d'authentifier une personne (vérifier qu'elle possède bien l'identité ou les droits qu'elle affirme avoir) dérivent vers un objectif d'identification. Il en va ainsi de l'identification par radiofréquences (RFID) qui équipe par exemple le pass Navigo de la RATP et, à terme, les téléphones portables ou les cartes d'identité. Ces techniques (biométrie, vidéosurveillance, cybercontrôle) permettent de stocker des données relatives aux activités quotidiennes du citoyen ou de le géolocaliser, sans que celui-ci en ait conscience. Elles permettent un contrôle au travail : surveillance des salariés, procédures de recrutement, surinformation, obligation de connexion permanente... Les nouveaux documents d'identité biométriques ou le dossier médical informatisé

constituent également des risques d'atteinte à la vie privée.

Face à ce constat, Utopia insiste sur la nécessaire limitation du fichage et de l'exploitation des données personnelles à des besoins incontournables. Le fichage génétique massif doit donc être abandonné, et la conservation des empreintes adaptée à la personne et bien plus limitée dans le temps. Les conditions d'utilisation des données biométriques seront limitées aux questions qui nécessitent une sécurité absolue, et contrôlées, y compris dans leur utilisation à l'étranger. Une préférence sera accordée aux dispositifs qui ne laissent pas de traces. Les données personnelles, de quelque nature qu'elles soient, doivent être automatiquement détruites à la fin de leur utilisation (par exemple, lors d'un achat en ligne). De plus, tout résultat de l'exploitation des données personnelles doit être communiqué à la personne concernée.

Utopia propose également le respect absolu de l'anonymat dans la vie quotidienne, notamment en refusant la collecte nominative d'informations sur les trajets des personnes, en permettant l'accès aux cabines téléphoniques avec une carte anonyme prépayée ou en maintenant l'usage exclusif du numéro de sécurité sociale dans la sphère santé afin de respecter le principe de non-rapprochement des données détenues par différents organismes publics et privés.

Une information citoyenne sur les risques liés à la collecte et à la conservation de données personnelles devra être menée à l'école et dans la société. Enfin, Utopia souhaite que la société civile et les organisations politiques soient consultées systématiquement dans l'élaboration des normes européennes et internationales de création de fichiers de données personnelles.

Rompre avec la vision actuelle des prisons

Il semble important de rappeler que les prisonniers sont toujours des citoyens qui disposent, le plus souvent, de leurs droits civiques. Il convient de les traiter avec humanité, de respecter leurs droits et de construire les conditions de leur réinsertion : le niveau de civilisation d'une société se mesure aussi à la manière dont elle traite ceux ou celles qui, par l'infraction qu'ils ont commise, ont porté préjudice, causé des dommages, généré de l'insécurité.

Le projet d'Utopia a l'ambition d'être un projet de société intégrant une véritable politique carcérale, un choix de civilisation en matière de « capacité à maîtriser la violence » ou, plus précisément, de « sécurité durable » ou de « droit à la tranquillité » pour chacun. Pour cela, la nature pénale des décisions de justice, centrée sur l'emprisonnement comme référence unique d'un arsenal de peines, doit être remise en cause et l'échelle des mesures et sanctions pénales repensée en tant que vecteur fondamental d'insertion. La référence centrale à l'emprisonnement dans l'échelle des mesures et sanctions pénales doit être supprimée, la prison devant être considérée comme l'alternative ultime à l'ensemble des autres mesures et sanctions pénales.

Comme dans d'autres domaines, il s'agit de ne plus en rester aux choix politiques pris sous le coup de l'émotion, mais d'avancer des propositions fondées sur l'expérience et un projet social plus global. Dans cette logique, Utopia souhaite :

- Appliquer immédiatement l'ensemble des recommandations sur les règles pénitentiaires européennes (Rec. 2006-2 du 11 janvier 2006).
- Instaurer prioritairement quatre principes de fonctionnement des établissements pénitentiaires : le « *numerus clausus* » définissant un plafond infranchissable du nombre de personnes détenues

par établissement. Un « numerus clausus » devra également plafonner le nombre de personnes suivies en milieu ouvert; l'encellulement individuel de nuit en établissement; le contrôle extérieur des prisons par une autorité indépendante; la participation des détenus à l'organisation de la vie en détention.

- Favoriser la formation et la réinsertion, ce qui suppose : de refuser toute mesure ou sanction pénale perpétuelle; de rendre automatique la libération conditionnelle en cours d'exécution d'une peine (mi-peine ou deux tiers de peine, selon le cas); de rendre automatique un aménagement de peine pour tout reliquat de peine inférieur à trois mois; d'accompagner les prisonniers, depuis l'entrée en prison jusqu'à la sortie, en vue de leur réinsertion.

Une proposition pourrait également consister en une refonte de l'échelle des peines qui pourrait : supprimer les peines de prison avec sursis, parfois comprises comme une non-condamnation, mais lourdes de conséquences en cas de récidive et les peines de prisons inférieures à un an (remplacées par des amendes en fonction des ressources, ou des peines de probation en milieu ouvert).

La condition de réussite de cette politique et de cette stratégie nécessite l'adoption d'une loi de programmation pénitentiaire assurant les moyens logistiques et humains de cette ambition, sans augmenter le nombre de places.

Le droit à la migration est un droit fondamental

Utopia considère les flux migratoires avant tout comme des facteurs d'enrichissement culturel et social des pays d'accueil et, par les échanges qu'ils autorisent, comme un facteur du développement des pays qui nous entourent. La planète est un

patrimoine commun : nul ne choisit ni le lieu ni l'époque, ni l'environnement politique, économique et environnemental de sa naissance. Utopia refuse donc l'immigration sélective et se positionne en faveur d'une très large ouverture des frontières aux flux migratoires.

Aujourd'hui, cependant, les flux migratoires sont le résultat de déséquilibres de rapports de forces entre les pays : l'immigration est à la fois l'occasion, pour les pays du Nord, de s'enrichir en pillant les ressources humaines et naturelles du Sud, et pour les migrants des pays du Sud de fuir des conditions économiques, et/ou politiques souvent très difficiles, voire des situations environnementales intenable du fait du réchauffement climatique.

Utopia souhaite sortir de cette logique économique de l'immigration en proposant une nouvelle approche des flux migratoires entre pays.

D'une part, les pressions économiques aux flux migratoires doivent être réduites en rééquilibrant les conditions de fonctionnement du commerce international. Elles doivent être réduites, d'autre part, en développant des contreparties en direction des pays d'origine (formation au sein de ces pays, aides aux échanges de coopération, aides en direction d'associations agréées permettant un développement économique et social effectif dans les pays d'origine...), en privilégiant le soutien aux acteurs locaux. Une aide possible à ces acteurs locaux pourrait par exemple passer par un abondement sur tous les transferts de fonds envoyés par les migrants depuis les pays d'accueil vers leur pays d'origine.

Parallèlement à ce nécessaire rééquilibrage des bénéfices liés aux flux migratoires, *la liberté de circulation et d'établissement* doit être reconnue

comme un droit fondamental, conformément aux articles 13 et 14 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. De surcroît, les *mêmes droits fondamentaux* que pour les citoyens nationaux doivent être octroyés aux immigrés.

La reconnaissance de ces droits fondamentaux appelle un ensemble de mesures concernant les étrangers déjà présents sur le territoire et les étrangers conduits à y entrer.

La transition vers une nouvelle politique migratoire ouverte et humaniste implique ainsi une régularisation de tous les sans papiers actuellement sur le territoire français (dont beaucoup sont exploités du fait de leur absence de statut), une dépénalisation du séjour irrégulier, l'instauration d'un caractère suspensif à tout recours des sans papiers et l'abolition de toute rétention administrative. Les restrictions au regroupement familial doivent être abandonnées. Enfin, une lutte doit être menée contre les entreprises des pays d'accueil qui cherchent à exploiter l'immigration clandestine et contribuent en premier lieu à appeler ces immigrants.

L'ensemble des migrants actuellement en France doit disposer, sur simple demande, d'une autorisation de séjour et de travail de longue durée (titre de séjour unique et renouvelable). Un éventuel refus, motivé, ne pourra être justifié que par les risques avérés que ce migrant ferait courir à la nation ou aux personnes.

Des formations spécifiques d'adaptation doivent être proposées (enseignement linguistique, formations complémentaires) ainsi que les conditions d'une intégration à la vie de la cité (dont le droit de vote aux élections locales, l'intégration au monde associatif...).

Des actions volontaristes de coopération avec

les pays en développement seront favorisées, non seulement sur les questions économiques, mais également sur l'ensemble des dimensions humaines et sociales. Elles impliqueront, sur la base du volontariat, les migrants et les associations qui le souhaitent.

Ce codéveloppement s'appuiera sur :

- un encouragement des migrations temporaires (études, bourses, échanges de savoirs...) dans la mesure où celles-ci s'inscrivent dans une logique d'allers-retours entre pays d'accueil et pays d'origine et où, par des incitations au retour dans les pays d'origine, elles favorisent le développement de celui-ci et le retour des personnes qui le souhaitent ;

- un développement des échanges d'éducateurs, d'enseignants, d'artistes sur la base de projets bilatéraux, une reconnaissance réciproque des diplômes... ;

- l'attribution automatique d'un statut (titre de séjour, droits fondamentaux) de longue durée. En effet, ce n'est que sur la base d'un statut stable et de longue durée que des coopérations durables peuvent être entreprises par les immigrés avec leur pays d'origine. La double nationalité pourra être accordée après cinq ans de résidence aux étrangers attestant d'une maîtrise minimum de la langue nationale, ouvrant ainsi le droit de vote à l'ensemble des élections ;

- les facilités accordées aux migrants issus des pays en développement pour effectuer des transferts de fonds. Les études montrent en effet que ces transferts constituent un mode de coopération privilégié, notamment pour les personnes moins qualifiées, avec leur pays d'origine. Il s'agit donc de limiter les frais liés à ces transferts, de favoriser des transferts collectifs (via des associations por-

teuses de projets locaux) et d'inciter les immigrants (notamment par une fiscalité adaptée) à investir dans leur pays d'origine de manière coordonnée avec les besoins du pays.

Ces mesures complètent l'aide au développement (financière et technologique) qui devra être accrue en direction des pays les plus pauvres.

La politique migratoire ouverte et humaniste en faveur de laquelle se positionne Utopia est nécessaire et réaliste, comme l'attestent plusieurs travaux scientifiques¹.

Elle est nécessaire parce que les pays riches ont largement contribué à créer la « pression migratoire » et à l'alimenter, rendant inopérante et injuste toute politique de restriction migratoire. Les pays riches ont en effet développé bien davantage l'ouverture aux échanges de marchandises que les possibilités de migration, tout en excluant progressivement les pays les plus pauvres des échanges de marchandises.

De plus, de nombreuses entreprises, au sein des pays riches, ont contribué à développer l'exploitation d'un travail clandestin et à encourager les conditions d'un esclavagisme moderne. Enfin, les pays riches ont aggravé la situation en baissant leurs aides aux pays en développement depuis les années quatre-vingt-dix.

Pour ces raisons, une politique migratoire ouverte et humaniste est nécessaire. Elle est aussi réaliste. Réaliste parce que les études menées sur cette question montrent que les appels d'air qu'une telle politique engendrerait seraient minimes et qu'elle accélérerait au contraire le

¹ Travaux coordonnés par El Mouhoub Mouhoud (économiste).

développement des pays d'origine et les incitations des migrants à rester ou à retourner dans leurs pays. Les migrants accueillis dans de bonnes conditions, qu'ils soient qualifiés ou non, maintiennent des liens avec leur pays d'origine.

Les migrants les plus qualifiés, relativement plus représentés parmi les migrants des pays les plus pauvres, sont amenés à coopérer, à faire des allers-retours entre leur pays d'accueil et d'origine, à y réaliser des investissements lorsqu'ils bénéficient de statuts de long terme. Parallèlement, les politiques migratoires qui acceptent les migrants peu qualifiés favorisent les transferts de fonds vers les pays d'origine et donc, le plus souvent, le développement d'activités économiques et sociales au niveau local. En effet, ces transferts, qui représentent aujourd'hui bien plus que l'aide directe aux pays en développement, sont relativement plus le fait des migrants non qualifiés que des migrants qualifiés.

Parce que la politique de l'immigration est un enjeu majeur pour nos sociétés, Utopia souhaite défendre et argumenter la nécessité, pour les pays riches comme pour les pays pauvres, de s'orienter vers une politique ouverte et humaniste des migrations.

Pour une démarche résolument féministe

Utopia revendique une démarche féministe.

Militer pour le droit des femmes, c'est militer pour le droit de tous, comme le proclamait Mary Wollstonecraft, économiste, dans le cadre de son analyse des inégalités sociales entre les sexes, en établissant que toutes les inégalités – entre les sexes, les classes, les races, les nations – sont liées

entre elles. « Les femmes ne sont ni une race, ni une classe, ni une ethnie, ni une catégorie », rappelle Gisèle Halimi dans *Le Monde* en 1997. « Elles se trouvent dans tous ces groupes, elles les engendrent, elles les traversent. »

Le combat pour l'égalité des sexes est un des plus radical. Les historiens et anthropologues l'ont vérifié maintes fois. Aucune civilisation n'en a fait une question mineure, car à travers cette question, il y a tout le problème du rapport à l'autre, différent et identique. Dans toutes les sociétés, de tous temps, le masculin a plus de pouvoir que le féminin

Cette histoire a marqué les imaginaires durablement (les contes de fées, par exemple, mais tant d'autres choses aussi) et le XX^e siècle, que l'on a pu appeler le siècle des femmes (Michèle Perrot), n'a évidemment pas suffi à modifier en profondeur ce regard qui date de plusieurs millénaires. Il est vrai qu'avec la maîtrise de la contraception, la question de l'enfantement a changé : les femmes sont devenues des sujets autonomes. « Les hommes perdront la fière conscience de leur virilité féconde », avait déclaré un éminent homme politique en 1967, lors des débats sur la contraception.

Le XX^e siècle fut aussi celui de l'émancipation, par l'accès à une autonomie financière via l'emploi.

En trente ans, nous sommes passés d'un modèle où les femmes restaient majoritairement à la maison à s'occuper des enfants et des tâches domestiques, à un modèle où les femmes, désormais plus diplômées que les hommes, sont très majoritairement actives, y compris avec des enfants en bas âge.

Il aura cependant fallu attendre le milieu du siècle pour que le deuxième sexe soit reconnu comme digne de la société laborieuse et de la société politique ! La France étant une des der-

nières « démocraties » occidentales à accorder le droit de vote à la moitié de sa population. On comprend à ce constat amer les combats qu'il a fallu mener et qui laissent encore des traces.

Mais l'accès au monde du travail a aussi engendré des inégalités. Les femmes sont particulièrement touchées par la trop faible reconnaissance des différents temps de la vie (activités sociales, parentales, politiques, amoureuses, de production...). Pour Utopia, l'activité humaine est plurielle (sociale, parentale, politique, amoureuse) et toutes ces activités sont nécessaires à un développement humain de nos sociétés.

Sur cette problématique, l'État a un rôle central à jouer, notamment à travers l'Éducation civique et l'Histoire des femmes. Elle contribuera à donner à chacun des repères pour dépasser les rapports stéréotypés qui régissent trop souvent les relations hommes/femmes. Les hommes doivent profondément changer de comportement et concevoir différemment l'articulation des temps de la vie au sein du couple.

La société et les institutions doivent aussi évoluer. Aujourd'hui, « les modes de garde des jeunes enfants et les rythmes scolaires sont restés organisés sur l'idée qu'il y a toujours quelqu'un, la mère, qui vient chercher l'enfant à la sortie de l'école et s'en occupe à la maison. Le temps parental, pris en charge aux deux tiers par les femmes, explique en grande partie les inégalités professionnelles. Ce sont encore les femmes qui s'arrêtent de travailler à la naissance d'un enfant ou qui diminuent leur investissement professionnel, elles qui rentrent plus tôt le soir, qui refusent les promotions¹ ».

Devenir mère reste un frein à la carrière profes-

¹ Dominique Méda, *Le Temps des femmes*, 2001.

sionnelle : une sur trois modifie son travail après un premier enfant (étude CEREQ 2007), 17 % passent à temps partiel, 11 % changent de poste ou acceptent une mutation, 7 % démissionnent, et 4 % prennent un congé parental à temps complet. 20 % des jeunes femmes qui ont plusieurs enfants sont inactives. Alors qu'être père a peu de conséquence sur la vie professionnelle d'un homme : neuf sur dix déclarent que la naissance de leur enfant n'a rien changé. À noter également que, pour les femmes diplômées ayant au moins un Bac + 3, l'écart de salaire atteint 12 % entre les jeunes mères et les femmes sans enfant.

Les chiffres du temps partiel aussi sont éloquentes : 27,1 % des femmes actives le sont à temps partiel, contre 4,7 % des hommes, et près d'un tiers d'entre elles subissent un temps partiel contraint. L'implication des hommes dans les tâches ménagères reste toujours faible, selon une étude du CEREQ. Même si la femme parvient à construire une carrière, l'organisation domestique continue à reposer sur ses épaules.

Le salaire des femmes ne représente, en moyenne, que 84 % de celui des hommes, à qualification et poste identiques dans la zone OCDE. Les opportunités de devenir cadre sont également bien inférieures (seuls 7 % des cadres dirigeants sont des femmes).

Nous voulons « déspecialiser les rôles », c'est-à-dire favoriser un rééquilibrage des rôles entre l'homme et la femme, en impliquant fortement les pères dans la vie parentale, en leur donnant l'occasion de relativiser leur investissement dans le travail. Dans ce sens, l'ensemble des dispositifs de la politique familiale doit être revu, pour permettre aux hommes et aux femmes de concilier au mieux leur vie professionnelle et leur vie paren-

tale. La société doit garantir à chacun un vrai temps : un temps pour les activités familiales (pour les parents, mais aussi pour les enfants), pour les activités sociales, productives et, bien entendu, du temps pour soi.

Parce que la réduction du temps de travail permet une meilleure répartition des rôles et des tâches domestiques et familiales, et donc un accès plus égalitaire à l'emploi, Utopia s'engage en faveur de la semaine de 32 heures comme étape supplémentaire de la RTT. Nous souhaitons également allonger de façon significative le congé de paternité et le congé parental.

Parce que ces inégalités sont d'autant plus fortes que la condition sociale des femmes est précaire, nous veillerons, dans le Code du travail, à renforcer la législation concernant le délai de prévenance et la flexibilité des horaires, et à permettre par la loi aux salariés d'augmenter ou de diminuer leur temps de travail avec des possibilités de refus très limitées pour l'employeur, comme c'est le cas aux Pays-Bas. Nous souhaitons que la parité soit effective pour l'ensemble des institutions ou instances représentant les salariés (comité d'entreprise, délégué du personnel, prud'hommes...).

Nous devons parallèlement donner les moyens aux inspecteurs du travail de sanctionner les entreprises où il existe des écarts de traitement entre hommes et femmes. Nous proposons la création de comités paritaires nationaux, régionaux et départementaux d'égalité des chances, sur le modèle de ceux créés en Scandinavie. Ils auraient pour mission de suivre les embauches, les promotions, de recueillir les plaintes, de les examiner, de faire œuvre de conciliation quand cela est possible, et d'aller en justice quand cela ne l'est pas.

Nous nous prononçons également en faveur :

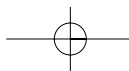
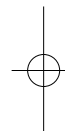
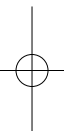
- d'une parité effective de la représentation nationale et locale.

Pour l'Assemblée nationale, nous reprenons à notre compte la proposition qui consiste à diviser par deux le nombre de circonscriptions et à présenter un « ticket paritaire » qui conduirait mécaniquement à la parité (division du nombre de circonscriptions par deux, avec élection de deux titulaires de sexe différent par circonscription). Cette démarche de discrimination positive forte et résolue devra s'appliquer aux autres élections, en fonction de leurs spécificités ;

- d'une imposition séparée au sein du couple, car plus juste et plus en accord avec l'évolution de la société ;

- d'investissement dans les centres d'IVG ainsi que dans une sensibilisation à la sexualité assurée par les infirmières scolaires ou des associations reconnues d'utilité publique dans les lycées et les collèges ;

- de la mise en place de travail en réseau qui assure une prise en charge des femmes victimes de violences dès l'accueil dans les commissariats par des personnels formés à cet effet. La mise en place d'un nombre suffisant de lieux d'accueil adaptés (soutien psychologique, juridique, aide au logement...) doit être assurée.



-4-

Approfondir notre démocratie

Nous voulons une démocratie qui s'exerce à travers la puissance publique et donc essentiellement à travers un système représentatif. Nous voulons également une démocratie qui s'appuie sur chaque citoyen en offrant à chacun la possibilité de s'impliquer et de devenir un acteur à part entière dans l'entreprise et dans la société au sens large. Nous souhaitons donc un équilibre et un échange permanent entre ces deux formes essentielles de délibération collective, représentative et citoyenne.

Les institutions et la démocratie locale

Institutions nationales : vers une véritable VI^e République

Notre Constitution de 1958 est aujourd'hui en fin de vie. La nécessité d'en changer est ressentie par beaucoup et la gauche, quand elle fut au pouvoir, n'a guère brillé par son audace. Résultat, à l'exception des élus locaux, le fossé ne cesse de se creuser entre les citoyens et la classe politique.

Pourtant, le débat sur la Constitution européenne a montré que les citoyens pouvaient s'impliquer et se passionner pour ces questions.

Utopia prend acte de cette volonté, mais aussi de la dérive monarchiste ou bonapartiste qui caractérise de plus en plus le régime présidentiel actuel. Par la toute puissance de l'exécutif, ce régime de fait réduit le Parlement à une chambre d'enregistrement et de spectacle démocratique, remettant en question l'existence même d'une réelle démocratie parlementaire.

Utopia se prononce globalement sur le passage à la VI^e République sur la base des 30 propositions énoncées fin 2002 par le groupe de la C6R. Ces dernières reposent sur le renforcement du rôle du Premier ministre et du Parlement, l'élargissement du référendum, le non-cumul des mandats et la limitation de leur durée à 5 ans, le droit de vote des étrangers, la réforme de la justice, l'introduction d'une dose de proportionnelle...

Utopia va beaucoup plus loin, en proposant la suppression pure et simple du poste de président de la République.

Nous proposons en effet un Premier ministre élu par les parlementaires, qui devra constituer un gouvernement. Celui-ci ne pourra être renversé que par une majorité de députés sans pour autant revenir à l'instabilité gouvernementale de la IV^e République, le scrutin parlementaire restant principalement majoritaire.

Utopia considère, contrairement à la pensée actuellement dominante, que l'existence d'un président de la République élu au suffrage universel est paradoxalement une régression démocratique. Attardons-nous sur ce point car cette élection est centrale et déterminante pour l'ensemble de la vie politique dans le système français.

À première vue, notamment en regard des taux de participation lors de la dernière élection présidentielle, on pourrait croire que cette élection permet aux citoyens de se réappropriier le champ du politique. Mais chacun a pu voir qu'à six semaines d'intervalle entre les élections présidentielles et législatives de 2007 le taux de participation a chuté de plus de 20 points.

L'élection et la fonction du président de la République ont de fait quatre principaux défauts :

- l'archaïsme car elles font appel à un esprit monarchique (la rencontre d'un homme avec son peuple) ;
- le pouvoir exorbitant accordé à un homme, en dehors de tout principe de responsabilité et de contrôle. D'un point de vue républicain, le mythe régressif de l'homme providentiel est d'un grand danger démocratique ;
- la délégitimation de la démocratie représentative : le Parlement ne devient qu'une courroie de transmission d'un exécutif totalement subordonné au Président ;
- la lecture d'une orientation politique à travers un seul individu aboutit à une « peoplélisation » du champ politique. La télévision privilégie l'émotion par rapport à l'information, et devient l'instrument décisif de l'élection. Elle impose souvent superficialité et démagogie. On assiste alors à une sorte de « star académie » politique, où les candidats s'éliminent sous la pression d'une démocratie d'opinion.

Pour qu'un pays soit pleinement démocratique, il est nécessaire que les trois pouvoirs économiques, politiques et médiatiques soient totalement indépendants les uns des autres.

Refonder notre démocratie locale

Une nouvelle étape de la décentralisation doit être mise en œuvre : l'étape démocratique. Notre démocratie locale doit être toujours, et plus que jamais, fondée sur le principe de représentation par l'élection, mais elle doit reposer également sur la participation permanente des citoyens. Cette démocratie permanente s'imagine dans une société du temps libéré qui permet à chacun de s'investir dans la construction de l'intérêt général.

La mise en œuvre de cette orientation suppose avant tout l'exercice du mandat de député à titre exclusif, de manière à faire de l'Assemblée nationale une Chambre représentant l'intérêt général. Cela suppose également de conduire une réforme démocratique aux différents échelons territoriaux.

Certains, notamment à droite, ont vite estimé qu'à partir du moment où les collectivités locales avaient des assemblées délibérantes élues au suffrage universel direct, la décentralisation était achevée. C'est désormais le citoyen qu'il faut impliquer directement dans la construction des politiques locales. Mais démocratiser ne signifie ni faire de la démagogie, ni rendre les collectivités ingouvernables. Il faut viser un juste équilibre entre les pouvoirs (élus majoritaires et administrations centrales et territoriales) et les contre-pouvoirs (autres qu'élus minoritaires) : syndicats, associations, contrôles citoyens, référendums...

Ainsi, au niveau municipal, nous sommes convaincus qu'il faut enrichir les outils disponibles de la démocratie participative pour en faire des instruments aux mains des citoyens et non aux mains des maires. Nous sommes ainsi en faveur d'une généralisation aux communes de plus de 3 500 habitants des conseils de quartier, véritables

instances de débats et d'interpellation, et de les doter d'une délégation budgétaire significative.

Il faut donner également des instruments supplémentaires aux élus minoritaires, par exemple donner à l'opposition le pouvoir de déposer des projets de délibérations au cours d'au moins une séance de conseil municipal par an.

Par ailleurs, des outils donnant du pouvoir au droit de pétition doivent être envisagés, comme l'obligation pour l'assemblée communale d'inscrire une question à son ordre du jour dès lors qu'un certain nombre de signataires l'exigent. Les référendums locaux devront par ailleurs être rendus obligatoires. Ils auront alors valeur décisionnelle.

Enfin, les Conseils d'intercommunalité devront être plus démocratiques et transparents. Ils seront élus au suffrage universel le même jour que les élections municipales parmi les candidats à ces élections.

Notre projet ne pourra s'affranchir d'une bonne lisibilité du système décisionnel. Il faut être capable, *a minima*, d'identifier qui fait quoi pour que le contrôle populaire soit possible :

- la région : administration de développement, capable de gérer ce qui transcende les particularismes locaux (les grands réseaux, les grands équipements, le développement local) ;
- le département : responsable des politiques sociales ;
- l'intercommunalité : responsable des réseaux d'équipement ;
- la commune : responsable de l'utilisation des sols, la démocratie de proximité (logements, solidarité, enfance, sports, culture...).

Pour une économie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire, un secteur incontournable

On nous propose une vision binaire des acteurs économiques de notre société. D'un côté, des entreprises privées qui obéissent aux lois du marché, et de l'autre la puissance publique au sens large (État, collectivités territoriales) qui fournit des biens et services collectifs. Entre ces deux pôles, il y a pourtant une place pour le développement d'un secteur à part entière : l'économie sociale et solidaire.

Ce troisième secteur regroupe des acteurs différents (coopératives, associations...) qui ont pour principal objectif de renforcer le lien social.

Que ce soit dans l'action sociale, la culture, la santé, le sport ou la formation, ce secteur est aujourd'hui incontournable et représente 1,2 million d'emplois, soit 9 % de l'ensemble des emplois salariés.

L'une des caractéristiques de l'économie sociale et solidaire est la mixité des ressources financières, privées et publiques. En effet, ce secteur tire ses revenus à la fois de la vente de services, mais aussi de subventions publiques.

Elle est créatrice de nouveaux emplois, souvent de proximité et non délocalisables. Elle participe pleinement à l'activité sociale, économique et démocratique des territoires.

Certaines des activités de l'économie sociale et solidaire sont connues : aide aux personnes, logement des exclus, structures d'insertion, régies de quartiers, éducation populaire, recyclage... Cette économie permet également, face à la montée des

exclusions, l'insertion par l'activité économique de chômeurs de longue durée. Mais les nouvelles dynamiques d'économie solidaire qui s'expriment depuis plusieurs décennies en Europe (comme sur d'autres continents) ne peuvent en aucun cas être réduites à une fonction palliative. L'enjeu est beaucoup plus large, il s'agit de démocratiser l'économie à partir d'engagements citoyens¹.

Au Sud, les initiatives solidaires visent à sortir des tactiques de survie propres à l'économie informelle ou parallèle par une structuration collective qui permet d'exprimer des revendications et de négocier avec les pouvoirs publics (par exemple, les forums régionaux et nationaux de l'économie solidaire au Brésil).

Au Nord, elles représentent une nouvelle dynamique économique constituée à partir de la vie quotidienne, tout en étant guidées par la recherche de justice sociale. Par leur dimension politique assumée, elles questionnent l'économie sociale instituée et suscitent une réflexion en son sein.

Opposées au Sud comme au Nord à un mode de développement dominant qui accentue les inégalités, ces initiatives solidaires proposent des modalités d'action qui font avancer concrètement la perspective d'une autre relation entre économie et société.

La composition du Mouvement d'Économie Solidaire (MES) témoigne de ce nouvel élan. Au niveau national, il regroupe en particulier : Artisans du Monde, Clubs d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire (CIGALES), Comité Chrétien de Solidarité

¹ Pour une présentation de la réalité de l'économie solidaire sur différents continents, cf. J.L. Laville (dir.), *L'Économie solidaire, une perspective internationale*, Paris, Hachette, 2007.

avec les Chômeurs (CCSC), Fédération Nationale Accueil Paysan, Mouvement National des chômeurs et des Précaires (MNCP), Mouvement pour le Développement Solidaire (MDS), Peuple et Culture, Peuples Solidaires, Progrès, Les Régies de quartier (CNLRQ), Réseaux d'activités d'Économie Solidaire (REACTIVES), Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles (Ufisc)¹.

Par ailleurs, les AMAP et l'économie participative ouvrent des voies complémentaires. Elles axent leur développement sur des rapports d'intérêts solidaires entre producteurs et consommateurs, mais également sur une relocalisation de l'économie face à sa globalisation.

L'imagination n'est pas encore au pouvoir, mais elle ouvre des voies multiples. Elle montre que la globalisation, qui uniformise la pensée économique et sociale, peut ne pas être définitivement victorieuse. La réconciliation entre l'économique et le social n'est pas un acte de résistance, mais la volonté de s'ouvrir sur l'avenir, de transformer l'impasse dans laquelle on voudrait enfermer les peuples du monde, en un vaste champ d'expérimentations et de réalisations.

L'économie solidaire²

L'économie solidaire doit être encouragée et soutenue, car « elle constitue une résistance puissante à l'individualisme marchand qui mine la société et une capacité d'influence sur l'économie de marché » (Manifeste de l'économie solidaire, à l'initiative de France Active.)

L'apport de l'économie solidaire se situe principalement dans trois domaines :

¹ Pour en savoir plus : www.le-mes.org

² D'après J.-L. Laille (professeur au CNAM), *L'Économie solidaire*, Hachette, Paris 2007.

- l'emploi,
- la cohésion sociale,
- la démocratie participative

L'emploi : cette économie va au-delà de l'insertion ou du traitement social du chômage. Si l'économie solidaire peut contribuer à l'insertion, elle ne s'y limite pas, et les emplois qu'elle offre doivent être des emplois stables. Il est cependant nécessaire que les pouvoirs publics aident au financement en distinguant l'aide au montage (en moyenne un an de travail nécessaire avant le début des activités) et l'aide au démarrage par le soutien à la contribution de fonds de roulement ou au recrutement d'un premier encadrant.

La cohésion sociale : l'économie solidaire, fortement présente dans les services, s'inscrit largement dans un espace intermédiaire entre services privés et services publics parce qu'elle propose des services qui sont à la fois personnalisés et collectifs, au sens où ils engendrent des bénéfices pour la collectivité et contribuent à la cohésion sociale.

La démocratie participative : toutes les initiatives de l'économie solidaire reposent sur une forte mobilisation et implication des acteurs. Comme le prouve l'exemple brésilien, la constitution de forums est décisive pour que l'enjeu de l'économie solidaire reste accessible à tous. Il est important que la puissance publique facilite par des moyens financiers l'existence de tels espaces publics de débat.

L'économie sociale et solidaire ouvre de nouveaux champs démocratiques

Le développement de l'économie sociale et solidaire nous renvoie à la forme même de démocratie dans laquelle nous souhaitons vivre. Nous voulons, bien entendu, une démocratie qui s'exerce à travers la puissance publique, et donc essentiellement à travers un système représentatif.

Nous voulons également une démocratie qui s'appuie sur chaque citoyen en offrant à chacun la possibilité de s'impliquer et de devenir un acteur à part entière dans l'entreprise et dans la société au sens large. Nous souhaitons un équilibre et un échange permanent entre ces deux formes essentielles de délibération collective.

Le développement de l'économie sociale et solidaire, d'un tiers secteur fort et reconnu, est un des leviers pour atteindre cet idéal ambitieux.

Le défi est d'inventer de nouvelles formes de régulation démocratique de l'économie. Dans cette perspective, tout en préservant la distinction conceptuelle entre sphères politique et économique, il convient d'admettre que la poursuite du processus de démocratisation dans les sociétés contemporaines appelle une démocratisation de l'économie, ce qui suppose la pénétration des principes démocratiques dans les activités de production, d'échange, d'épargne et de consommation. Sinon, la sphère politique ne peut que se restreindre continûment, la logique économique soustrayant à la délibération publique un nombre sans cesse croissant de sujets.

L'économie sociale et solidaire implique donc un objectif social fort, une implication d'acteurs différents, une délibération collective, une évaluation pluraliste, une territorialisation facteur de développement local.

Que ce soit à l'école, à la campagne, à la ville ou entre les générations, il faut donner toute sa place à ce qui fonde notre « vivre-ensemble ».

Les SCOP, une forme de démocratie sociale

Héritières de l'histoire de l'économie sociale, les SCOP sont des entreprises autonomes, dont le

capital est détenu par les salariés qui décident ensemble de leur avenir sur la base de la règle « une personne = une voix ». Les SCOP sont porteuses d'un autre partage de la valeur ajoutée, favorable aux travailleurs et au développement à long terme, et d'une autre vision des relations de travail, moins hiérarchiques.

Les SCOP sont conçues pour mettre l'homme et non le capital au centre de l'activité économique.

Trop peu connu, le mouvement coopératif applique au monde de l'entreprise les trois idéaux de notre République :

- Liberté : liberté d'initiative économique quel que soit le niveau de revenu, liberté d'adhérer ou non à la coopérative, liberté de parole et d'information au sein de l'entreprise ;

- Égalité : égalité de vote entre les personnes, souci d'équité dans la répartition des revenus et des bénéfiques, égalité des savoirs qui engagent l'avenir de l'entreprise ;

- Fraternité : répartition des bénéfiques très favorable au travail, forte réduction de l'échelle des salaires, relations hiérarchiques croisées (élection des dirigeants par les salariés associés), recherche du maintien de l'emploi, participation au développement local. Solidarité aussi pour les générations futures, par les réserves impartageables et pour les autres coopératives, grâce aux mouvements coopératifs régionaux et nationaux.

Plus d'un million de salariés en Europe, 60 000 coopératives, les Sociétés Coopératives Ouvrières de Production ne sont pas une forme marginale d'entreprise, comme certains voudraient le faire croire. Il est vrai que la France fait pâle figure, avec 1 400 SCOP employant 35 000 personnes, alors que les salariés coopérateurs sont plus de

170 000 en Espagne, 250 000 en Italie, 300 000 en Allemagne et 313 000 chez les nouveaux membres de l'Union Européenne.

On le voit, le mouvement reste relativement modeste en taille dans l'économie hexagonale, mais il fait preuve d'un réel dynamisme. Une réflexion sur la démocratie sociale ne peut pas l'ignorer. Au contraire, mieux le comprendre, explorer ses perspectives, y participe pleinement.

L'objectif des SCOP reste avant tout d'instaurer une véritable démocratie à l'intérieur de l'entreprise, en offrant une alternative économiquement efficace, socialement durable et porteuse de valeurs.

Celles-ci sont rappelées dans la déclaration du Congrès de l'Alliance Coopérative Internationale (ACI), qui s'est tenu à Manchester en 1995 : « La prise en charge et la responsabilité personnelles et mutuelles, la démocratie, l'égalité, l'équité et la solidarité. Fidèles à l'esprit des fondateurs, les membres des coopératives adhèrent à une éthique fondée sur l'honnêteté, la transparence, la responsabilité sociale et l'altruisme ».

Si chaque SCOP applique en interne le principe de solidarité, celui-ci existe également à l'externe par l'intermédiaire d'un mouvement fédérateur. Financé par les cotisations de ses membres, son rôle s'étend à la formation, les œuvres sociales (ce qui rappelle la proposition de modification du rôle des CE sur ce point), le soutien en cas de problèmes financiers.

Dans les 15 prochaines années, la transition démographique peut être une opportunité pour relancer les SCOP : 500 000 PME françaises, employant 2 millions de personnes, vont changer de mains parce que leurs propriétaires vont partir à la retraite.

Beaucoup d'études ont été réalisées sur ce phénomène inquiétant en termes d'emplois. Peu de solutions ont été avancées, si ce n'est l'appétit des banques, qui se verraient bien dans le rôle du marieur et des fonds d'investissement ou de *LBO*¹ qui écrémeraient volontiers ce marché.

Pourquoi ne pas favoriser dans ces conditions une solution qui permettrait à tous les salariés qui le souhaitent de prendre leur destin professionnel en mains, tout en favorisant le mieux-disant social ?

L'État et les collectivités locales doivent donc encourager très fortement les reprises et les créations d'entreprises par les salariés sous forme de coopératives (mesures fiscales, mesures d'accompagnement à la transmission aux salariés, informations aux dirigeants, règles d'achat public, création de fonds d'investissement public pour l'aide à la transmission, actions sur la formation...).

Les salariés, bien formés et informés sur les réalités économiques, sont à même de nommer (et de démettre) leurs dirigeants, de faire librement les choix stratégiques dont dépend leur propre avenir. Nous affirmons que les valeurs de coopération sont plus efficaces que les valeurs de concurrence.

¹ *Leverage Buy Out* : l'achat de l'entreprise, en général par un fonds d'investissement, est financé principalement par l'emprunt qui est, à son tour, remboursé par les profits générés par l'entreprise elle-même.

Refonder notre démocratie sociale et conquérir de nouveaux droits

Dans les temps sociaux de chaque citoyen, le temps consacré à la production est, et restera pour longtemps encore, un temps structurant. À ce titre, comme dans les autres sphères de leur vie, les salariés doivent bénéficier de droits forts leur permettant de construire un rapport de force équitable. Ils doivent également pouvoir s'organiser collectivement afin de faire vivre une véritable démocratie sociale. Or, l'analyse de la crise du travail et de l'emploi montre l'écart grandissant entre la réalité des enjeux et l'exercice des pouvoirs collectifs des salariés face aux détenteurs du capital.

Refonder notre démocratie sociale

Un véritable dialogue social ne peut exister que si les syndicats retrouvent leur légitimité à porter les aspirations des salariés, et si ces salariés sont dotés de réels pouvoirs pour intervenir dans la vie économique en général, dans leur branche professionnelle et dans leur entreprise en particulier.

Actuellement, avec seulement 8 % de salariés affiliés à des organisations syndicales (principalement dans de grandes entreprises publiques ou privées), notre démocratie sociale traverse une crise de légitimité. Le politique doit donner au mouvement syndical les outils et les moyens appropriés, tout en préservant son indépendance.

Réformer la représentativité des syndicats

Nous mettrons fin au système actuel de représentation fondé sur les 5 centrales syndicales « historiques » (CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC). Cette

mesure permettra à d'autres syndicats (à SUD et à l'UNSA, par exemple) de prendre une place plus cohérente avec leur implantation et leur influence.

Cette refondation de la démocratie dans l'entreprise implique l'instauration d'accords réellement majoritaires reposant sur une démarche positive de ratification et non, comme à l'heure actuelle, sur une procédure complexe de « droit d'opposition ». Un accord de branche ou d'entreprise ne pourra être valable que s'il est signé par un ou plusieurs syndicats représentant la majorité des salariés.

Privilégier la représentation de la majorité absolue des salariés concernés a comme avantage de progresser vers un dialogue social plus responsable, mais aussi plus audible par les salariés. La crédibilité des partenaires sociaux en ressortira renforcée.

Pour un financement public des organisations syndicales

Le financement des organisations syndicales repose sur des systèmes complexes et opaques, au sein desquels la cotisation des syndiqués ne représente que 20 % du financement total.

Nous souhaitons donc instaurer un financement public sur le modèle utilisé actuellement pour les partis politiques. Le financement des syndicats sera issu d'un impôt spécifique et identifié versé par chaque citoyen et par chaque entreprise.

Nous proposons des élections nationales tous les trois ans permettant de connaître la représentativité de chaque organisation. Une enveloppe globale définie par le Parlement serait ensuite répartie entre tous les syndicats, au prorata des suffrages obtenus.

Pour une représentation de tous les salariés

Il existe dans notre pays deux catégories de salariés. Ceux des grandes entreprises qui bénéficient d'institutions représentatives et de syndicats reconnus par l'employeur. Ce n'est pas le cas pour ceux qui travaillent dans les PME et TPE de moins de 50 salariés. Leur permettre l'élection de délégués de bassins d'emploi ou de comités locaux de branches dotés des mêmes prérogatives que les comités d'entreprises permettrait de pallier en grande partie cette injustice.

En outre, des « maisons du salariat et des métiers » regrouperaient au niveau de chaque territoire ou bassin d'emploi les représentants des organisations syndicales et patronales, les élus locaux, le service national de l'emploi. Réunissant l'ensemble des acteurs économiques, leur rôle serait triple : être le lieu référent pour la recherche d'un emploi, d'une activité ou d'une orientations professionnelle, construire un dialogue social local et élaborer les conditions du développement économique local.

La faiblesse des rémunérations et les mauvaises conditions de travail dans les petites entreprises sont souvent le résultat du développement de la sous-traitance par les grands groupes d'une partie de plus en plus importante de leur production. Pour empêcher de tels abus, il convient de prévoir dans les contrats de sous-traitance des clauses sociales fondées sur les conventions et accords d'entreprise des donneurs d'ordre. Étendre cette obligation aux contrats passés avec des fournisseurs étrangers constitue également un moyen de prévenir les délocalisations et de soutenir des valeurs humanistes.

Chaque salarié, quelle que soit la taille de son entreprise, devra recevoir une information com-

plète en même temps que sa lettre d'embauche : règlement intérieur, convention collective dont il relève, un livret résumant ses droits et devoirs, le nom et les coordonnées des représentants des salariés auxquels il est susceptible de s'adresser.

Enfin, nous proposons de donner le droit de se syndiquer aux militaires (soldats et gendarmes), sur le modèle de ce qui existe pour la police, les services de secours et de santé et l'administration pénitentiaire.

La participation des salariés aux actes de gestion de l'entreprise

Nous nous prononçons pour la mise en place d'un droit de veto d'une majorité qualifiée d'organisations syndicales dans le cas où l'entreprise envisagerait des licenciements alors qu'elle (ou son groupe) enregistre des résultats positifs.

Par ailleurs, nous nous positionnons pour une réforme des comités d'entreprise.

Les comités d'entreprise datent de 1945, soit plus de soixante ans d'existence. Progressivement, leur rôle a évolué. De gestionnaire des œuvres sociales, ils sont devenus également les principaux contre-pouvoirs économiques de l'autorité du chef d'entreprise. Ne serait-il pas temps de dissocier ces deux fonctions ? D'un côté, la fonction économique des comités d'entreprise serait renforcée. De l'autre, la gestion des œuvres sociales serait cédée à un autre organisme et retrouverait ainsi son objectif de solidarité entre les salariés en étant mutualisée (non pas au niveau de chaque entreprise, mais au niveau d'un bassin d'emploi ou d'un département).

Démocratie Sociale et Responsabilité Sociale de l'entreprise (RSE)

La RSE apparue à la suite de la conférence de Rio de 1992 est l'adaptation de la notion de « développement durable¹ » au monde de l'entreprise.

Elle se situe à mi-chemin entre les bonnes intentions et le marketing d'image de l'entreprise. Les scandales Enron ou Worldcom au début des années 2000 ont accéléré les démarches et les codes d'éthique dans les entreprises, le capitalisme prenant conscience des risques liés à ces pratiques de voyou s'étalant sur la place publique. Même les investisseurs avaient besoin d'être rassurés dans le temps sur la sécurité de leurs placements.

La RSE a pour principe de considérer, en plus des intérêts prédominants des actionnaires, ceux des « parties prenantes », c'est-à-dire les autres acteurs concernées par l'entreprise que sont les fournisseurs, les clients, les salariés, la société civile et les territoires.

En France, la loi NRE² oblige depuis 2003 les sociétés cotées à établir un rapport environnemental et sociétal. Mais ce nouveau rapport, qui aujourd'hui s'exerce sans contrôle, doit être élargi à toutes les entreprises de plus de 50 salariés. Il doit faire l'objet d'une mise en œuvre et d'un contrôle plus approfondi par les pouvoirs publics. Il doit également inclure un volet sur les objectifs chiffrés d'améliorations dans les domaines sociaux et environnementaux.

¹ « Un développement qui satisfait les besoins des générations présentes sans compromettre l'aptitude des générations futures à satisfaire leurs propres besoins, à commencer par les plus pauvres », Rapport Brundtland, 1987.

² Loi Nouvelles Régulations Economiques, article 116.

De nouveaux droits pour les salariés

Depuis le début des années quatre-vingt, la remise en cause systématique et radicale du droit du travail est un mouvement qui touche toutes les économies développées. En la matière, Ronald Reagan et Margaret Thatcher restent des figures emblématiques de briseurs de grève et de casseurs de syndicats.

En France, le MEDEF et la droite n'ont jamais relâché la pression. Jouant sur la peur des salariés de perdre leur emploi, ils ont mené un travail de sape systématique du Code du travail.

À l'inverse, nous devons conquérir de nouveaux droits sociaux.

Tout d'abord, le principe de la hiérarchie des normes doit être rétabli : les droits des salariés dans l'entreprise ne peuvent être inférieurs à ceux définis dans les accords de branche qui, eux-mêmes, ne peuvent être en deçà des droits accordés par le Code du travail. Nous voulons également réaffirmer la primauté de la loi sur le contrat en renforçant notamment l'encadrement strict des horaires de travail atypiques (travail de nuit, travail du dimanche, temps partiel subi...). Certaines dispositions, comme l'amplitude horaire hebdomadaire, le seuil de déclenchement des heures supplémentaires et des repos compensateurs, doivent être recalculés proportionnellement à la baisse de la durée légale. Afin de stopper les abus de certains employeurs, groupes ou branches professionnelles, nous réclamons l'instauration de mécanismes limitant l'emploi précaire.

Nous dénonçons l'accroissement des écarts de rémunération en Europe et dans le monde. Cette situation conduit en effet à déconnecter certaines rémunérations de toute réalité économique et

sociale, alors même que d'autres stagnent ou régressent depuis des années au nom de ces prétendues « réalités économiques ». Il est pour nous nécessaire d'instaurer un écart maximum de rémunération de 1 à 10 au sein de chaque organisation et entreprise, publique et privée. Pour les SCOP, cet écart est aujourd'hui en moyenne de 1 à 6.

Nous devons conquérir de nouveaux droits, mais aussi nous donner les moyens de les faire appliquer. C'est pour nous un combat essentiel. L'inspection du travail doit aujourd'hui, avec seulement 800 inspecteurs, contrôler 1,2 million d'entreprises dont près d'un million ont moins de 10 salariés. Afin de garantir le droit des salariés, nous proposons que le nombre d'inspecteurs et de contrôleurs du travail augmente de façon significative : leur nombre doit être doublé dans un premier temps, puis indexé sur le nombre de salariés.

La formation tout au long de la vie, véritable outil de sécurisation des trajectoires professionnelles, est pour nous un moyen permettant à chacun de maîtriser et d'actualiser ses compétences professionnelles sur son temps de travail, de résoudre certaines inégalités liées à la formation initiale. Cela passe notamment par la mise en place de droits spécifiques pour les personnes qui ont arrêté de façon précoce leurs études, et par une articulation plus volontariste des formations initiales et continues. Ainsi, les démarches de Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE) doivent être plus accessibles, mieux accompagnées et moins onéreuses qu'aujourd'hui. Pour cela, des moyens suffisants devront être dégagés par les régions et les entreprises.

D'une manière générale, nous pensons qu'une société solidaire, respectueuse de sa cohésion sociale, est une société où l'égalité des conditions est forte et la hiérarchie salariale resserrée.

« Le SLAM »

par Frédéric Lordon, économiste.

On peut se faire une idée assez précise de l'emprise croissante de la finance sur l'économie en général, et le salariat en particulier, en regardant l'évolution, dans la dernière décennie, des « taux de profit pour l'actionnaire » (en termes techniques le ROE ou Return On Equity, rendement des capitaux propres) au cours des quinze dernières années. Là où ces taux de profits étaient d'à peine quelques pour cent au début des années quatre-vingt-dix, ils sont grosso modo passés à près de 10 % au milieu de la décennie, 15 % à la fin, 20 % actuellement... Les structures de la finance libéralisée ont conféré une position de domination absolue au capital actionnarial et rendu possible cette progression sans limite apparente. Comme il n'est aucun mécanisme de modération ou de régulation interne à la finance, une limite doit être posée du dehors, sauf à laisser un groupe social – le capital actionnarial – asservir le reste de la société pour la satisfaction d'un désir de rentabilité potentiellement illimité.

Le SLAM est un dispositif fiscal qui fixe conventionnellement une rémunération actionnariale maximale autorisée (Shareholder Limited Authorized Margin) et prélève intégralement tout ce qui dépasse ce plafond réglementaire. Bornant ainsi la rémunération actionnariale, le SLAM fait disparaître pour le capital actionnarial toute incitation à pressurer indéfiniment les entreprises (délocalisation à la recherche du moindre coût, précarisation et flexibilisation des salariés, etc.) pour leur faire dégorger des surplus de rentabilité, puisque, au-delà du seuil de SLAM (différencié par entreprise), ceux-ci leur seront confisqués.

Contre l'avertissement usuel que la re-réglementation financière ne peut être entreprise qu'à

l'échelle d'une coordination internationale, le SLAM revendique d'être une solution applicable unilatéralement sur le territoire national – même si elle ne s'en portera que mieux d'être internationalisée! « Mais les capitaux vont fuir, et les entreprises aussi! » s'écrieront immédiatement les amis de la finance. Je vous invite à poursuivre le débat¹.

Promouvoir un nouveau rapport au temps pour exercer pleinement sa citoyenneté

« La réduction de la durée du travail ne présentera pas de valeur libératrice ni ne changera la société si elle sert seulement à redistribuer le travail et à réduire le chômage... Elle exige une politique du temps qui englobe l'aménagement du cadre de vie, la politique culturelle, la formation et l'éducation, et qui refond les services sociaux et les équipements collectifs de manière à faire une plus grande place aux activités autogérées, d'aide mutuelle, de coopération et d'autoproduction volontaires². »

Repenser notre rapport au temps

Contrairement à une idée reçue et répétée, ce n'est pas en France qu'on travaille le moins : en 2006, la durée moyenne hebdomadaire du temps de travail est de 36,1 heures en France, de 34,6 heures au Danemark, de 35 heures en Suède, et de 36,4 en Angleterre³. Et pourtant, la priorité des gouvernements de droite qui se succèdent reste la remise en cause de cette tendance histo-

¹ <http://frederic.lordon.perso.cegetel.net/>

² André Gorz, *Capitalisme, Socialisme, Ecologie*.

³ Eurostat (organisme statistique officiel de l'Europe).

rique. La droite et le patronat ne cessent de rejeter la faute du chômage actuel sur les employés coupables de ne pas vouloir travailler plus.

Il y a cent ans, le nombre d'heures travaillées par personne dans le cours d'une vie correspondait à un peu plus du double du temps de travail moyen actuel par Français. Ces réductions ont donc incontestablement amélioré le bien-être social.

Ne laissons pas accrédi-ter ce non-sens économique et ce contresens historique. La réduction du temps de travail doit rester un outil majeur de lutte contre le chômage. Mais elle sera d'abord et avant tout un instrument au service d'un projet de société plus large, une société du temps libéré.

Du temps libre supplémentaire permettra de valoriser des activités non productrices de richesses matérielles, mais porteuses de bien-être individuel et de mieux-vivre ensemble. Il faut reconnaître le « temps d'utilité sociale » comme un temps à part entière. Il doit donner à chacun la possibilité d'accéder aux engagements citoyens, à la vie associative, à son éducation et celle de ses enfants, à la culture, aux loisirs créatifs, à l'épanouissement individuel, au sport.

Libérer du temps permet de consacrer plus aux autres, à sa famille, à ses amis, à la société, à soi-même. La réduction du temps de travail est un facteur d'épanouissement individuel en même temps qu'elle cultive le lien social. Le bien-être humain doit passer par la maîtrise du temps de vie plus que par une course effrénée aux biens matériels. Plus le temps consacré au travail rémunéré est important, plus nous avons tendance, faute de temps disponible, à consommer des marchandises et des services marchands et nous perdons ainsi en autonomie dans la conduite de notre propre vie.

Il ne s'agit évidemment pas de décréter quel est

le bon usage du temps libéré. Chacun doit pouvoir user de ce temps comme il l'entend. Le risque est néanmoins d'augmenter « le temps de cerveau disponible⁷⁰ ». D'où la nécessité d'enrichir l'offre politique, culturelle, associative de proximité, de redonner toute sa place à l'éducation populaire. Car, si le temps libéré ouvre de nombreuses perspectives, il peut être un nouveau facteur d'inégalité sociale entre, d'un côté, ceux qui pourraient mettre à profit ce temps libéré et, de l'autre, ceux qui seraient condamnés à le subir. Le temps libéré ne doit pas être le temps des seules classes dites « privilégiées ».

Dans ce combat, plus qu'une simple solution, la réduction du temps de travail constitue une opportunité pour de nouveaux horizons politiques et pour envisager ainsi un nouveau rapport au temps conforme à nos valeurs.

Poursuivre la réduction du temps de travail

Nous nous prononçons pour une diminution de la durée légale du travail à 32 heures, sur 4 jours hebdomadaires ou 185 jours annuels (aménagements négociés avec les partenaires sociaux), avec une limitation stricte des heures supplémentaires, largement majorées, et ce, dès la première.

Dans le même temps, nous devons envisager de nouvelles formes de réduction du temps de travail, conçues sur l'ensemble de la vie. Il n'est pas facile aujourd'hui d'interrompre quelques années sa vie professionnelle pour se former ou pour faire autre chose que travailler, et reprendre ensuite une activité. À côté de l'aménagement de la journée et de la semaine de travail, c'est le déroulement de toute la vie professionnelle qui devrait être repensé pour rendre possibles les interruptions, les bifurcations,

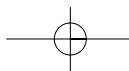
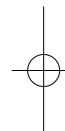
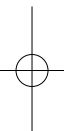
les cessations progressives d'activité favorables à l'épanouissement personnel.

Ce sont ces chemins que nous proposons d'explorer pour parvenir à de nouvelles modalités de réduction du temps de travail, plus imaginatives, plus porteuses d'avenir.

Pourquoi d'ailleurs ne pas mettre en débat et approfondir la proposition suivante : fixer un nombre global d'heures de travail à effectuer dans sa vie, en disposant d'une certaine liberté dans la répartition de ces heures. Avec l'aide d'un crédit-temps, chaque travailleur se verrait par exemple reconnaître le droit de cesser momentanément son activité professionnelle pour mener un projet hors de la sphère du travail.

Il faudra également reconnaître le « temps d'utilité sociale » comme un temps à part entière. Les activités associatives, et notamment l'exercice de mandat exécutif dans une association d'éducation populaire, d'intérêt général ou reconnue d'utilité publique, pourraient compter dans le calcul des droits à la retraite par exemple.

Cette politique de libération du temps doit être la même pour tous. Cela suppose des politiques d'accompagnement culturel, d'éducation, de loisirs volontaristes.



-5-

Conclusion : Réinventer la politique

La crise sociale et écologique nous entraîne dans une mission redoutable, mais exaltante. Une mission qui demandera à notre génération de réinventer la politique et de construire un monde permettant à chacun de se réaliser individuellement et collectivement. Une mission qui devra repenser le social dans le cadre de l'écologie et l'écologie dans sa dimension sociale et politique. Une mission qui devra déconstruire l'idéologie productiviste dominante et réconcilier le global et le local. Une mission qui redéfinira ce qu'est la richesse pour une société et pour un individu, et traduira en actes et en propositions nos convictions et notre enthousiasme.

En ce début de siècle, le capitalisme productiviste et financier est condamné, mais il ne le sait pas encore. Sa bonne santé apparente est spectaculaire et insolente. Il règne en maître sur la production des produits et services, sur la diffusion d'une culture mondialisée et a réussi à déconnecter le monde financier de l'économie réelle. Pourtant, des signes annonciateurs de sa fin commencent à apparaître : épuisement des res-

sources naturelles, dérèglement climatique, montée en puissance des inégalités, dégradation des conditions de vie sur terre, pollutions de l'eau, de l'air et du sol, replis communautaires et religieux.

Prendre le combat des idées et du projet de société, lutter contre l'idéologie dominante pour laquelle croissance matérielle, épanouissement par la consommation et centralité de la valeur travail est l'horizon indépassable : voilà le socle, l'accord minimum qui permet à tous ceux qui partagent ce constat de nous rejoindre pour construire les fondations d'un alterdéveloppement.

La marche du monde et celle de nos sociétés vont plus que jamais influencer sur notre vie quotidienne. L'état de la planète, les connexions sociales, la mondialisation des idées, des organisations productives, ainsi que les technologies de l'information nous rendent de plus en plus solidaires les uns des autres. C'est pourquoi nous devons réinvestir le champ du politique. Trop souvent prisonnier d'un soi-disant « réalisme », on oublie qu'en politique il y a toujours d'autres approches, d'autres décisions à prendre et que rien n'est inéluctable.

Le XXI^e siècle devra être social, écologique et convivial ou sera celui des catastrophes naturelles et humaines.

Réinvestir le champ de la politique ne se limite pas aux seuls partis ou aux grandes organisations du mouvement social. Les obligations qui pèsent sur la vie quotidienne de beaucoup d'entre nous ne permettent pas toujours de s'investir comme nous le souhaiterions. L'engagement de proximité, au niveau de la commune, de l'école, du tissu associatif, est aussi un levier pour propager convictions et actions. À condition que cette

citoyenneté locale, faite nécessairement de petits pas, ne se réduise pas à la gestion ou l'amélioration du quotidien, mais s'inscrive dans une vision à plus long terme sur le type de société que nous voulons construire.

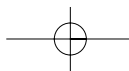
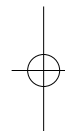
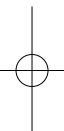
Oui, une autre manière d'imaginer, de penser et de faire de la politique est possible. Sur le fond et sur la forme, on ne peut vouloir une autre politique en la faisant comme avant.

Nous sommes et resterons certainement encore quelques temps minoritaires. Mais ce sont toujours les minorités qui arrivent à faire bouger les choses. Tous les grands changements ont eu comme catalyseur un groupe d'individus capables de cristalliser les attentes, de construire les rapports de force, de proposer un nouveau projet de société. Nous voulons, avec d'autres, être de ceux-là.

Nous ne sommes pas seuls, nous avons des alliés, connus et inconnus, qui vont dans la même direction, en préférant d'autres méthodes pour faire bouger les lignes. La dynamique a commencé. Les réseaux se construisent. Produisons collectivement une pensée nouvelle à la hauteur des enjeux.

La mise en cause du productivisme et la construction, non d'alternances, mais d'alternatives susceptibles à terme d'entraîner l'adhésion du plus grand nombre est notre impératif et notre urgence.

Et l'urgence, c'est aujourd'hui, ensemble.



– 6 –

Rejoindre Utopia, mouvement politique

Comment concrètement inscrire ces convictions et ces propositions d'actions dans le monde politique ?

Comment présenter un projet de société plus global, notamment fondé sur une remise en cause des aliénations qui constituent les obstacles majeurs pour parvenir à l'idéal que nous portons, au sein des partis politiques, et auprès des citoyens ? Remise en cause de la consommation, de la centralité de la valeur travail, de la croissance comme facteur de développement et d'avenir... Comment ancrer cette logique de rupture, en proposant une société fraternelle, une place fondamentale du citoyen, l'approfondissement du lien social ? Cette rupture ne pourra se faire sans imaginer d'autres voies d'expression politique, d'autres formes de concertation citoyenne, d'autres manières de participer à la vie de la cité.

Utopia en est une illustration. Cette association est avant tout un lieu de réflexion, portant un idéal dans les partis et les associations de gauche afin de peser de la façon la plus efficace possible sur les différentes lignes idéologiques.

Un peu d'histoire : les 3 dates clefs

1996 : Naissance du groupe.

2003 : Utopia se structure en courant politique au sein du Parti Socialiste en France.

2005 : Utopia devient un mouvement politique, présent dans les partis politiques français (Parti Socialiste et Verts). Utopia commence à investir l'espace public à travers un cycle de conférences et un partenariat avec un réseau de cinémas indépendants, avec un organisme de presse proche des altermondialistes, et à entamer un rapprochement avec des organisations de gauche à l'étranger.

Avant même de s'appeler Utopia, le groupe prend forme en 1996 en rassemblant un petit nombre de lecteurs enthousiastes du livre *Le Travail, une valeur en voie de disparition* de Dominique Méda. Les débats s'articulent autour des thèses développées par Méda, sur la place de la valeur travail dans la société. L'arrivée de la gauche au gouvernement en 1997 conduit le groupe à s'investir plus particulièrement dans la formulation d'une logique de long terme face à une pratique du pouvoir qui se situe naturellement dans le quotidien.

Le nom Utopia est choisi en 1999, lors de la première université d'été, en référence au livre de Thomas More. Le séminaire avait pour objet d'entamer une réflexion sur ce que pourrait être une société idéale en reprenant ainsi la démarche du philosophe anglais.

En 1999, la parution d'un nouveau livre de Dominique Méda *Qu'est-ce que la richesse?*, alimente la réflexion d'Utopia. L'articulation d'une nouvelle définition de la richesse et d'un nouveau rapport au travail structure dès lors le développe-

ment d'Utopia, tant pour approfondir nos propositions que pour rassembler de nouveaux militants.

Porter notre projet le plus largement possible

L'équation est simple : Comment faire avancer notre corpus politique de la façon la plus efficace possible ?

À travers les partis politiques

Avec toutes leurs insuffisances et leurs lourdeurs, les partis politiques sont aujourd'hui les instruments privilégiés de notre démocratie. Au niveau local comme au niveau national, ils définissent une ligne politique, désignent des dirigeants et – théoriquement – mettent en œuvre des programmes électoraux. Nous considérons donc les partis comme des outils incontournables qu'il faut investir et au sein desquels il faut peser pour faire progresser nos idées.

Aujourd'hui présents au PS (où nous avons déposé des motions en 2002 et en 2005) et chez les Verts (où nous avons déposé une contribution au débat dans le cadre du congrès de Bordeaux), nous avons l'ambition de bousculer la segmentation traditionnelle entre les partis de gauche en nous positionnant sur le fond et non sur les questions de personnes.

Pour ce faire, nous souhaitons défendre, toujours plus largement, les mêmes orientations élaborées collectivement au sein d'Utopia par des militants issus de ces partis, mais également du mouvement social et altermondialiste.

À travers un cycle de conférences

Le cycle de conférences que nous organisons à Paris permet un débat entre intellectuels et poli-

tiques. Il répond à une double exigence : poursuivre notre réflexion de fond et l'enrichir sans relâche sur de nombreux thèmes d'une part ; créer un espace public qui touche des citoyens peu familiers du monde politique d'autre part.

La réussite de ces conférences montre à quel point il est devenu impératif pour les organisations politiques traditionnelles de revisiter leur rapport au militantisme.

À travers des partenariats avec des cinémas indépendants

Grâce au réseau de cinémas indépendants Utopia (créé bien avant notre mouvement) et d'autres cinémas indépendants, nous organisons, sur tout le territoire national, des projections-débats avec, lorsque c'est possible, la participation des réalisateurs. Cette démarche permet le débat autour des axes de réflexion et des thèmes développés dans le film.

Faire de la politique autrement, au plus près des citoyens, échanger, susciter la réflexion, tenter de faire connaître nos positions, amener chacun à développer son rôle de citoyen, notamment dans le champ associatif ou politique.

À travers des liens forts avec le monde intellectuel

Utopia, pour approfondir sa réflexion, tisse des liens privilégiés avec de nombreux intellectuels engagés. Nous avons lancé à l'automne 2007 un Comité Scientifique qui réunit des chercheurs de toutes disciplines prêts à discuter avec nous de notre approche et de notre ligne politique.

Par ailleurs, partenaire du CEPN (Centre d'Économie de l'Université Paris Nord, Unité de recherche du CNRS), Utopia souhaite créer une véritable synergie avec le monde universitaire. Cette ambition s'est également concrétisée à travers un partenariat avec le mensuel *Alternatives Économiques* qui relaie nos conférences et parti-

cipe à certains de nos débats.

À travers une internationalisation de notre mouvement

Présent lors du dernier Forum Social Européen (Athènes en 2006), Utopia est en contact avec de nombreux responsables et militants européens partageant son ambition.

L'objectif d'Utopia est de créer un réseau international avec toutes les associations, mouvements, partis politiques, syndicats ou citoyens du monde se reconnaissant dans sa démarche. D'ores et déjà, nous avons des relais en Uruguay, Allemagne, Algérie, Italie, Belgique, Hongrie et Grèce. Il ne s'agit que d'un début...

Bibliographie sélective

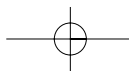
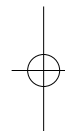
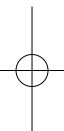
- Arendt Hannah, *La Vie de l'esprit*, PUF, 2005.
- Arendt Hannah, *Condition de l'homme moderne*, Pocket, 2002.
- Ariès Paul, *Décroissance ou barbarie*, Golias, 2005.
- Ariès Paul, *Le Mésusage*, Parangon, 2007.
- Attac, *Manifeste altermondialiste*, Mille et Une Nuits, 2007.
- Attac, *Pauvretés et inégalités*, Mille et Une Nuits, 2006.
- Attac, *Le petit Alter : dictionnaire altermondialiste*, Mille et Une Nuits, 2006.
- Attac, *Le développement a-t-il un avenir ?*, Mille et Une Nuits, 2004.
- Baudrillard Jean, *Le Système des objets*, Gallimard, 1968.
- Baudrillard Jean, *La Société de consommation*, Denoël, 1970.
- Besson-Girard Jean-Claude, *Decrescendo cantabile – Petit manuel pour une décroissance harmonique*, Parangon, 2006.
- Boltanski Luc et Chiapello Ève, *Le Nouvel Esprit du capitalisme*, Gallimard, 1999.
- Brune François, *De l'idéologie aujourd'hui. Analyses, parfois désobligeantes, du « discours » médiatico-publicitaire*, Parangon, 2005.
- Canfin Pascal, *L'Économie verte*, Les petits matins, 2006.
- Castoriadis Cornélius, *Les Carrefours du labyrinthe 1 / 2/3 / 4*, Point Essais, Seuil, 1978/1999.
- Chavagneux Christian et Ronen Palan, *Les Paradis fixés*, La découverte, 2006.
- Cochet Yves, *Pétrole apocalypse*, Fayard, 2005.
- Collectif, *L'Autre Campagne*, La découverte, 2007.
- Confédération paysanne, *Changeons de politique agricole*, Mille et Une Nuits, 2002.
- Debord Guy, *La Société du spectacle*, Buchet-Chastel, 1967.
- Dupuy Jean-Pierre, *Pour un catastrophisme éclairé*, Seuil, 2002.

- Entropia, Revue d'études théorique et politique de la décroissance* (2 numéros par an), Parangon.
- Flipo Fabrice, *Le Développement durable*, Bréal, 2007.
- Gadrey Jean, *Les nouveaux indicateurs de richesse*, Repère, 2005.
- Gebe, *L'an 01*, L'Association, 2004.
- Georgescu-Roegen Nicolas, *La Décroissance, Entropie, Écologie, Économie*, Sang de la Terre, 1995.
- Gorz André, *L'Immatériel*, Galilée, 2003.
- Gorz André, *Misère du présent, richesse du futur*, Galilée, 1997.
- Gorz André, *Écologie et liberté*, Galilée, 1977.
- Gorz André, *Écologie et politique*, Galilée, 1975.
- Harribey Jean-Marie, *L'Économie économe*, L'Harmattan, 1997.
- Illich Yvan, *La Convivialité*, Seuil, 1973.
- Jonas Hans, *Le Principe responsabilité*, Cerf, 1990.
- Kempf Hervé, *Comment les riches détruisent la planète ?*, Seuil, 2007.
- Keynes John Maynard, *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Payot, 1969.
- Latouche Serge, *Le Pari de la décroissance*, Fayard, 2006.
- Latouche Serge, *Décoloniser l'imaginaire*, Parangon, 2005.
- Latouche Serge, *Survivre au développement*, Mille et Une Nuits, 2004.
- Laville Jean-Louis, *L'Économie solidaire*, Hachette Pluriel, 2007.
- Lordon Frédéric, *Et la vertu sauvera le monde*, Raison d'Agir, 2003.
- Méda Dominique, *Le Temps des femmes*, Flammarion, 2001.
- Méda Dominique, *Qu'est-ce que la richesse ?*, Flammarion, 2000.
- Méda Dominique, *Le Travail une valeur en voie de disparition*, Flammarion, 1998.
- More Thomas, *L'Utopie*, GF Flammarion, 1993.
- Morin Edgar, *L'an 1 de l'ère écologiste*, Tallandier, 2007.

- Morin Edgar, *Terre Patrie*, Seuil, 1996.
- Passet René, *L'Illusion néolibérale*, Fayard, 2000.
- Polanyi Karl, *La grande transformation*, Gallimard, 1983.
- Stiglitz Joseph, *Quand le capitalisme perd la tête*, Fayard, 2003.
- Thoreau Henry David, *Walden ou la vie dans les bois*, Gallimard, 2006.
- Vaneigem Raoul, *Nous qui désirons sans fin*, Gallimard, 1996.
- Vaneigem Raoul, *Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations*, Gallimard, 1967.
- Viveret Patrick, *Reconsidérer la richesse*, Ed. de l'Aube, 2002.
- Wacquant Loïc, *Punir les pauvres*, Agone, 2004.

Table des matières

La sortie du capitalisme a déjà commencé. André Gorz	5
Introduction. Poser la question du sens et de l'idéal	15
1. L'alterdéveloppement : notre réponse aux impasses de la croissance, de la société de consommation et de la centralité de la valeur travail	19
2. Écologie et altermondialisme	61
3. Pour un élargissement des droits fondamentaux	97
4. Approfondir notre démocratie	147
5. Conclusion : Réinventer la politique	173
6. Rejoindre Utopia, mouvement politique	177
Bibliographie sélective	182



Renseignez-vous ou rejoignez-nous!

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal..... Ville.....

Téléphone :

Adresse e-mail :

À renvoyer à :
UTOPIA
33, rue Falguière
75 015 Paris

Pour plus d'infos :
www.utopia-terre.org

Chez le même éditeur

Paul Ariès. *Misère du sarkozysme*
 Paul Ariès. *Le Mésusage*
 Joaquín Arriola/Luciano Vasapollo. *L'Europe masquée*
 Jean-Claude Besson-Girard. *Decrescendo cantabile*
 Joël Birman. *Foucault et la psychanalyse*
 William Blum. *L'État voyou*
 William Blum. *Les Guerres scélérates*
 Franz J. Broswimmer. *Écocide*
 François Brune. *L'Arbre migrant*
 François Brune. *De l'idéologie, aujourd'hui*
 François Brune. *Médiatiquement correct !*
 Daniel Cérézuelle. *Écologie et liberté*
 Enriquez, Spurk, Haroche. *Désir de penser, peur de penser*
 Romolo Gobbi. *Un grand peuple élu*
 Hosea Jaffe. *Le Colonialisme, aujourd'hui*
 Hosea Jaffe. *Automobile, pétrole, impérialisme*
 Boris Kagarlitsky. *La Russie aujourd'hui*
 Serge Latouche. *Décoloniser l'imaginaire*
 Seloua Luste-Boulbina. *Le Singe de Kafka*
 Walter Oswalt. *Constitution européenne, non,
 pour une alternative radicale*
 Robert Park. *La Foule et le public*
 François Partant. *Que la crise s'aggrave !*
 James Petras, Henry Veltmeyer. *La Face cachée de la
 mondialisation*
 Nicolas Ridoux. *La Décroissance pour tous*
 Michael Singleton. *Critique de l'ethnocentrisme*
 Jan Spurk. *Du caractère social*
 Jan Spurk. *Pour une théorie critique de la société*

Ouvrages collectifs

Défaire le développement, refaire le monde
Démythifier l'universalité des valeurs américaines
Europe, le miroir brisé
L'Expérience de la durée
Objectif décroissance
Pour repolitiser l'écologie
Sartre, du mythe à l'histoire
Sartre, violence et éthique
Manifeste

Achévé d'imprimer en mai 2008
 sur les presses de l'imprimerie Chirat
 à Saint-Just-la-Pendue – France
 Dépôt légal 2^e trimestre 2008